



CONSULTATION OECUMÉNIQUE

sur l'avenir social et économique
de la Suisse

**Rapport d'évaluation
des réponses**

**Quel avenir
voulons nous?**

SEK-Archiv
2000-002

Conférence des évêques suisses (CES)
Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS)

Consultation œcuménique
sur l'avenir social et économique
de la Suisse

(paraît simultanément en allemand;
un résumé en italien est également
disponible)

© 2000 by

**Consultation œcuménique sur
l'avenir social et économique
de la Suisse**

case postale 7442, 3001 Berne
Tél. 031 382 23 28
Fax 031 381 83 49

**Institut d'éthique sociale de la
FEPS**

Sulgenauweg 26, 3007 Berne
Tél. 031 370 25 50
Fax 031 370 25 59
E-Mail: sekretariat@ise-ies.ch

Justice et Paix

case postale 6872, 3001 Berne
Tél. 031 381 59 55
Fax 031 381 83 49
E-Mail: jus-pax.ch @bluewin.ch

Première édition: septembre 2000
Impression: Zollinger AG,
8134 Adliswil

«Quel avenir voulons-nous?»

Rapport d'évaluation des réponses

édité par
le présidium de la Consultation
œcuménique

La Consultation œcuménique est
un projet de la Fédération des
Eglises protestantes de Suisse et
de la Conférence des évêques
suisse

Berne et Fribourg,
septembre 2000

Consultation œcuménique
sur l'avenir social et économique
de la Suisse

Quel avenir voulons-nous?

Rapport d'évaluation des réponses

Conférence des évêques suisses (CES)
Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS)

Préface

La Fédération des Eglises protestantes de Suisse et la Conférence des évêques suisses lançaient en janvier 1998 la «Consultation œcuménique sur l'avenir social et économique de la Suisse». Tous les habitants et les habitantes de notre pays étaient appelés à formuler par écrit ou de toute autre manière leurs visions et leurs réflexions concernant l'avenir. Il était prévu d'évaluer ensuite leurs réponses, de les publier et de les utiliser comme base pour un «Message des Eglises sur l'avenir social et économique de la Suisse».

La Consultation a suscité une forte participation. Celle-ci dépasse nos attentes. Nous nous en réjouissons. Nous avons apprécié tout autant les apports écrits que les interventions faites lors des débats qui ont eu lieu sur les défis du présent et de l'avenir. Au nom de la Conférence des évêques suisses et du Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse, nous adressons à tous les participants et à toutes les participantes nos plus vifs remerciements pour leur contribution active à la réussite de ce projet.

Le présent rapport d'évaluation rend compte des résultats de la Consultation œcuménique. Les instances dirigeantes des Eglises en ont pris connaissance et en ont examiné le contenu de manière approfondie lors d'une journée de travail qui s'est tenue les 9 et 10 mai à Villars-sur-Glâne (FR). Par ce biais, le «Message des Eglises» qui sera publié en automne 2001 par le Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse et la Conférence des évêques suisses sera donc marqué par le dialogue avec les personnes qui ont voulu, en communiquant leur point de vue, apporter une contribution à l'avenir social et économique de notre pays.

Les quelque 1000 réponses parvenues au bureau de la Consultation ont été saisies par un groupe de lecture, puis analysées par un groupe d'évaluation. Elles sont restituées de manière systématique dans ce rapport. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont examiné avec soin la multitude des contributions reçues.

Nous espérons que ce rapport d'évaluation suscitera un large intérêt et invitera du même coup à poursuivre la discussion sur des thèmes importants pour l'avenir.

Berne et Fribourg, septembre 2000

Pour le Conseil de la Fédération des
Eglises protestantes de Suisse

Pasteur Thomas Wipf, président

Pour la Conférence
des évêques suisses

Mgr Amédée Grab, président

Sommaire

Préface	3
Sommaire	5
Introduction	9
1 Démarche méthodologique	10
2 Rôle et limite de ce rapport d'évaluation	13
3 Les chapitres et leurs auteurs	14
Vue d'ensemble	15
1 Informations générales	
1.1 Explications concernant l'évaluation	16
1.2 Les personnes et les groupes à l'origine des envois	17
1.3 Elaboration et forme des prises de position	19
2 La manière de voir des participantes et participants à la Consultation	20
2.1 «Comment a changé votre rôle, votre place dans la société ces dix dernières années?»	21
2.2 «Quels sont les changements sociaux et économiques qui vous inquiètent le plus? Lesquels vous donnent au contraire confiance et espoir?»	23
2.3 «La Consultation est fondée sur l'idée que l'avenir social et économique est difficile. Quelle est votre propre analyse, votre propre évaluation?»	27
3 Visions et représentations de l'avenir	29
Le social	37
1 Les problèmes démographiques	37
2 Politique et problèmes familiaux	38
3 Les différents composants de la famille	40
4 Socialisations familiale et sociétale	43
5 Les différents groupes sociaux	47
6 Les problèmes sociaux	51
7 Les réponses sociales	54
8 Les composants sociaux	59
9 Les comportements sociaux	62

Le politique		
1 Perspectives chrétiennes	67	
2 Les fondements normatifs de l'Etat	67	
3 Sécurité sociale	68	
3.1 Thèmes généraux et aspects normatifs	71	
3.2 La sécurité sociale et son évolution	71	
3.3 Les peurs	72	
3.4 Propositions	75	
4 L'Etat et la société	76	
4. Thèmes généraux et aspects normatifs	76	
4.1.1 La transformation de la société	76	
4.1.2 L'évolution de la démocratie	77	
4.1.3 Aspirations politiques particulières	80	
4.1.4 La particularité de la Suisse	81	
4.2 Institutions et acteurs	82	
4.3 Idéologies	83	
4.4 Politique de l'environnement	83	
4.5 Autres thèmes	84	
5 La Suisse dans le monde	86	
5.1 Thèmes généraux et aspects normatifs	87	
5.2 Questions internationales et mondiales	87	
5.3 La position de la Suisse dans le monde	88	
5.3.1 Politique de développement	88	
5.3.2 Politique d'intégration	89	
	91	
L'économie		
1 Le système économique	93	
1.1 Thèmes généraux et aspects normatifs	93	
1.1.1 Réflexions générales à propos de l'économie	93	
1.1.2 Le cadre politique	96	
1.1.3 Perspectives éthiques	98	
1.2 Le développement économique	99	
1.2.1 Remarques générales	99	
1.2.2 L'internationalisation de l'économie	101	
1.2.3 La politique économique	104	
1.2.4 Economie et environnement	105	
2 Travail et emploi	107	
2.1 Le travail et la vie active	107	
2.2 Travail rémunéré, travail non rémunéré et chômage	108	
	112	
2.3 Marché du travail et chômage	114	
2.4 Les partenaires sociaux	116	
2.5 Le revenu du travail	117	
3 L'argent et le capital	118	
3.1 Politique financière et fiscale	118	
3.2 La place financière suisse	119	
3.3 Gain et richesse	119	
4 Economie et société	121	
4.1 Le contexte social de l'économie	121	
4.2 Répercussions de l'économie sur la vie en société	122	
L'Eglise		125
1 Les chrétiennes et les chrétiens		125
1.1 Vie chrétienne et foi		125
1.2 La prière		126
1.3 La Bible		129
1.4 Le Royaume de Dieu		130
2 La mission de l'Eglise		131
2.1 Introduction		131
2.2 Conceptions de la mission de l'Eglise		132
2.3 Compléments		138
2.3.1 L'Eglise et son avenir		138
2.3.2 Crédibilité de l'Eglise		138
2.3.3 L'enseignement social catholique		139
2.4 Conclusion		140
A propos de la Consultation		143
1 Réactions suscitées par la base de discussion		143
1.1 Remarques générales		143
1.2 Réflexions sur les différentes parties de la base de discussion		144
1.3 Thèmes et aspects manquants ou insuffisamment pris en considération		150
1.4 Fin		151
2 De la parole aux actes		151
2.1 Projets à court, moyen et long terme et projets de vie		153
2.2 Du vin nouveau dans de vieilles outres: des approches nouvelles, inédites, des questions relatives au présent et à l'avenir		153

2.3 Documents de travail	154
2.4 Idées de projets	154
3 Remarques concernant le Message des Eglises	154
Responsables de la Consultation œcuménique	156
Responsables du rapport d'évaluation	157

Introduction

Afin de nourrir le débat sur l'avenir social et économique de la Suisse (cf. *Préface*) initié par les instances dirigeantes des Eglises, une base de discussion intitulée «Quel avenir voulons-nous?» a été publiée en 1998. 11 questions étaient réparties tout au long du texte: elles devaient servir d'outil pour la discussion concernant l'avenir de notre pays et pouvaient être traitées tout à fait librement. La Consultation consistait, méthodologiquement, en une sorte d'interview ouverte qui autorisait tout type de réponse sous forme de texte et d'image.

Le 31 octobre 1999, date limite de l'envoi de réponses à la Consultation, 1046 personnes et groupes avaient envoyé une contribution (parfois plusieurs). 61% des envois émanaient de groupes et 39% de personnes. Nous ne tenons pas compte dans ces chiffres des prises de position de personnes qui ne souhaitaient pas voir leurs réponses publiées, même sous une forme anonyme (pour des raisons techniques, il ne nous était pas possible de les prendre en compte) ou qui pensaient utiliser la Consultation uniquement pour faire valoir des intérêts qui n'avaient pas de lien visible avec les questions soulevées. Globalement, ces deux groupes n'influencent guère les chiffres (ils représentent moins de 1% du nombre total des réponses envoyées).

La question de la représentativité des résultats ne tarde pas à surgir lorsqu'on mène une telle enquête. Il est que les prises de position envoyées et évaluées ne sont représentatives (dans le sens d'une représentativité statistique) ni pour les personnes vivant en Suisse ni pour les chrétiens et les chrétiennes de ce pays. Du point de vue des sciences sociales, elles constituent un «sondage naturel». Dans le cas présent, celui-ci comprend les réponses de personnes qui se sont montrées disposées à réagir à l'appel des Eglises. La forme choisie pour inviter les gens à réfléchir à l'avenir – à savoir un document écrit (il fallait venir à bout des 30 pages A4 de la base de discussion!) – excluait déjà au départ certains groupes de la population, par exemple les personnes ayant des difficultés à lire et à écrire, certains jeunes, mais aussi les étrangers et les étrangères auxquels aucune des trois grandes langues nationales n'est familière (la base de discussion existait dans ces trois langues). L'argumentation succincte présentée dans la base de discussion ainsi que l'éventail très large des points de vue constituaient une difficulté supplémentaire pour aborder la réflexion sur l'avenir social et économique de notre pays. Le fait de mettre sur

papier le contenu d'une discussion qui pouvait avoir été très animée constituait aussi parfois un obstacle à surmonter. Enfin, les personnes ou les groupements indifférents ou méfiants à l'égard des Eglises ne se sont pas exprimés. Peut-être est-ce la raison pour laquelle il n'y a que peu de réponses en provenance des milieux politiques et économiques. Il faut toutefois préciser que des personnes appartenant à ces milieux ont participé à de nombreuses manifestations organisées dans le cadre de la Consultation œcuménique, ce qui n'apparaît pas quand on regarde seulement les prises de position qui nous sont parvenues.

1 Démarche méthodologique

Comme une publication des prises de position était prévue par souci de transparence, ces dernières ont été d'abord *saisies électroniquement* (nous remercions ici vivement les personnes qui ont effectué ce travail). Parallèlement, nous avons demandé aux auteurs l'autorisation de les publier nommément.

Ensuite, les prises de position ont été traitées par un *groupe de lecture*. Ce dernier avait pour tâche de subdiviser les prises de position en *séquences thématiques* et d'attribuer à ces séquences un certain nombre de mots-clés (au maximum 5 par séquence) définis préalablement. Le groupe de lecture devait également noter sur une feuille d'évaluation des données d'identification comme le sexe, la confession, l'origine, etc. dans la mesure où elles apparaissaient dans la prise de position. La subdivision en séquences permet une classification thématique. Celle-ci sert de base au travail comparatif du groupe d'évaluation. Elle facilite en outre l'accès aux prises de position publiées sur CD-Rom. Il s'est avéré toutefois que la délimitation des thèmes et leur désignation correcte représentaient une tâche difficile. L'équipe francophone a affronté une difficulté supplémentaire: la liste des mots-clés avait été établie en allemand, puis traduite en français. Cela n'a pas tardé à révéler une perception différente des concepts retenus et l'absence de certaines notions qui auraient été plus appropriées pour les prises de position rédigées en français. Les sources d'erreurs liées à cette problématique culturelle ont pu être corrigées grâce à la possibilité de renvoyer à plusieurs mots-clés et grâce à la procédure adoptée lors du travail d'évaluation (voir plus bas).

Ce sont surtout des étudiants (en majorité des théologiens) de différentes régions qui ont participé, pour une durée plus ou moins longue, au travail du groupe de lecture. Nous leur adressons à eux aussi nos vifs remerciements pour le travail accompli. Fin 1999, ils ont dû en outre travailler sous la pression du temps.

Le *groupe d'évaluation* a travaillé en deux étapes. Dans un premier temps, chaque prise de position a été lue comme un tout par deux personnes. Dans un second temps, le contenu thématique des séquences de textes classées par mots-clés a été analysé.

Durant la première étape, il s'agissait de comprendre chaque prise de position dans sa globalité. Autrement dit, le travail consistait à interpréter les textes. Mais, ce faisant, il est toujours possible que quelque chose d'important échappe à la lecture. C'est pour limiter ce risque au maximum que nous avons chargé deux personnes de lire chaque prise de position et de vérifier ensemble leur lecture. Ces duos devaient remplir ensemble une grille de questions pour chaque prise de position sur la base de ce qu'ils avaient compris. Le but était d'identifier le sens général de chaque réponse. Ce fut parfois difficile, et même presque impraticable pour les contributions qui reprenaient systématiquement les questions de la base de discussion et pour celles qui étaient faites d'énumérations (souvent sans fixer de priorités). L'évaluation s'est également révélée difficile pour les prises de position comme les dessins, les créations artistiques diverses ou les poèmes. Durant cette première étape, nous avons cherché en outre à dégager les visions de l'avenir et les valeurs qui ressortaient explicitement ou implicitement des contributions reçues. Nous souhaitons aussi savoir si les arguments proposés s'inscrivaient dans une perspective chrétienne, si l'on attendait quelque chose (et quoi) des Eglises et s'il y avait des remarques concernant la Consultation ou le message futur des Eglises. Ce travail a été utilisé au cours de la seconde étape de l'évaluation.

A côté des responsables du présent rapport, d'autres personnes ont participé à la première étape de l'évaluation; sans leur concours, il n'aurait pas été possible de venir à bout de ce travail dans le court laps de temps à disposition (un tiers des prises de position nous sont parvenues juste avant le délai d'envoi). Nous leur adressons à elles aussi nos chaleureux remerciements.

Durant la seconde étape de l'évaluation, ce sont avant tout les séquences définies par le groupe de lecture qui ont été examinées (et comme nous

l'avons mentionné, les travaux de la première étape de l'évaluation ont été intégrés). Nous avons procédé à une analyse comparative des thèmes. Les thèmes ont été tout d'abord répartis entre les domaines «société», «Etat», «économie», «Eglise» et «Consultation». Le groupe d'évaluation s'est mis d'accord sur cette classification en se référant à la thématique abordée dans la base de discussion. Cette dernière constitue en outre la structure de base de ce rapport d'évaluation. Le groupe d'évaluation a également convenu de réserver le même espace à tous les chapitres (à l'exception des chapitres *Vue d'ensemble* et *A propos de la Consultation*). Sur le plan méthodologique, il a été décidé de relever les grandes lignes et les priorités des prises de position, de les quantifier dans la mesure du possible et de comparer ces résultats au débat public tel qu'il a cours actuellement et tel que les médias en rendent compte. Nous souhaitons qu'apparaissent aussi des points de vue «inclassables», des considérations qui ne sont aucunement représentatives, mais peuvent – peut-être justement – à cause de leur originalité – offrir de l'intérêt. Il s'agissait en outre de prendre en compte différentes dimensions – par ex. la perspective mondiale, les rapports hommes-femmes, l'environnement –, des aspects auxquels le groupe d'évaluation estimait que la base de discussion avait accordé trop peu de place.

Comme un maximum de cinq mots-clés pouvait être attribué à chaque section de texte, que le nombre d'envois atteignait le chiffre considérable de 1150 (il y avait parfois plusieurs textes venant du même expéditeur) et que chaque texte comptait en moyenne six pages, nous nous sommes trouvés confrontés à un volume de matériel encore plus considérable que supposé. Et il s'agissait de le traiter en un temps relativement court. Ce rapport d'évaluation doit donc être considéré comme une première vue d'ensemble, un premier aperçu des prises de position envoyées. Nous sommes tout à fait conscients qu'un vaste champ de recherche reste ouvert et mériterait d'être davantage exploré.

2 Rôle et limite de ce rapport d'évaluation

Les personnes chargées de comprendre et d'analyser cette multitude de documents de caractère très divers ne se sont fait aucune illusion: il est extrêmement délicat de donner un aperçu fiable de ce qui a été dit à partir de milliers d'extraits de textes. Les membres du groupe d'évaluation se sont efforcés de ne pas porter de jugement de valeur, de ne pas exercer

de censure tacite, mais d'esquisser une image structurée – à la manière de la carte géographique d'un continent aux contours simplifiés. Une carte de géographie ne peut pas restituer les beautés d'un paysage, mais seulement inviter à aller les découvrir soi-même. Cette possibilité est offerte par le CD-Rom sur lequel sont archivées toutes les prises de position dont la publication a été autorisée.

Ensuite, chaque personne impliquée dans l'évaluation court le risque de faire intervenir inconsciemment des idées préconçues subjectives et des jugements de valeur en appréciant les textes d'autrui – que ce soit dans le choix de ce qu'il faut retenir ou dans la manière de le présenter. Les membres du groupe d'évaluation ne pouvaient pas non plus faire abstraction de leur «échelle de valeur» pour parvenir à une soi-disant objectivité. Les différents chapitres de ce rapport ont été rédigés indépendamment les uns des autres; ils ont été confrontés lors d'une journée de travail commune et remaniés par la suite dans le cadre de contacts individuels. De manière significative, ce processus de travail n'a fait apparaître aucune grande disparité d'appréciation entre les membres du groupe. Ceux-ci, en approuvant leur rapport, partent donc du principe qu'il restitue dans l'ensemble une image fiable des points de vue exprimés.

Un mot encore pour terminer à propos de la place occupée par ce rapport d'évaluation dans la dynamique de la Consultation. Ce rapport est d'une part indépendant de la base de discussion initiale, il n'anticipe d'autre part aucunement sur les thèmes, les accents et les orientations qui seront retenus pour le message final des Eglises. Nous espérons que ce rapport d'évaluation pourra donner à tous les intéressés une idée de ce qui préoccupe les habitants de ce pays lorsqu'ils songent à l'avenir. Nous l'avons par ailleurs rédigé afin de fournir une base de travail utile pour l'élaboration du Message des Eglises. Si ce rapport d'évaluation peut satisfaire à ces deux objectifs exigeants il aura atteint son but.

3 Les chapitres et leurs auteurs

Le groupe d'évaluation souhaitait aborder l'ensemble du matériel récolté sous divers points de vue. Un certain nombre de thèmes sont ainsi évoqués dans plusieurs chapitres. Par ailleurs, le but n'était pas en premier lieu de chercher quelles étaient les opinions majoritaires, mais d'approfondir, pour les thèmes abordés, le plus grand nombre d'aspects possible.

Nous devons les différents chapitres aux personnes suivantes: l'*Introduction* à Béatrice Bowald et Christian Kissling, la *Vue d'ensemble* à Béatrice Bowald (partie 1), Nanette Wälti (partie 2) et Walter Lüssi (partie 3), les chapitres *Le social* à René Knüsel (avec les travaux préliminaires de Walter Lüssi sur le thème des enfants et des jeunes), *Le politique* et *L'économie* à Christian Kissling, *L'Eglise* à Gudrun Schlenk-Niederbäumer (partie 1) et Hans Ulrich Germann (partie 2) et enfin le chapitre *A propos de la Consultation* à Béatrice Bowald (partie 1), Sonja Kaufmann (partie 2) et Hans Ulrich Germann (partie 3). Sybille Borner s'est occupée de l'évaluation du domaine «environnement» et Françoise Boillat-Gauthier de tout ce qui concernait les droits de l'homme et la dignité humaine. Leur travail a été intégré aux chapitres *Le social*, *Le politique*, *L'économie* et *L'Eglise*. Pour le chapitre *L'économie*, un travail préalable a été effectué par Jean-Pierre Thévenaz. Sur la base des connaissances qu'il avait tirées de l'évaluation de près d'un quart de toutes les prises de position et de son savoir de spécialiste, Thomas Englberger a relu presque tous les chapitres en donnant des indications utiles pour améliorer et préciser les propos; nous remercions l'Institut suisse de sociologie pastorale à Saint-Gall qui lui a octroyé un congé pour mener à bien cette tâche. Christian Kissling et Béatrice Bowald ont effectué la rédaction finale en allemand de l'ensemble du rapport. Le groupe d'évaluation est collectivement responsable du présent rapport.

Le chapitre *Le social* a été rédigé à l'origine en français par René Knüsel. La traduction française a été faite par Martine Besse à l'exception du chapitre *L'Eglise* traduit par Christine Sutter. La rédaction finale de la version française est due à Jean-Claude Huot.

Nous espérons que les personnes et les groupes qui ont envoyé une contribution se reconnaîtront dans les évaluations et que ce rapport pourra, comme le voulait la Consultation, donner des impulsions pour la suite de la discussion concernant notre avenir.

d'ensemble

Disons-le d'emblée: les réponses à la Consultation œcuménique présentent une extrême diversité quant à leur contenu, leur forme et leur élaboration. Ceci s'explique par la démarche entièrement ouverte de la Consultation (voir la lettre d'introduction de la base de discussion¹). Elle entendait permettre une participation à la fois libre et large. Cette diversité illustre bien la différence d'implication, de vécu et de manière de voir que connaît notre société pluraliste.

Cette diversité rend précisément toute évaluation difficile. Les points de référence communs possibles, à savoir la base de discussion et les thèmes qu'elle mettait en discussion ou encore, de manière très générale, la question de l'avenir («Quel avenir voulons-nous?») laissaient un champ très vaste à la réflexion. Dans les faits, il a ainsi fallu, par exemple, regrouper des réponses qui se contentaient de nommer les problèmes avec d'autres qui développaient une argumentation plus détaillée (cf. pour illustration le chapitre *Economie*, partie 1.1.1). Et en regroupant les réponses selon une systématique donnée, la diversité des contributions est nécessairement quelque peu étouffée. Cela a pour effet que de nombreux détails, même intéressants, se perdent.

Nous aimerions souligner ici que les prises de position sont une véritable mine d'or. Il vaut la peine de l'explorer. Nous renvoyons donc les lecteurs et lectrices de ce rapport d'évaluation au CD-Rom sur lequel toutes les prises de position sont disponibles². Nous invitons toutes les personnes intéressées à aller «naviguer» eux-mêmes parmi les textes envoyés afin de se faire une idée de leur diversité.

Dans cette *Vue d'ensemble*, nous donnons tout d'abord un aperçu de la diversité évoquée. La partie 2 s'intéressera à la façon dont les gens rendent compte de la situation sociale et économique qu'ils vivent, au travers des réponses données aux trois premières questions de la base de discussion. Quant à la partie 3, elle permet de se faire une idée des visions d'avenir et des échelles de valeur qui ressortent des réponses.

¹ «Envoyez-nous vos propositions, vos textes et prises de position, vos rapports de discussions, vos idées, vos pièces de théâtre et vos films, vos dessins et photos, vos visions de l'avenir...»

² Ce CD-Rom est en vente à la Consultation œcuménique à Berne. Il contient les réponses dont les auteurs ont autorisé la publication.

1 Informations générales

1.1 Explications concernant l'évaluation

«Pour prendre connaissance des commentaires envoyés et les évaluer, il faudrait mettre en place un groupe de travail équilibré, de manière à ce que les prises de position qui reflètent une autre vision des choses aient une chance d'être entendues.»³

Comme le mentionne l'introduction, la tâche du groupe d'évaluation consistait à donner une image structurée du contenu et, dans une certaine mesure, de la quantité des prises de position envoyées. Il s'agissait de garantir de cette manière que toutes les opinions, «scientifiques» ou non, puissent s'exprimer. Concrètement, il s'agissait de confronter des réponses parfois très différentes, d'y chercher les éléments principaux et les accents et de faire ressortir, en les ordonnant, les tendances générales. Une première classification s'est opérée d'une part par l'établissement des chapitres (*société, Etat, économie, Eglise* et *A propos de la Consultation*), d'autre part en associant des mots-clés proches par leur sens et leur contenu. Concernant la systématisation du contenu, nous nous sommes laissés guider par les réponses reçues. Pour pouvoir les situer dans un contexte plus large et mieux les comprendre, des commentaires ont été insérés dans les différents chapitres. Ces derniers permettent d'éclairer les prises de position à la lumière des discussions qui ont lieu plus généralement dans la société et, de ce fait, de mieux les mettre en valeur. Les commentaires ne sont pas une forme de jugement – nous tenons à le souligner expressément – ils sont simplement un outil permettant de mieux situer les propos tenus par les participants et les participantes à la Consultation; ils sont aisément identifiables de par leur formulation.

Dans la présentation de ce rapport d'évaluation, certaines réflexions sont sous- ou sur-représentées. Une sous-représentation résulte par exemple du fait que la prise de position provient d'une manifestation à laquelle participaient peut-être de nombreuses personnes, ou qu'une prise de position a été signée par différentes organisations et institutions (le cas d'une prise de position collective relative à la problématique des relations hommes-femmes – «gender» – le montre clairement). D'autres réflexions sont par contre sur-représentées lorsque, par exemple, plusieurs petits groupes membres d'une même association dans une certaine région ont envoyé individuellement leurs réponses. On peut aussi considérer comme

sur-représentées certaines positions individuelles (originales ou remarquables) auxquelles le rapport accorde parfois davantage de place. Dans la mesure du possible, ce fait est signalé dans le passage concerné. Mais nous le soulignons encore une fois ici: il s'agissait en premier lieu de sonder le contenu d'un point de vue qualitatif et non pas quantitatif. La Consultation ne doit donc pas être comprise comme une procédure de consultation stricto sensu qui tenterait de connaître l'opinion majoritaire.

Les réflexions concernant l'environnement ainsi que la dignité humaine et les droits de l'homme ont fait l'objet, dans un premier temps, d'une évaluation distincte. Puis elles ont été intégrées dans les chapitres *Le social, Le politique* (parties 2 et 4.4), *L'économique* (parties 1.2.4) et *L'Eglise*.

La base de discussion intitulée «Quel avenir voulons-nous?» qui avait été mise à disposition a suscité un certain nombre de réactions. Ces dernières sont présentées dans le chapitre *A propos de la Consultation*.

La question de l'avenir, formulée de manière très ouverte dans le titre, a parfois suscité des réflexions d'un tout autre type que celles de caractère social et économique qu'abordait la base de discussion. Ceci apparaît surtout dans le chapitre *Le social*.

1.2 Les personnes et les groupes à l'origine des envois

39% des prises de position ont été envoyées par des personnes à titre individuel et le 61% par des «groupes». La catégorie «groupe» englobe une réalité très diverse allant du couple marié aux manifestations suivies par un nombre de participantes et participants plus ou moins important. Les paroisses, les associations et les organes de l'Eglise, de même que les groupes divers qui se sont constitués expressément pour la Consultation, sont également réunis dans la catégorie «groupe». Font encore partie de celle-ci les partis politiques, les associations économiques, les services spécialisés et diverses autres collectivités.

La répartition entre les langues est la suivante: 65% des prises de position ont été rédigées en allemand, 33% en français et 2% en italien. Si l'on considère l'ensemble de la population suisse (recensement de 1990), les réponses en français sont sur-représentées, celles en italien sous-représentées. Nous n'avons pas enregistré de réponses en rhéto-romanche ou dans d'autres langues.

³ Toutes les citations en retrait de ce rapport sont tirées de réponses à la Consultation.

19% des prises de position étaient rédigées par des femmes (des femmes à titre individuel et des «groupements féminins», par ex. des associations féminines ou des commissions féminines), tandis que la proportion des hommes (hommes à titre individuel et quelques groupements) s'élève à 28%. Le reste se compose à peu près pour moitié de groupes mixtes et de groupes pour lesquels nous n'avons pas de données précises quant à la répartition entre femmes et hommes (par ex. les envois n'indiquant pas qui participait à telle ou telle manifestation ou anonymes).

Comme la Consultation n'était pas associée à un sondage statistique, il n'a été possible de trouver certaines indications que quand celles-ci étaient explicitement données dans les réponses reçues ou quand les expéditeurs ou expéditrices étaient connus des responsables de la Consultation. C'est pourquoi les données quant à l'appartenance religieuse et à la confession doivent être lues avec une certaine prudence: 13% des personnes et des groupes qui ont répondu sont protestants, 29% catholiques-romains, 19% «chrétiens» (dont un groupe d'orthodoxes, ce qui nous réjouit, presque $\frac{3}{4}$ clairement œcuméniques, les autres étant chrétiens sans qu'il soit possible de spécifier davantage) et 39% sans indication. Relevons encore que certains groupements non-chrétiens ont également participé à la Consultation, par exemple une organisation suisse de musulmans et musulmanes.

De quels cantons provenaient les prises de position? C'est Berne qui est en tête avec 127 réponses; viennent ensuite Zurich avec 118 réponses, Genève avec 82 et Vaud avec 81. 75 réponses nous sont parvenues de Fribourg, 70 du Valais, 65 de Lucerne et 56 de Saint-Gall. Pour les autres cantons, le nombre des réponses est inférieur à 50. Il faut remarquer encore que tous les cantons sont représentés, ce qui prouve que la Consultation œcuménique a eu un écho dans l'ensemble de la Suisse.

Si l'on considère les auteurs des envois, il apparaît que les enfants et les jeunes étaient peu nombreux. Nous enregistrons également une faible participation chez les étrangers et les étrangères qui étaient eux aussi invités à participer⁴, de même que chez les chômeurs. La Consultation avait pour but d'encourager le dialogue avec les milieux politiques et économi-

⁴ L'invitation à participer au débat s'adressait explicitement aux «habitantes et habitants de la Suisse» (cf. lettre d'invitation en introduction à la base de discussion).

ques. Au vu des réponses issues de ces milieux, la Consultation a eu peu d'écho⁵.

1.3 Elaboration et forme des prises de position

Les prises de position sont nombreuses à reprendre les questions posées dans la base de discussion⁶, qu'elles émanent de personnes individuelles ou de groupes. Entre 20 et 30% des prises de position répondent à une ou plusieurs d'entre elles, de manière plus ou moins détaillée. Dans les réponses à la question 2, il arrive parfois que l'on ait choisi une liste de mots-clés pour indiquer ce qui est source d'inquiétude ou d'espoir dans la situation sociale et économique actuelle. D'autres réponses traitent un ou plusieurs des thèmes abordés dans la base de discussion. L'argumentation se développe en partie en se référant à la base de discussion, en indiquant alors s'il y a opposition ou accord ou si certains aspects font défaut (par ex. la famille ou la subsidiarité). Il y a aussi des prises de position formulées comme réplique à la base de discussion.

Toute une série de prises de position est issue de discussions qui se sont déroulées une seule fois, publiquement ou en cercle fermé. Il s'agit par exemple de manifestations sous forme de débats publics ou de conférence d'introduction à la Consultation. Il y a eu parfois des journées d'étude. Parmi les discussions organisées au niveau interne, on trouve par ex. des séances (de commissions) ou des sessions de perfectionnement qui étaient consacrées à la Consultation.

Il convient de mettre en évidence également un certain nombre de prises de position qui témoignent d'une réflexion prolongée. Il y a eu ainsi par exemple plusieurs cycles de manifestations publiques qui suivaient la méthode «voir-juger-agir». A leur issue, nous avons reçu la liste des sujets de discussion des participantes et participants. Dans d'autres cas, nous avons reçu la synthèse ou le procès-verbal de plusieurs discussions qui s'étaient déroulées durant un laps de temps assez long. Les synthèses qui résultent de sondages internes constituent un cas particulier (par ex. l'action de cartes postales de la Ligue suisse des femmes catholiques, le sondage auprès de l'Entraide féminine protestante suisse ou de l'aumônerie des jeunes en Thurgovie).

⁵ Il ne faut toutefois pas oublier que des personnes issues des milieux politiques et économiques ont participé à certaines manifestations ou qu'elles sont engagées dans les organes de l'Eglise. De ce fait leurs réponses nous sont parvenues, le cas échéant, sous une autre «étiquette».

⁶ Ces questions sont dispersées dans la base de discussion et sont reproduites toutes ensemble à la page 31 de celle-ci.

Parmi les réponses écrites, quelques-unes sortent du lot quant à leur forme ou leur contenu. Les deux envois les plus courts consistent, le premier en une équation mathématique, l'autre en trois phrases. Les plus longs dépassaient les 100 pages. Mais de par leur forme aussi, les envois diffèrent beaucoup: il y a des conférences (dont deux réunies dans les actes d'un congrès et l'une tirée d'un cycle de cours universitaires), des travaux scientifiques (par ex. deux travaux de licence) et des prédications, de même que des poèmes, des nouvelles et des esquisses de projets. Il va de soi qu'avec des approches si différentes, le type de débat variait, lui aussi, beaucoup...

On trouve également parmi les réponses des créations picturales. Nous mentionnerons ici une série de dessins d'enfants qui expliquaient ce que signifiait pour eux être heureux et répondaient ainsi à une question parue dans le calendrier francophone de la campagne de carême de 1999. Nous relèverons également les travaux réalisés dans le cadre d'un concours de photos et de diapositives organisé en 1999 par le service des médias audiovisuels de l'Eglise à Zurich ou encore des affiches (Flipchart) sur lesquels figurent en images et en mots des réflexions quant à l'avenir.

2 La manière de voir des participantes et participants à la Consultation

Dans la base de discussion, la Consultation œcuménique posait 11 questions aux lecteurs et lectrices. Les trois premières concernaient la situation vécue par chacun et la vision personnelle de l'avenir du pays. Un quart à un tiers des contributions répondent à ces questions, tant des groupes que des personnes. Elles ne représentent pas tout l'éventail de ce qui a été reçu, mais donnent, malgré cette restriction, un aperçu révélateur de la situation des personnes qui ont pris la peine de répondre à ces questions. La manière dont les questions étaient formulées au départ donnait certes à la thématique un certain éclairage. Malgré tout, les réponses reflètent assez bien ce qui guide les participants à la Consultation dans leur appréciation de l'avenir social et économique de la Suisse. S'il s'agit, par exemple dans les questions 2 et 3, de peurs ou de difficultés, l'évaluation qui suit ne doit pas être comprise comme une mesure quantitative de ces aspects. Il s'agit plutôt de voir ce qui est source de préoccupation ou d'espoir pour les intéressés.

2.1 «Comment a changé votre rôle, votre place dans la société ces dix dernières années?»

25% des envois répondent à cette question, la première posée dans la base de discussion. La plupart émanent de personnes individuelles dont une bonne partie ont un certain âge et vivent dans des conditions matérielles sûres. On peut donc supposer qu'elles ne connaissent que par ouï-dire les transformations sociales actuelles dont elles parlent (pauvreté en hausse, rétrécissement de la classe moyenne, exclusion, mutations dans le monde du travail, etc.).

«Ma situation personnelle est bonne, mais je trouve alarmant que 90% des gens doivent aujourd'hui se serrer la ceinture.»

L'accent est mis soit sur la situation personnelle soit sur les changements sociaux et économiques en général (surtout en Suisse). Dans le premier cas, il n'est pas possible d'estimer de manière uniforme si des changements ont eu lieu et, le cas échéant, comment ils sont perçus. Si l'on relève les tendances générales, les avis convergent en gros pour dire que des changements ont réellement eu lieu et ceci, au détriment de la prospérité et de la coexistence sociale pacifique.

Il y a quatre appréciations différentes des changements survenus dans sa propre vie au cours de ces dix dernières années:

1. Certains déclarent *ne pas avoir vécu de changements* importants.
2. D'autres évoquent des changements profonds lors du passage à la *retraite*. Ce changement est mentionné de manière neutre ou placé dans un contexte plus large. On trouve aussi bien la mention de pertes financières, que l'insistance sur la sécurité financière et l'enrichissement qu'apporte ce changement par rapport à la vie professionnelle antérieure (du temps pour le bénévolat, pour les petits-enfants, les voyages, la réflexion, etc.). Ces personnes citent par exemple les transformations économiques en les associant à leurs répercussions sur la vie sociale personnelle dans le monde du travail et sur le marché du travail ou le manque d'argent croissant et ses effets sur le domaine social.
3. Une autre façon de parler des changements consiste à les considérer comme *une partie normale de la vie* et à accepter que tout ce qui vit est caractérisé par le changement. Pour les auteurs de cette appréciation, les changements se produisent nécessairement, car ils sont liés aux différentes périodes de la vie. Les éventuels coups du

sort en font partie. Un quart de ces réponses décrit ces changements de manière neutre; quant aux autres intéressés, ils ressentent la situation résultant de ce changement comme mûre et positive. Quelques exemples pour illustrer ce point de vue: la formation est terminée; l'existence de la famille semble assurée; du fait du chômage, il a été possible de saisir une nouvelle chance; en raison d'une surcharge professionnelle trop importante, les intéressés ont décidé eux-mêmes certains changements (mise à la retraite anticipée, changement d'emploi, etc.).

4. Un dernier ensemble de réponses fait expressément mention des *changements sociaux* généraux sans entrer en détail sur les réalités individuelles. Il s'agit de la transformation du monde du travail et, de manière générale, d'évolutions venues de l'économie et qui se font au détriment des travailleurs et des travailleuses. Ces mutations sont ressenties avant tout comme un fardeau et rarement comme chance. Ne faisant pas partie d'un projet de vie, elles sont mal acceptées et perçues comme confuses. Ce jugement concerne surtout des changements sociaux que l'on n'a pas vécus soi-même, même si des expériences personnelles s'y mêlent parfois:
- la famille a moins d'argent à disposition (revenu plus faible, dépenses fixes en hausse, parfois chômage),
 - tout va toujours plus vite,
 - lorsqu'on est «en marge», on n'est plus écouté, plus estimé (par ex. comme «vieux»),
 - incertitude quant à l'avenir de l'AVS (les rentes ne sont plus garanties) et face à la hausse des coûts de la santé.

Quelquefois, on mentionne aussi un aspect positif: une meilleure cohésion entre les individus pourrait se développer, du fait que l'Etat et l'économie offrent moins de sécurité. Mais le plus souvent, on nomme parmi les répercussions des changements sociaux sur le *monde du travail*: le stress, l'intensification de la journée de travail, les horaires de travail préjudiciables pour la famille, la peur des licenciements et des réductions salariales. Au nombre des répercussions sur le *marché du travail*, on cite la diminution des chances pour la main-d'œuvre peu qualifiée et les jeunes, les personnes partiellement handicapées, les étrangers et les étrangères connaissant mal la langue (locale) ainsi que les mères ayant peu de possibilités d'être flexibles. S'ajoutent à cela l'ajustement insuffisant de la sécurité sociale

au chômage de masse et le mauvais statut des chômeurs. Les facteurs souvent mentionnés sont également le manque accru de moyens financiers en raison de la hausse des coûts, les baisses de salaire ou le chômage, l'âge de la retraite, les mauvaises prestations sociales ainsi que la politique de restriction budgétaire des pouvoirs publics. Les textes font aussi mention, à côté des changements économiques et de leurs répercussions sur la situation sociale personnelle, de changements de caractère plus général, notamment l'isolement des exclus et l'individualisme qui porte préjudice à la solidarité. Les transformations que cela occasionne sur le plan social sont jugées tout à fait négativement.

2.2 «Quels sont les changements sociaux et économiques qui vous inquiètent le plus? Lesquels vous donnent au contraire confiance et espoir?»

33% des réponses concernent cette question 2 de la base de discussion, les groupes étant aussi nombreux à s'exprimer que les personnes individuelles. Lorsqu'il s'agit des craintes, les prises de position évoquent presque toujours les conséquences négatives des changements économiques. Seules deux réponses font référence exclusivement à une attitude qui fait peur, à savoir un sens des responsabilités insuffisant. Les autres textes qui mentionnent également l'égoïsme et le manque de solidarité établissent une corrélation avec les nouveaux impératifs tels que le rendement et la concurrence. Ces derniers ont des effets au-delà de l'économie et affectent les rapports humains, si bien que l'être humain est toujours davantage jugé en fonction de ses prestations. On est confronté de plus en plus à la prééminence de l'argent, du pouvoir et de la consommation et ceci favorise une attitude de mépris envers les plus démunis. Les problèmes environnementaux grandissants, imputables essentiellement au fait que la croissance économique doit avoir lieu à n'importe quel prix, sont eux aussi perçus comme une menace.

La plupart des écrits attribuent la responsabilité des changements sociaux à *l'économie*, tout comme la détérioration de la situation des employés et des employées et l'exclusion des plus faibles du circuit du travail. Ceci met à l'épreuve la capacité de tolérance des individus et de la communauté sociale tout entière. La peur est principalement liée à l'emploi et aux prestations sociales telles que l'aide sociale et l'assurance vieillesse. Les sécurités offertes par la civilisation du travail menacent de s'effriter, et ceci

apparaît aux yeux de beaucoup comme un recul face aux acquis de notre Etat social. La mondialisation, les fusions, le néolibéralisme, la flexibilité accrue, la prééminence du capital sur l'être humain, les transformations au niveau de l'organisation du travail et le développement technologique, de même que la perte des emplois, sont identifiés comme étant les causes de peurs aujourd'hui dans notre monde. Le sentiment d'être menacé prédomine: être livré sans défense, n'être qu'un rouage interchangeable n'importe quand, ne plus comprendre les mécanismes, ne pas pouvoir évaluer les conséquences et se sentir impuissant face au caractère imprévisible des changements et à leur rapidité. Il est en outre question de la détérioration des conditions de travail. Dans ce contexte, il est fait mention très souvent de l'émergence d'une société dite à deux vitesses dans laquelle salariés et chômeurs sont perdants. Ceux qui ont encore un emploi souffrent de la pression croissante et du stress (processus de production plus rapides) et du manque d'espace laissé à la famille et à la dimension sociale (en raison des horaires de travail flexibles dans l'intérêt de l'entreprise); le travail ne sert plus qu'à gagner de l'argent et perd sa dimension positive. Quant à ceux qui n'ont pas de revenu, ils souffrent d'exclusion, un phénomène qui touche en tout premier les employés les moins performants ou les plus coûteux (les femmes, les étrangers et les étrangères ainsi que les jeunes sans bonne formation, les personnes «ayant des dons différents» ou les personnes de plus de 50 ans).

Les prises de position qui témoignent d'une perte d'emploi vécue personnellement (soi-même ou dans la famille) donnent généralement une image plus nuancée de la situation et évoquent également la chance inhérente à un changement – même si ce dernier est contraint.

Il est aussi souvent question de l'écart croissant entre pauvres et riches. Les moyens financiers des familles se réduisent. Pour une même prestation, on gagne moins maintenant qu'auparavant. La classe moyenne s'amincit. A côté de cette injustice sociale, on craint aussi les tensions sociales qui pourraient naître. On a peur de la violence et des émeutes de la jeunesse qui ne voit pas d'avenir devant elle, car elle ne dispose pas de place d'apprentissage ou d'emploi garanti. La xénophobie croissante inquiète elle aussi, de même que la montée du nationalisme ou de l'extrémisme dans la politique et la religion.

Le second facteur important qui suscite la peur concerne les *comportements*. L'individualisme accru et l'indifférence, le relâchement de la responsabilité personnelle, le manque de solidarité, l'intolérance et

l'absence de communication sont cités aussi souvent que la perte des valeurs fondamentales, que la peur de l'avenir de la famille et de la foi. Le matérialisme et le consumérisme sont un autre domaine thématique abordé: ils témoignent d'abord de l'absence de valeurs spirituelles et secondement d'une attitude de gaspillage face aux ressources et à l'environnement.

Le troisième élément important cité est le manque de confiance envers la classe *politique* et l'Etat. La politique est à la traîne du développement. On craint la perte d'influence de l'Etat et le primat de l'économie sur la politique, surtout parce que l'économie n'a pas d'éthique et que ce sont des représentants de l'économie qui orientent la politique. On craint en outre le démantèlement des services de l'Etat et la disparition de la notion fondamentale de *service public*. Ce qui apparaît comme très menaçant, c'est avant tout la réduction des prestations sociales. Un autre point mentionné est la perte des acquis dans le droit du travail (dérégulation) ainsi que les transformations des processus démocratiques (le pouvoir décisionnel est concentré dans quelques mains). Un autre aspect perçu comme une menace est l'absence d'une politique qui serait en mesure d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution des problèmes de la mondialisation.

Les changements sociaux et économiques qui suscitent confiance et espoir chez les auteurs des prises de position peuvent être classés en deux catégories. Il y a d'une part la *croissance* en un changement dans le sens du mieux; d'autre part, au niveau concret de l'*expérience*, il existe des initiatives qui donnent confiance. Les idées et les convictions suivantes font notamment partie du premier groupe:

- il y aura un retour du balancier,
- les opprimés se défendront,
- les femmes introduiront de nouvelles valeurs,
- la jeunesse sera capable d'affronter les problèmes de l'avenir de manière créative et de trouver sa place dans un contexte renouvelé,
- l'être humain est capable d'apprendre et de changer. Sa sensibilité accrue pour les problèmes écologiques ainsi que la solidarité devenue nécessaire avec les personnes exclues du système économique renforceront sa volonté de vivre et d'agir en accord avec cette prise de conscience,
- la providence divine,

- l'économie deviendra sociale, humaine et écologique,
- les interactions économiques auront un effet de frein sur les guerres et renforceront la perception des relations mondiales et des interdépendances,
- l'intégration européenne apportera la sécurité sociale,
- les erreurs de l'économie orientée vers le profit amèneront un revirement de situation,
- les difficultés matérielles contraindront à la solidarité,
- les médias auront la force d'exercer une pression grâce à l'information,
- les nouveaux moyens de communication fourniront à la population les informations nécessaires pour améliorer sa situation.

Parmi les expériences qui donnent espoir, on trouve les mouvements qui œuvrent pour davantage de justice ou pour les questions écologiques. Ces deux types de mouvements montrent que la solidarité et la responsabilité n'ont pas disparu et peuvent aujourd'hui encore être vécues. Il est souvent question d'un changement de mentalité en cours: on devient plus ouvert, toujours plus conscient et critique, les mutations sociales et économiques font l'objet de débats, les Eglises et d'autres institutions prennent position publiquement. Il y a une sorte de retour aux valeurs essentielles. On est plus attentif à l'attitude à adopter face aux personnes en détresse. Il y a des initiatives locales visant à faire ensemble tout ce qui est possible les uns pour les autres et pour ses descendants. Des personnes prennent la défense du bien commun et assument des responsabilités de caractère social et éthique. Ces initiatives voient le jour aussi bien à petite qu'à grande échelle. On cite comme marques de solidarité dans les structures régionales: l'expérience des talents, les groupes d'entraide, les dons, le volontariat, l'entraide de voisinage, les PME qui engagent des chômeurs, l'auto-partage (car-sharing), les contacts entre étrangers et Suisses, de petits groupements qui cohabitent de manière plus réfléchie, responsable et humaine et abordent par-là globalement la problématique humaine et sociale en ouvrant de nouvelles perspectives (par ex. Longo Mai). De petits progrès dans la relation avec la nature apparaissent: une sensibilité et un engagement accrus pour la protection de l'environnement et pour la préservation de la santé. Ce qui est source d'espoir, c'est aussi le revirement de la politique, par exemple en matière d'écologie, l'obligation de déclarer l'origine et le mode de production des matières premières et des denrées alimentaires, l'agriculture biologique, la taxe sur l'énergie devenue envisageable, la promotion des énergies renouvelables et la décision de limiter la pollution à l'échelon mondial. Souvent, ce sont

aussi, à côté des grandes organisations, des personnalités hors du commun qui font des «choses bien» et donnent à espérer. Les nouvelles idées invitent, elles aussi, à avoir confiance en l'avenir; on cite notamment en exemple des nouveaux modèles de travail comme le job-sharing, la retraite anticipée ou la redistribution du travail et sa réévaluation.

Deux autres domaines sont souvent mentionnés comme source d'espoir: la lutte organisée sur le plan politique pour davantage de justice de même que l'engagement des ONG internationales qui s'investissent pour la reconnaissance des droits de l'homme et la punition des crimes contre l'humanité ainsi que pour le commerce équitable. Les noms souvent cités à propos de ce dernier sont les magasins Claro, les magasins du Monde, le label Max Havelaar, la Déclaration de Berne et la Banque alternative suisse. Certains se réjouissent aussi de voir que l'éthique dans l'économie devient un sujet de discussion; d'autres voient d'un œil optimiste l'offre de fonds de placements écologiques ou éthiques de certains instituts.

2.3 «La Consultation est fondée sur l'idée que l'avenir social et économique est difficile. Quelle est votre propre analyse, votre propre évaluation?»

23% des participants à la Consultation ont traité la question 3 de la base de discussion, à savoir deux fois plus de personnes individuelles que de groupes. Les avis exprimés sont très hétérogènes et il n'est guère possible de trouver des convergences. Chaque prise de position adopte une perspective différente ou mentionne d'autres éléments. Les estimations vont de «la crise n'est pas grave pour moi» à «Oui, l'avenir est rempli de difficultés inconnues jusqu'alors», en passant par «L'avenir n'a jamais été simple». Les voix qui énumèrent les problèmes et les analysent sont plus fortement représentées que celles qui ne se sentent pas menacées par les changements. Souvent, nous sommes en présence de textes très courts qui se contentent de dire qu'ils sont d'accord avec l'appréciation de la Consultation œcuménique.

Si l'on ne considère que les prises de position selon lesquelles l'avenir est devenu plus difficile aujourd'hui, deux tendances apparaissent. L'un des points de vue demande un *changement de mentalité* ou postule la confiance dans la capacité de changement de l'être humain. Car pour avoir de nouveau le sentiment de déterminer soi-même son destin dans une période de changement, il faut que l'on s'adapte aux conditions extérieu-

res. Il faut apprendre de nouvelles stratégies ou s'adapter à la nouvelle situation plutôt que de chercher à la contrôler. L'autre tendance cherche dans la *politique* et non pas dans des stratégies individuelles la force de régulation. Pour que les acquis de l'Etat social et de la société du travail (sécurité sociale, intégration et cohésion) ne s'effritent pas, les conditions structurelles doivent être modifiées par la politique.

Ces deux tendances apparaissent dans tous les enchaînements et gradations possibles. A côté d'affirmations du type «il y a beaucoup de problèmes, nous devons les résoudre de manière pacifique», on trouve des analyses qui citent comme mal foncier des causes spécifiques (par ex. extension de la technique et du bien-être matériel, croissance démographique, informatique, écart des richesses entre le Nord et le Sud, mondialisation, mobilité, immigration, multiplication des groupes marginaux à cause de l'évolution économique, absence de sens moral, corruption). D'autres prises de position précisent que l'avenir est devenu plus difficile (pas pour les rentiers AVS, mais pour la jeune génération et la classe moyenne, etc.). D'autres encore font des propositions pour améliorer la situation. On demande avant tout un changement de mentalité dans plusieurs domaines. Le partage du travail est considéré par plusieurs comme un remède contre l'exclusion du monde du travail de la partie la plus faible de la population active. Parfois, on souhaite une redéfinition du travail, de manière à ce que le travail non rémunéré soit placé au même niveau que l'emploi salarié. Dans le monde du travail, il est demandé aux employeurs d'être davantage à l'écoute des besoins des individus et d'assumer leurs responsabilités, tandis qu'il est exigé de la part des travailleurs et des travailleuses de s'adapter aux nouvelles situations, d'être mobiles et flexibles. Sur le plan politique, on demande d'une part un engagement plus important de la base, de l'autre aux politiciens en place de s'impliquer réellement pour l'humanité. On attend de la politique qu'elle sensibilise aux problèmes et essaie de les résoudre pas à pas. La politique devrait aussi encourager les citoyens et les citoyennes à adopter une telle attitude. On juge une bonne information essentielle pour pouvoir trouver des solutions satisfaisantes.

Un thème important est la répartition équitable des richesses: pour réduire le fossé entre pauvres et riches, il faudrait consolider la classe moyenne. Il faudrait en outre que l'Etat légifère pour réguler l'économie. La crise actuelle est considérée dans certains cas comme la chance d'un retour à des valeurs fondamentales, notamment dans le sens d'un renon-

cement au consumérisme, au luxe et au profit personnel. L'espoir est exprimé aussi de voir les difficultés matérielles contraindre à la solidarité ou de voir s'engager le dialogue entre les partenaires sociaux, dans la mesure où on lui insuffle un nouvel élan. A côté du changement de mentalité, il y a des valeurs auxquelles on tient. Ce sont avant tout la démocratie et en partie l'économie capitaliste. Quant aux attentes à l'égard de l'Eglise, elles sont réunies dans le chapitre *L'Eglise*.

La plupart des participants à la Consultation mentionnent les contextes défavorables et/ou les questions dont il faudrait s'occuper pour que l'avenir paraisse moins sombre. Dans la question 3, il n'est que rarement question d'espoir ou de sources d'espoir de type institutionnel ou personnel, de même que de modèles de solidarité – en raison du fait ou malgré le fait que cela ait été souvent évoqué à la question 2. Il est frappant de constater que de nombreux aspects postulés pour un avenir positif sont mis en corrélation avec ceux qui avaient été associés, dans les réponses à la question 2, à des changements inquiétants. La perte du sens des responsabilités et l'influence décroissante de la politique apparaissent dans les réponses à la question 2 alors qu'ici, à la question 3, on mentionne la solidarité et l'intervention politique comme solutions possibles pour venir à bout des problèmes sociaux actuels. Cela signifie d'une part que beaucoup de personnes n'ont plus confiance dans la politique et jugent impossible que l'Etat puisse encore intervenir de manière correctrice sur le cours des événements. Mais d'autre part un nombre de personnes tout aussi important attend que l'on résolve au niveau politique les problèmes relevant de l'avenir.

3 Visions et représentations de l'avenir

Les enfants ont des rêves, des idéaux, des vœux, des espoirs et des peurs et sont désireux de les exprimer. Il n'en va pas autrement des jeunes, qui sont désignés comme «notre avenir» dans les prises de position des adultes. Il semble pourtant que les jeunes ne parviennent guère à jeter un regard vers un futur dépassant quelques années. Ce qui compte pour eux, c'est le présent et les défis qu'il implique. L'école, la formation, la profession et les relations humaines occupent beaucoup de place. Lorsqu'un avenir plus lointain est évoqué, on voit apparaître des images qui expriment des besoins fondamentaux de paix, de sécurité et de bien-être – pas seulement pour eux-mêmes et leur pays. Transparaît en même temps,

à travers les peurs exprimées, la certitude désillusionnée que ces visions se situent essentiellement dans le domaine des vœux et non pas de la réalité.

Le point de vue des adultes se rapproche de celui des jeunes quand ils demandent aux Eglises responsables de la Consultation de faire preuve d'un peu de modestie quant à leurs représentations de l'avenir et d'abandonner leurs utopies et leurs projets «de réformer le monde». A cet égard, des critiques sont adressées à la base de discussion. Certains estiment qu'elle parle du Royaume de Dieu comme si cela était faisable ici-bas ou qu'elle court le risque, en lançant l'idée d'un examen de compatibilité avec le Royaume de Dieu, de s'attacher à tel point à un idéal, que la réalité, en comparaison, est inévitablement condamnée à échouer. Certaines prises de position se montrent sceptiques d'une autre manière, en considérant que les schémas de pensée et les grilles qui servent à interpréter le monde d'aujourd'hui et à résoudre les problèmes ne sont pas applicables à l'avenir, car sa complexité rendra ce type d'instruments inopérants.

Dans l'ensemble, on trouve aussi à côté de vœux très personnels concernant l'avenir (santé, carrière professionnelle, bonheur personnel) et des démarches pragmatiques (par ex. l'introduction d'un label éthique pour les denrées alimentaires) et également l'idée que nous avons besoin de «croyants et de visionnaires» et que parmi eux, les «trouble-fête» sont précisément, comme dans le cas des prophètes dans la Bible, les plus importants. Le message biblique est souvent mentionné comme terrain nourricier d'une pensée visionnaire. Pour préserver leur crédibilité, les Eglises sont encouragées à entretenir leurs visions dans le cadre du triptyque «justice, paix et sauvegarde de la Création».

«Si tu veux construire un bateau, tu ne dois pas apprendre aux gens à ramasser du bois, mais leur donner envie d'aller sur la mer.»

Bon nombre de prises de position soulignent l'importance des communautés religieuses pour le maintien et la réalisation de valeurs fondamentales dont font partie la non-violence, la paix, l'ouverture, le sens communautaire et la solidarité. La solidarité au sein de son propre pays et un partage des responsabilités au niveau mondial expriment, de manière récurrente, ce que beaucoup souhaitent quant à l'avenir économique et social de la Suisse. Par la solidarité s'exprime souvent la vision d'une Suisse capable d'une répartition équitable du travail, des richesses et de l'engagement social, capable aussi de la faire valoir au niveau interna-

tional et dans des contextes plus larges (générations futures, le monde, etc.). Très souvent, cette notion n'est pas seule mais se trouve complétée par d'autres mots-clés qui précisent de quels aspects il s'agit: durabilité écologique, répartition équitable des ressources, une économie de la plénitude de la vie plutôt que de la profusion des biens matériels. Une prise de position explique par exemple que «toutes les formes d'activités souhaitées sur le plan économique sont mises en valeur et fondent la préférence à avoir sa part du produit social.» Il s'agit fondamentalement d'humaniser le monde et non pas de maximiser les richesses.

«A notre avis, la société humaine se compose de personnes qui ont les mêmes droits et devoirs; leur dignité et le respect mutuel doivent être au premier plan, comme le stipule expressément la Déclaration universelle des droits de l'homme.»

Mais ne courons-nous pas le risque, en traitant de l'avenir que nous souhaitons, de rêver d'un avenir «fait sur mesure» et d'ignorer la réalité telle qu'elle existe, comme le suspectent certains des participants et participantes à la Consultation? Mais que pouvons-nous opposer alors au découragement et au sentiment d'impuissance qui se répandent? La religion ne doit pas devenir «l'opium du peuple», mais les Eglises – c'est ce que demandent bon nombre de prises de position – doivent prendre au sérieux leur mission prophétique. Elles doivent instaurer le dialogue entre le message de l'Écriture Sainte et les «affaires du monde», s'interroger sur leurs racines et redécouvrir leur propre spiritualité.

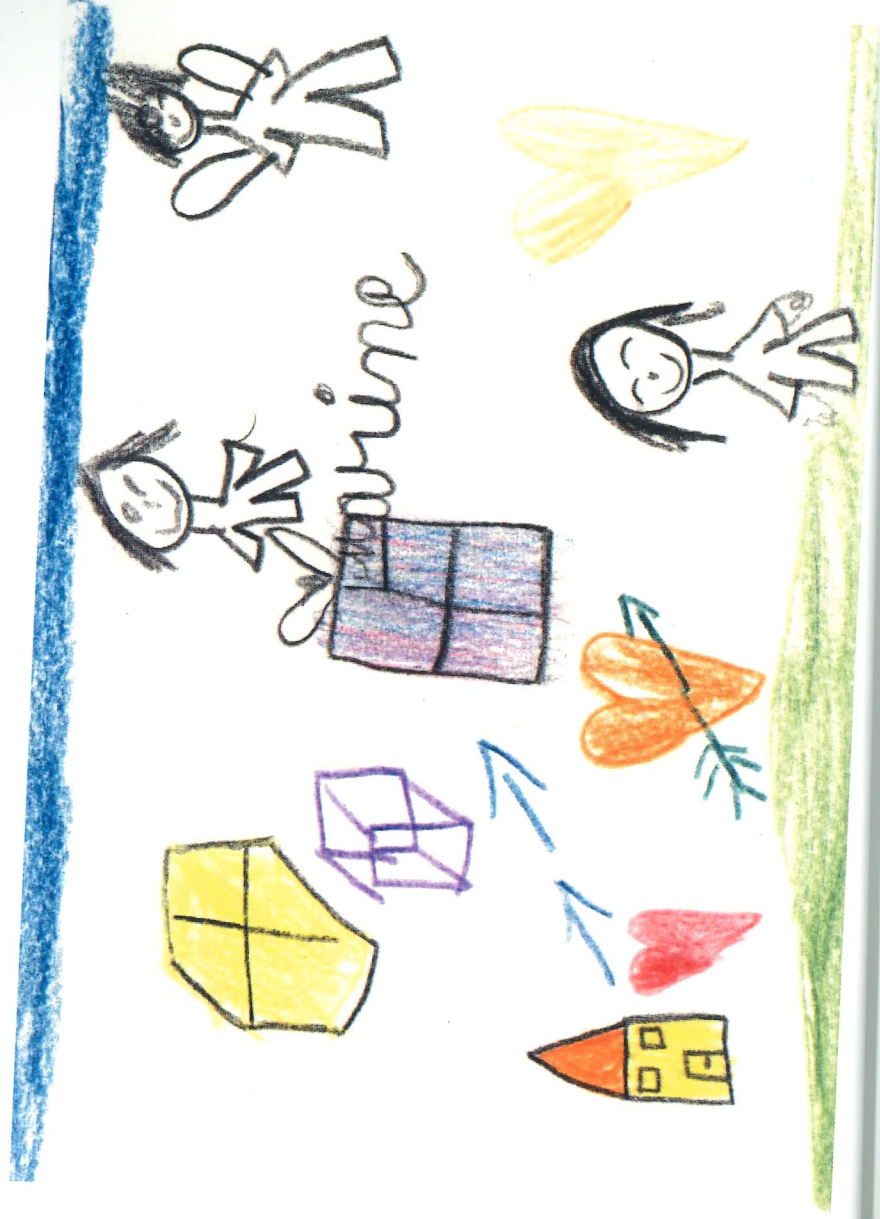
pour être heureuse il me faut:



L'amour de mes parents
et de ma famille.



des amis



Edith

Consultation Occasionnelle
 Case postale 7442
 3001 Berne



J'y suis heureux quand je suis avec l'école j'ai besoin que ma famille m'aime.



social

Ce chapitre traitant du social est relativement étendu. Il traduit la préoccupation d'une partie non négligeable des personnes et des groupes ayant pris position par rapport à la Consultation œcuménique sur l'avenir social et économique de la Suisse. Cet accent particulier mis sur la dimension sociale du futur des habitant(e)s de ce pays est souligné par l'importance du thème «solidarité» qui est présent dans plus de 50% de toutes les prises de position¹ à la Consultation. Plus globalement, ce sont quelque 4000 extraits de provenances très diverses qui ont servi de support à la rédaction de ce chapitre. Face à la multiplicité des sources, le défi consiste à offrir une unité et une logique rédactionnelle dans le compte-rendu écrit. Le texte a été apuré, autant que faire se peut, des positions engagées. Seules les tendances dominantes subsistent. Les rares commentaires qui existent dans le texte sont destinés à faire mieux comprendre le sens général ou la portée d'un point de vue. Enfin le lecteur pourra se guider dans sa lecture par les mots-clés qui apparaissent en gras tout au long du texte.

1 Les problèmes démographiques

Les questions démographiques sont présentes dans un peu plus de 100 extraits de réponses à la Consultation. La **croissance de la population** terrestre tend à inquiéter par la pression écologique qu'elle suppose. La question de la répartition inégale de la population et des richesses (entre les pays riches et les pays pauvres) et les vagues de migration qu'elle entraîne suscitent également des craintes surtout à l'éclairage du déséquilibre démographique des pays occidentaux, à savoir le **vieillessement de la population** (allongement de l'espérance de vie et chute de la natalité). Le défi démographique des pays occidentaux est un des plus difficiles à relever. L'inversion de la pyramide des âges éclaire sous un jour nouveau le futur de nos sociétés, que cela soit en termes de migration (naturalisation facilitée), en termes de capacité à garantir l'avenir des assurances sociales (rationnement des soins, financement des assurances sociales). Quelques questions comme celle de la pérennité de la solidarité entre jeunes et personnes âgées à l'avenir sont ouvertes.

¹ L'expression «prise de position» est à considérer dans un sens large soit comme synonyme de réponse.

L'augmentation de la proportion des **personnes âgées** dans les sociétés occidentales constitue un phénomène exceptionnel. La forte présence des aînés dans la population est un indice de la qualité de la vie. Mais il n'est pas sans soulever de nombreuses questions, notamment en ce qui concerne la **relation entre les générations**. Les problèmes évoqués concernent moins la situation matérielle des aînés, qui reste préoccupante pour une minorité, que leur intégration dans la collectivité. Être âgé signifie, trop souvent, ne plus être intégré. La généralisation de la communication électronique contribue à cette mise en marge. Mais les personnes âgées peuvent demeurer actives, se mettre au service des autres, participer aux réseaux d'entraide. Le rôle et la place des générations plus anciennes de notre société pourraient être mieux mis en valeur au travers d'un «pacte intergénérationnel» favorisant notamment la transmission de savoir-faire, de savoir-être, entre les générations. Les contacts entre enfants et grands-parents sont appréciés des jeunes qui trouvent auprès des aînés plus de compréhension. La reconnaissance de l'interdépendance entre générations est un acte fondamental qui pourrait servir de contrepoids à la privatisation toujours plus poussée de la famille.

2 Politique et problèmes familiaux

La situation de la **famille** préoccupe beaucoup; Ce sont près de 250 extraits qui font référence à ce thème pris dans un sens étroit et près de 500 dans un sens large. Dans la majorité des prises de position, la famille est perçue comme la cellule de base, sur laquelle s'appuie toute notre société. C'est en son sein que se font les apprentissages fondamentaux de l'existence, que se travaillent les ressources, que se cultive l'essentiel des rapports sociaux, que se créent les relations de sens. Le diagnostic généralement posé est celui d'une perte d'influence, voire d'une déliquescence de la famille, qui ne joue plus le rôle qui était le sien autrefois, à savoir l'encadrement des enfants, le soutien des membres dans le besoin, le lieu de médiation et de solidarité par excellence. Le transfert des compétences de la famille vers la puissance publique a entraîné de nombreux changements. Dépossédée d'une partie de son rôle traditionnel, la famille a subi des pressions contradictoires, la faisant éclater d'un modèle traditionnel vers une kyrielle de modèles (famille monoparentale, éclatée, recomposée, concubinage de couples homo/hétérosexuels). La «marchandisation» à outrance, les mutations dans le monde du travail, le rendement à tout prix mettent la famille dans l'incapacité de jouer son rôle

traditionnel de lieu de socialisation. Par nécessité absolue au plan économique, par convention sociale ou simplement pour participer à la société de consommation, les parents sont contraints tous deux de travailler, délaissant en partie leur rôle d'éducateurs, avec tous les risques de dérapage social que cela comporte. Depuis quelques décennies, la cellule familiale peine à trouver sa place dans la hiérarchie sociétale. Certains la décrivent même en contradiction avec la société actuelle. D'un côté, un microcosme dont les valeurs sont le partage, l'écoute, la stabilité, la solidarité, de l'autre, une société dont les mots d'ordre sont le rendement, la concurrence, l'efficacité.

Favoriser la famille passe par un soutien et une revalorisation. Si le soutien financier habituel est généralement jugé insuffisant, le débat est partagé quant aux aides étatiques à apporter aux mères au foyer, tant dans une perspective générale (reconnaissance du travail éducatif, des tâches ménagères) que plus ponctuelle comme l'aide à la maternité. Mais une large convergence existe autour de l'idée que les besoins habituels d'une famille devraient être couverts par un seul salaire. Des propositions sont faites pour aider financièrement la famille par le biais de la fiscalité. La pauvreté, qui tend à toucher de plus en plus de jeunes familles, inquiète. Mais fondamentalement c'est à une redéfinition et une revalorisation de la place de la famille dans la société que l'Etat et l'Eglise sont appelés.

De nombreux appels sont lancés en faveur d'une véritable **politique familiale** qui ne se confine pas seulement aux discours politiques mais qui dégage des moyens financiers pour sa promotion ou son soutien (allègements fiscaux). Non seulement la famille est le parent pauvre de notre système de protection sociale, mais les effets pervers qu'elle peut engendrer sont graves envers les familles décomposées (mère ou père célibataire, divorcés, etc.). Notre société occidentale est peu accueillante, se montre même hostile à l'enfant alors même que son avenir en dépend en grande partie. Les coûts, tout comme l'inconfort social autour des enfants, créent de graves déséquilibres. Plusieurs prises de position manifestent leurs inquiétudes face aux risques de marginalisation et de glissement dans la pauvreté des jeunes familles comptant plus de deux enfants. Contrer un tel courant passe par une approche globale incluant l'accueil des enfants, la formation, le travail salarié ou non, par des revenus de substitution, des allocations, des assurances, etc.

L'idée de **planning familial** divise fortement les opinions en deux camps, avec d'un côté les partisans d'un recours à une planification des nais-

sances pour des raisons écologiques et de pression démographique et, d'autre, les adversaires d'un contrôle par la contraception voire l'avortement. Parmi les personnes s'étant exprimées sur ce sujet, la plupart appellent au respect de la vie; elles reconnaissent néanmoins la nécessité de prendre au sérieux la détresse de certaines situations vécues. Ce n'est cependant pas à l'aide de lois ou de la répression que cette question pourra se résoudre, mais en agissant à la base, en apportant un soutien aux femmes ou aux familles dans le besoin.

L'évolution socio-économique a fortement influencé l'institution du mariage, la mettant quelque peu en porte-à-faux. La conquête de leurs droits par les femmes, suivie de la libération des mœurs, se sont déroulées parallèlement à une entrée retardée des jeunes sur le marché du travail et à un recul de l'âge de la nuptialité. L'idéal du mariage, aussi désirable soit-il, ne correspond plus guère à la réalité. Le concubinage s'est généralisé en tant que période probatoire, sans toutefois faire baisser le nombre de divorces, au contraire. 40% des mariages se terminent aujourd'hui par un divorce. Le regret est quasi unanime, mais certains divorces sont préférables à une union dans laquelle dominent la violence et la haine. La présence de la foi aide à dépasser les périodes de tension. Mais quoi qu'il en soit, les Eglises doivent aussi accompagner et suivre les nouveaux types d'union, et aider les victimes plutôt que de dénoncer et exclure. Une attention particulière doit être apportée aux familles monoparentales qui sont mises en marge à bien des points de vue et confinent à des situations de pauvreté.

3 Les différents composants de la famille

Plus de 250 prises de positions concernent les membres de la famille; le thème des femmes concerne près de la moitié de ces extraits que les associations féminines les plus diverses ont le plus souvent signé. La thématique des femmes a de ce fait donné lieu à de nombreuses prises de position. La plupart des réflexions partent de l'évolution de la place et de la position de la femme durant ces dernières décennies. Provenant d'abord de la partie germanophone de la Suisse, certaines contributions constituent des plaidoyers circonstanciés, en particulier de la part de groupements féminins. Sur la place des femmes dans la société, les constats divergent encore fortement. Pour une minorité des répondant(e)s, la présence des femmes dans l'économie, voire dans la vie active de la société

n'est pas désirable. La fonction de femmes/mères au foyer est essentielle pour l'ensemble de l'avenir de la société, notamment pour l'éducation. Une autre partie de prises de position souhaite une reconnaissance sociale du travail reproductif, par une revalorisation des tâches ménagères, d'assistance et d'éducation, etc., dévalorisées et pourtant vitales.

La majorité des textes relève, quant à elle, une insatisfaction face à la place actuelle réservée aux femmes dans la société, en particulier sur le marché du travail et au sein des Eglises. L'égalité inscrite dans la loi n'existe pas dans les faits. En termes de salaire, de carrière professionnelle, de prise de responsabilité, le fossé est encore important. Au niveau du marché de l'emploi, les femmes ne sont pas encore pleinement reconnues. Elles servent trop souvent de soupape de sécurité pour le marché de l'emploi, occupant des postes de travail mal rémunérés, peu valorisants et précaires. Mères de jeunes familles, mères célibataires, âgées et isolées, immigrées, elles payent un tribut de plus en plus lourd à la pauvreté. Elles sont parmi les *working poor*. La garantie d'un revenu minimal par famille aiderait en premier les femmes. Mais la souffrance des femmes n'est pas seulement matérielle, elles sont encore trop souvent dépendantes économiquement de l'homme, brimées par la violence physique, voire sexuelle et/ou leur engagement sur le plan professionnel, encore considéré comme appoint financier.

Plus fondamentalement, les inégalités décrites relèvent de la répartition du travail entre hommes et femmes, entre travail rémunéré et non salarié. L'essentiel des 215 milliards² que représente le travail non rémunéré est le fait des femmes, dans l'éducation des enfants, l'assistance aux personnes dans le besoin, les tâches familiales, etc. Les propositions d'amélioration présentes dans les réponses vont vers une répartition différente des tâches au sein du couple, sur un modèle de job-sharing, avec une répartition du temps de travail différente prenant en compte l'activité au sein de famille et sur le plan professionnel et une rémunération compensant les inégalités actuelles. Au sein des Eglises et de l'Eglise catholique plus particulièrement, les femmes ne se sentent pas pleinement reconnues, exclues par une «théologie patriarcale». Trop souvent, à leur goût, les tâches à responsabilités sont confiées aux hommes, alors que les femmes sont confinées aux œuvres caritatives. Leur sensibilité, leurs valeurs, leurs expériences, leurs buts méritent aussi d'être respectés.

² Office fédéral de la statistique, *Du travail mais pas de salaire*, Neuchâtel, OFS, 1999.

Les différents projets avancés proposent de définir un nouveau contrat social et/ou un contrat entre genres, de façon à ce que la place des femmes et des **hommes** soient redéfinies sur des bases nouvelles. Comparativement peu discutée, la place des hommes est appelée à évoluer en contrepoint à celle des femmes. Son rôle de pourvoyeur et protecteur de la famille n'est plus entièrement d'actualité. Il lui est demandé de céder certains de ses avantages dans les domaines du pouvoir, de la direction des affaires et surtout du salaire.

La question de l'**égalité** des droits a été beaucoup évoquée dans les réponses. Les objectifs présentés sont larges. Ils recouvrent une non-discrimination pour des motifs de race, de sexe, d'âge, de langue, de situation sociale, de convictions religieuses, philosophiques, politiques, ou encore à cause d'un handicap physique, mental ou psychique (art. 8, Constitution fédérale). Mais c'est l'égalité des droits entre hommes et femmes qui a le plus été abordée. Si l'égalité est prônée dans la loi, encore faut-il lui donner corps. L'article constitutionnel sur l'égalité des droits entre hommes et femmes de 1981 n'a pas encore atteint ses objectifs, peu s'en faut. A travail égal, en moyenne, les salaires féminins sont inférieurs de 25%.

En Suisse, l'égalité entre riches et pauvres, tant au plan de l'application de la justice (moyens de défense) qu'en termes d'égalité de chances, n'est pas garantie. Si l'égalité absolue des droits est une chimère, les différences actuelles sont jugées inconvenantes. L'égalité passe par la réduction des disparités, mais il serait dangereux de viser un égalitarisme totalitaire, niant les spécificités de chacun. Les êtres humains ne sont pas égaux, mais notre société doit s'efforcer d'être égalitaire. A cet égard, les Eglises sont vivement prises à partie prônant l'égalité, mais rechignant à la pratiquer en leur sein.

Les **enfants** et les **jeunes** ont pris marginalement part à cette Consultation. Cela représente à peine plus d'une trentaine de prises de position. Plusieurs adultes ont regretté qu'une chance ait été manquée d'associer la jeune génération à un débat de société important. En ce qui concerne les réponses des enfants, elles sont parfois difficiles à interpréter, étant constituées surtout de dessins, peintures accompagnés de légendes plus ou moins laconiques. Les textes contiennent souvent des impressions, des vœux, des espoirs et des craintes sous la forme de simples mots-clés. Les enfants jugent important d'entretenir de bonnes et solides relations avec leurs parents.

Pour les adultes qui s'expriment sur la situation des jeunes et des enfants, les problèmes de ces derniers se localisent en premier lieu dans le monde des adultes. Les réponses laissent cependant transparaître un sentiment d'impuissance, lorsqu'il s'agit de rendre plausible aux enfants que ce monde est la Création de Dieu et de leur expliquer concrètement comment la chaleur, la tendresse, la communauté et une vie guidée par la foi pourraient trouver à nouveau davantage de place dans notre société, dans la famille ou la commune. Assurer un développement harmonieux de nos enfants sur tous les plans passe par un soutien accru à la famille pour qu'elle dispose de davantage de temps à consacrer à leur encadrement. En effet, c'est en participant à la vie de ses parents que l'enfant trouve la structure de base qui servira à sa vie personnelle et à sa vie en communauté.

Il est difficile de parler au nom de la jeunesse. Pourtant les adultes qui souhaitent intervenir en leur nom, soulignent l'importance du mot-clé de participation. Le désintérêt à l'égard de l'avenir de la société, que semblent manifester de nombreux jeunes, doit être relié à leur sentiment d'impuissance. L'environnement dans lequel la société les appellent à vivre est instable, que cela soit sur les plans de l'emploi, de la profession, des relations aux parents. Le chômage, la compétition pour les places d'apprentissage et les emplois confrontent rapidement les jeunes à la gravité de la vie et cela en particulier pour les jeunes les moins qualifiés. Les frustrations qui s'ensuivent, dans un monde valorisant avant tout l'intégration professionnelle, se traduisent négativement dans leur appréhension de la vie, parfois par le recours à la violence sous différentes formes (déprédations comme produits engendrant la dépendance, etc.).

Une participation accrue des jeunes et des enfants à la vie sociale et politique de notre société, mais aussi à celle de l'Eglise, est indispensable afin de faciliter leur intégration. Des mesures, comme une année sociale en faveur du jeune, pourraient constituer une transition sensée et aiguillonner de surcroît la perception qu'ils ont de la responsabilité sociale qu'ils portent.

4 Socialisations familiale et sociétale

Quelque 500 extraits ont alimenté ce sous-chapitre. La thématique des **parents** a essentiellement été abordée par les enfants qui attendent de

leur part beaucoup d'amour. La **relation parents-enfants** est menacée dans sa qualité par les conditions difficiles du marché du travail qui laissent insuffisamment de temps aux parents pour s'occuper de leurs enfants.

Les prises de position autour de l'**éducation** indiquent l'importance fondamentale de la transmission de valeurs. Il s'agit de savoir à qui l'on destine l'éducation et quelle éducation distiller. Deux niveaux sont identifiables: le premier touche à l'éducation en général; le second concerne plus spécifiquement l'éducation des enfants. A propos du premier niveau, ce sont les lacunes de l'éducation dans notre société qui sont pointées du doigt, décrites comme étant à l'origine d'une partie de la dépravation sociale actuelle: absence de respect, violence, intolérance, etc. L'incohérence de la société est relevée, qui argumente de l'importance de l'éducation pour notre avenir, mais qui n'en fait pas une priorité. L'absence d'orthopraxie est dénoncée, même à l'égard des Eglises qui ne mettent guère en pratique ce qu'elles prônent dans les discours. A l'égard de l'éducation des enfants, les constats de déficit sont là aussi relevés. Les responsabilités éducatives sont de plus en plus floues entre la sphère familiale et l'école. Les parents peinent à assumer cette tâche et l'école notifie son incompetence à cet égard. Dans leur majorité, les arguments évoquent le danger de dérapage et les risques qu'engendre cette incertitude.

Le poids stratégique des parents dans l'éducation de leurs enfants est souligné à maintes reprises, d'autant plus que l'éducation par les parents est un droit fondamental des enfants. Au travers de l'éducation par la famille, ce sont les valeurs essentielles qui doivent être transmises, celles relatives à l'intelligence du cœur et de l'esprit, en particulier. La dominante actuelle dans le service public tend à privilégier une éducation répondant aux exigences économiques de la société. La famille doit au contraire favoriser un apprentissage des valeurs fondamentales dotant les enfants des ressources intellectuelles, relationnelles et spirituelles nécessaires à l'édification de citoyens capables de solidarité, de justice et d'enthousiasme face à la vie. Parmi les valeurs à développer, celles de la tolérance et de la non-violence sont indispensables au futur d'une société multiethnique traversée par de nombreuses tensions. Le respect de l'environnement est aussi une valeur essentielle à transmettre.

Face aux incertitudes de notre société et aux difficultés d'insertion, la **formation** est une des solutions les plus fréquemment citées. L'accent est mis autant sur une solide formation de base que sur la formation perma-

nente. Par formation, les correspondants entendent le plus souvent une formation personnelle développant des valeurs essentielles, comme la créativité, une formation insistant plus sur l'être que le savoir. Apprendre à se connaître, avoir une vie intérieure, mais également apprendre à se comporter, à collaborer. Pareil accent est d'autant plus nécessaire qu'une carrière professionnelle est aujourd'hui faite de ruptures successives. La formation actuelle est trop centrée sur l'adaptation aux exigences économiques à court terme. Un nombre conséquent de réponses déplore l'absence toujours plus importante d'une formation spirituelle, éthique, religieuse dans les écoles.

La **formation à la conscience de soi** constitue aux yeux de passablement d'interlocuteurs un antidote puissant aux menaces actuelles de délitement social. Prendre conscience de soi-même doit se faire au travers des autres, au travers de ses propres limites. Cela passe par la découverte de ses propres potentialités, de ses ressources, de sa place, de son rôle. La jeunesse est particulièrement concernée par un tel processus. Pareille **prise de conscience** concerne des domaines tels que notre manière de consommer ou de gaspiller qui doit nous renvoyer aux valeurs de partage et de redistribution.

Le rôle des institutions comme les Eglises et l'Etat est fondamental dans cette édification de l'Etre humain. Les Eglises doivent contribuer à la compréhension de notre environnement économique et social et particulièrement de celui des défavorisés. Elles doivent rassembler et responsabiliser les chrétiens autour d'actions communes en nourrissant une réflexion individuelle devant déboucher sur des actions collectives et un **changement** profond de notre **manière d'être** (ou **état d'esprit**). L'Etat doit contribuer à doter tout un chacun d'une formation politique, d'une formation à la société; il doit s'assurer de la qualité de l'information diffusée et veiller à ce qu'une sensibilisation critique et éthique soit faite face aux mécanismes économiques et aux menaces pesant sur l'environnement. Il doit veiller au maintien et au développement du niveau de formation supérieur et professionnel en favorisant notamment un esprit critique permettant une adaptation aux changements de toute nature.

La **formation professionnelle** est généralement présentée comme le moyen d'insertion ou de réinsertion par excellence dans le monde du travail. Plusieurs niveaux de formation sont à valoriser. L'apprentissage n'est pas suffisamment valorisé dans le monde économique et insuffisamment reconnu par les employeurs. Le nombre de places d'apprentissage a diminué de quelque 40'000 en Suisse entre 1985 et 1995. Les jeunes qui ter-

minent leur scolarité obligatoire sont angoissés à l'idée de ne pas trouver d'employeurs les acceptant comme apprentis. L'absence ou l'insuffisance de formation est bien souvent à l'origine du chômage.

Une **politique de formation** active est souvent présentée comme l'antidote au chômage, mais elle est surtout gage du développement futur. La formation est trop sous l'emprise de l'économie. Deux problèmes majeurs se posent. D'une part, il est nécessaire de soutenir les entreprises offrant des places d'apprentissage en créant un fonds de compensation auquel toutes les entreprises seraient tenues de participer. D'autre part, tous les jeunes ne jouissent pas des mêmes chances devant la formation professionnelle. Les jeunes ayant une scolarité difficile, comme les enfants d'immigrés ne bénéficient pas toujours des ressources suffisantes, sur le plan linguistique en particulier; ils peinent à trouver un apprentissage. Une politique ou un contrat social tenant mieux compte de ces jeunes est indispensable pour les «faire grandir» et mettre la société au bénéfice de leurs talents. Les lacunes dans la formation de base rendent la conversion professionnelle difficile, voire l'élaboration d'un projet de vie impossible.

Encore faut-il éviter de donner une **formation** de base ou continue allant uniquement dans le sens d'une adaptation aux conditions du marché économique. Le savoir-faire professionnel est important; cependant, les programmes doivent développer la capacité à communiquer, les compétences sociales, la personnalité de chacun et chacune. Enfin, si de solides connaissances sont indispensables, elles doivent s'adresser autant à l'intelligence qu'au cœur. Pour favoriser un tel développement, une formation à l'éthique pour les chefs d'entreprise et les dirigeants de l'économie est suggérée.

La **technique** a envahi notre vie quotidienne au cours du 20^{ème} siècle. Elle signifie avant tout une maîtrise de l'environnement par l'homme. Issue du siècle des *lumières*, sa progression s'est faite parallèlement à la sécularisation de nos sociétés. Sa diffusion inquiète et insécurise, tant elle s'insinue dans notre quotidien. A propos de la présence de la technique dans notre quotidien, le constat est clair: elle rend le monde rationnel et mécanique; ce faisant elle contribue à le déshumaniser, à le rendre agressif. Elle tue la créativité, la fantaisie chez les enfants. Sa progression nécessite une accentuation des activités créatrices, mais surtout le développement de l'éthique en tant que capacité à demeurer critique et permettre une certaine distance.

Les **mutations technologiques** enregistrées depuis des siècles ont cependant permis des conquêtes remarquables relèvent certains interlocuteurs. Sur le plan de la productivité, par exemple, elle a rendu le travail humain toujours plus efficient. Elle a permis de libérer l'homme de la servitude de certains travaux fastidieux. Dans des secteurs comme la santé, la sécurité, la qualité de la vie, les changements technologiques ont signifié progrès. Mais le revers de ces changements se lit en termes de chômage, d'accaparement les plus divers, de stress, de pressions sociales, d'acharnements compétitifs, d'exclusions supplémentaires, etc. Cette ère de la révolution technologique, qui touche aujourd'hui les communications, l'information, l'automatisation s'accompagne de changements sociaux considérables et fondamentaux comme la manière de penser. Toutes ces nouvelles possibilités techniques devraient être mises au service de l'homme et non l'avilir. Ces changements perturbent des équilibres fragiles et engendrent peurs, crispations et souffrances. Mais ils recèlent de potentialités positives, signifiant polyvalence, mobilité, initiative, responsabilisation, changements fondamentaux dans la place du travail dans nos vies.

5 Les différents groupes sociaux

Plus de 250 prises de position abordent les questions comprises dans ce chapitre. Parmi les différents groupes sociaux reconnus, les étrangers sont numériquement le plus important. En relation avec la **migration**, c'est l'immigration qui constitue un problème majeur dans les préoccupations des Suisses. Mais, l'auteur de ce chapitre relève que les résultats de la Consultation ne reflètent que partiellement cet état de fait. Une forme d'autocensure a fonctionné dans la mesure où des prises de position dures à l'égard de la présence étrangère en Suisse sont absentes. Parmi les réactions, il est d'abord relevé que les migrations sont souvent la conséquence de conflits armés, parfois de catastrophes naturelles. Il en ressort une nécessité de renforcer, d'adapter et de coordonner l'aide sur place afin d'éviter des déplacements de population. Mais un fort courant migratoire est également provoqué par les déséquilibres relatifs à la répartition des biens et des ressources entre les pays communément dits du Nord et du Sud. Au sein des pays développés, les migrations hétéroclites posent des problèmes au niveau de l'intégration et particulièrement dans la scolarisation des enfants.

Mais c'est surtout autour de la notion de **l'étranger** que les prises de position se font contradictoires. Sans être ouvertement xénophobes, des

questions sont posées à propos de l'étranger vivant en Suisse, comme: A-t-il sa place en Suisse? Est-il en surnombre? Quelle position adopter face à sa présence, faut-il la tolérer? Dans une proportion non négligeable, les réponses sont dominées par la peur: peur de l'inconnu, peur de l'ingérence, peur de déséquilibre entre les populations en présence. Par ailleurs, l'amalgame est fait entre forte présence étrangère et délinquance. En filigrane se profile une vision dichotomisée de la société, plaçant de part et d'autre, des Suisses, vertueux, et des étrangers, criminels, profiteurs, paresseux. Pour une autre partie des répondants, l'étranger doit être accepté, mais à condition qu'il se plie aux règles de vie helvétiques. Sa présence est acceptée dans la mesure où elle constitue une force de travail jeune et rentable. En Suisse, un étranger doit s'assimiler. Enfin, la présence étrangère est présentée comme bénéfique pour un nombre appréciable de répondants. Pour eux, l'étranger est source d'ouverture sur le monde, l'occasion d'une remise en question salutaire. Son apport en tant que main-d'œuvre participant au fonctionnement de l'économie, mais aussi comme citoyen est reconnu.

Face au brassage général de la population, l'ensemble des répondants relève l'hostilité grandissante qu'ils perçoivent à l'égard des étrangers. Les problèmes sociaux comme le chômage, la violence, l'insécurité sont associés à l'image du migrant. Par ailleurs, l'idée que l'étranger puisse tirer profit de l'Etat social contribue à faire le lit de la xénophobie. Les associations de défense des immigrés mettent l'accent sur l'égalité des droits qui doit primer toutes autres considérations dans une politique de migration. Sur ce plan les chances des migrants de s'affirmer professionnellement sont restreintes. Trop d'entraves sur le chemin de la formation complémentaire ou continue les empêchent de s'adapter aux nouvelles exigences du marché, à commencer par la non-reconnaissance des diplômes ou des expériences professionnelles étrangers. Alors que l'accès aux droits politiques est controversé, la naturalisation facilitée des jeunes étrangers de la deuxième génération semble moins faire l'objet d'opposition. Il est notamment argumenté que le refus d'un tel droit fera de ces milliers de jeunes des apatrides. Enfin, une ségrégation existe parmi les migrants selon leur provenance. Mais de façon générale, les femmes immigrées constituent la catégorie la plus exploitée, tributaire qu'elle est de nombreuses formes de violences et de dépendances, victimes de règles administratives suisses ou culturelles selon leur lieu de provenance.

Les **réfugiés** ou **requérants d'asile** ont suscité peu de prises de position, alors que ce sont surtout ces catégories de personnes qui sont l'objet de la vindicte d'une partie de la population suisse et résidente étrangère. Quelques personnes en appellent aux souvenirs des réfugiés de la deuxième guerre mondiale, d'autres rappellent les devoirs existants au travers de nos engagements de peuple civilisé à l'égard d'êtres humains dans le besoin. La trop grande attractivité de l'Occident est encore évoquée, tout comme la nécessité faite aux requérants d'asile d'être occupés, voire de subvenir à leurs besoins.

L'évaluateur note que même si les prises de position le montrent discrètement, les rapports entre population autochtone et étrangère restent empreints de relents **xénophobes**. Quelques prises de position soulignent que la pratique de certaines idées politiques (UDC), tendant à banaliser les propos racistes, attise ces tendances. La haine de l'étranger gagne en ampleur et touche plus particulièrement les jeunes, suisses et étrangers établis, d'une part, et les enfants des réfugiés, d'autre part. Les solutions passent par l'enseignement de la tolérance parmi les réfugiés et les immigrés victimes de la violence, mais aussi par les résidents. Plusieurs prises de position soulignent l'importance d'un effort réciproque à consentir, de façon à ce que l'étranger soit reconnu dans sa personne et valorisé dans le regard de l'autre et qu'il fasse lui-même un effort d'intégration.

De façon générale, il est relevé que la **multiculturalité** originelle de la Suisse aurait dû permettre à ses habitants de comprendre les aspects positifs de la coexistence de plusieurs cultures. Malgré le défi plus délicat que représentent les migrations multiples actuelles, plusieurs correspondants ont fait valoir le rôle de pionnier que notre pays pourrait jouer dans la promotion des valeurs multiculturelles. Mais pour ce faire, un certain effort est nécessaire au travers de l'apprentissage de nouvelles langues, une volonté d'enrichissement mutuel, une intégration ouverte. Des difficultés sont relevées à l'instar de la scolarisation d'enfants de cultures multiples et plus généralement à propos de la pluralité des valeurs susceptibles d'entrer en conflit. La solution réside non pas dans la crispation mais dans le dialogue nécessaire pour établir un dénominateur commun minimal autour de l'Homme. La multiculturalité représente également un défi pour les Eglises qui montrent peu ce visage en Suisse.

Le brassage des populations, mais également l'identification toujours accentuée des groupes sociaux marquent le **pluralisme** prévalant dans

nos sociétés. Une majorité de répondants se réjouit de cette situation qui signifie une ouverture au monde, un travail nécessaire autour de la tolérance, l'apprentissage de l'autre, la recherche commune de solutions. Mais ce pluralisme risque d'égarer l'individu quant à la recherche de sens face à la mise en concurrence et l'éclatement des valeurs.

Le risque existe aussi de renvoyer à la marge bon nombre de groupes incapables de s'adapter à une telle mise en compétition. Le nombre de **marginiaux**, d'exclus, risque d'aller croissant. Ils prennent pêle-mêle pour noms: gens du voyage, toxicodépendants, réfugiés, prostitué(e)s, jeunes en danger de suicide, malades, dépressifs, surendettés, sans-abri, chômeurs, mères/pères célibataires, analphabètes, illettrés, personnes en recherche de sens, victimes des violences, abusés, apatrides, prisonniers, parents et enfants déshérités, etc. Déjà longue, cette liste n'est pourtant que partielle. Nos connaissances et nos expériences sur le terrain sont limitées. C'est pourtant seulement à travers le contact direct avec eux que l'on peut saisir la détresse des exclus. Ces marginaux sont isolés, le plus souvent sans liens avec le reste de la société.

L'**exclusion**³ est une situation pire que l'exploitation ou l'oppression. Etre exclu signifie ne plus compter, disparaître, ne plus même être utile aux yeux d'un exploitateur potentiel. Il est même question de mort sociale. Notre richesse produit beaucoup d'exclusion, voire d'ostracisme. Une des formes dominantes de l'exclusion est économique, elle s'accompagne ensuite d'autres formes de mise en marge. Aider les exclus n'est pas simple. Le risque existe de les stigmatiser, de les enfermer dans le rôle du marginalisé. Les exclus ont besoin de pouvoir changer leur comportement face à leur situation de précarité. Les marginaux doivent être pris au sérieux, écoutés et respectés dans ce qu'ils vivent. Des portes doivent leur être ouvertes pour participer à la vie culturelle, sociale et politique. Les Eglises sont presque unanimement appelées à prendre fermement position aux côtés des marginaux, à lutter pour qu'ils aient droit de cité, que leurs voix soient entendues, pour aider à la reconstruction de la personne et à la restructuration de la communauté en tenant compte de l'existence des plus faibles. Briser l'exclusion passe par la tolérance et la compréhension de ce que sont les véritables besoins, à savoir être considérés comme

³ Le nombre important de prises de position touchant à la pauvreté et à l'exclusion en provenance de Suisse occidentale s'explique en partie par la démarche parallèle entreprise autour de ces questions dans le Diocèse de Lausanne-Genève-Fribourg, intitulée AD 2000. Les responsables de celle-ci ont encouragé l'envoi des prises de position préparées dans le cadre d'AD 2000 à la Consultation œcuménique.

des humains à part entière. Mais les Eglises sont aussi fortement interpellées dans leur pratique productrice d'exclusion (divorcés/remariés, non-croyants, etc.).

La place laissée aux **handicapés** dans nos sociétés a été abordée dans quelques réponses. Le rôle d'institutions de défense des intérêts de cette population, comme *Pro Infirmis* est central pour que le handicapé soit mis, autant que faire se peut, sur pied d'égalité et bénéficie de soutien. Les problèmes de place de travail, de place d'apprentissage sont aigus. Les employeurs, comme les autorités, doivent offrir leur chance à ces personnes. Les **toxicodépendants** sont également victimes de discriminations sociales. Leur insertion sociale est problématique. Une politique ouverte et plurielle est souhaitée pour aider ces personnes à sortir de leur dépendance. Cette dépendance, à l'instar des autres, comme le tabagisme, l'alcoolisme ont parfois été mises en rapport avec la consommation ostentatoire propre à nos sociétés. Enfin, quelques prises de position ont noté que la tolérance envers les groupes sociaux minoritaires, pour les **homosexuels** par exemple, semble s'accroître. Elle pourrait cependant n'être que le reflet d'une montée de l'hyperindividualisation de notre société.

6 Les problèmes sociaux

Plus de 400 extraits traitent des problèmes sociaux actuels. La société occidentale de la fin du 20^e siècle et du début du 21^e siècle se caractérise par ce constat, relevé à de nombreuses reprises: les riches s'enrichissent alors que les pauvres s'appauvrissent. Les **inégalités sociales** impriment une image affligeante pour une société riche et avancée. Elles donnent une idée de la justice sociale pratiquée dans notre pays. La question posée en filigrane à une grande partie des prises de position à ce propos est de savoir si les inégalités sociales ne constituent pas l'indispensable moteur du développement économique au travers de l'attrait de l'accaparement de la richesse et des ressources par une minorité. 3% de la population suisse se divisent la moitié de la fortune globale de la Suisse, les 97% restants se partagent les 50% de la fortune restante. Les pauvres sont plus de 700'000 en Suisse. Comment un tel développement est-il possible? Les iniquités sont en partie dues à une fiscalité peu redistributive. Quelques personnes notent que la solidarité par l'intervention de l'Etat se construit essentiellement par la loi, dédouanant en quelque sorte

la responsabilité et l'engagement individuels. Mais il est aussi question d'une démission de l'Etat face au marché économique, aux faiblesses correctives imposées à l'économie de marché naturellement source d'inégalités, seul le rendement étant décisif. Globalisation, fusions, restructurations sont les fleurons de cette manière de faire qui effacent ainsi les valeurs humaines les plus simples. Les solutions esquissées touchent à une réflexion autour du partage et de l'ajustement du politique et de l'économique.

Depuis le début des années 1990, la **pauvreté** a, petit à petit, gagné en ampleur en Suisse et dans les pays industrialisés. Il ne s'agit pas d'une pauvreté purement matérielle, laquelle est quantitativement mesurable. Celle-là existe; mais elle ne constitue qu'une facette de la pauvreté. Dans une acception plus large, peut être considéré comme pauvre celui qui ne peut pas participer à la vie de la société. Elle signifie concrètement une exclusion sociale (Ruth Dreifuss). La pauvreté existe en Suisse. Elle reste cependant masquée, dissimulée. Elle a été officiellement reconnue, mais elle n'en est pas moins lourde à supporter pour les gens qui en sont victimes. Les pauvres se replient sur eux-mêmes; ils cachent la honte, la peur, l'insécurité que leur état leur inspire. Décrire la pauvreté est une tâche très difficile. C'est pourquoi il est si nécessaire de donner la parole à ceux qui en sont victimes. La pauvreté marque ceux qu'elle touche, parfois de génération en génération. Son étendue montre la qualité relative du système de protection sociale d'un pays.

Agir contre la pauvreté peut se faire par le biais d'actions individuelles en soutenant matériellement et en développant les ressources propres des victimes. Soulager spécifiquement ne suffit cependant pas. Une action collective est aussi nécessaire de façon à agir sur les causes et à mobiliser pour que la solidarité se manifeste. Ces actions sont particulièrement nécessaires auprès des familles. Un engagement politique est indispensable, notamment pour une meilleure répartition des richesses. Il est nécessaire que nos communautés donnent une place aux pauvres, qu'elles les reconnaissent comme leur, mais surtout qu'elles soutiennent leur rôle d'acteur dans la lutte contre cette situation. Les Eglises ont un rôle central à jouer de conscientisation et de mobilisation contre la pauvreté. Elles doivent révéler à ces victimes leur valeur, leur dignité, leurs droits. La précarité de l'emploi, mais également les ruptures sur le plan familial tendent à élargir les risques de tomber dans la pauvreté.

Des couches, comme la classe moyenne, sont à leur tour concernée par cette **nouvelle pauvreté**, laquelle frappe en particulier les jeunes familles. Elle est susceptible de toucher tout un chacun, notamment à cause de l'insécurité sur le plan de l'emploi. Elle est liée aux vicissitudes de l'économie. Pour certains, va s'ensuivre la **misère**, objet tabou s'il en est. Dans une situation de misère, il est question de lutte pour la survie, parfois sans merci, productrice de violence, de criminalité. A ce stade, seuls des moyens décentralisés sont en mesure de déceler la misère cachée pour tenter d'y remédier.

En Suisse, l'emploi constitue le fondement du lien social, contribuant ainsi plus largement à la **cohésion sociale**. Il fournit non seulement un droit de participation à la consommation des richesses, mais il fournit aussi une grande partie du statut social. Les ruptures avec l'emploi, à travers le chômage, la mise à la retraite ou les difficultés à entrer sur le marché du travail constituent autant de marques d'exclusion. La flexibilisation dans les rapports de travail a fragilisé beaucoup de personnes dans leurs liens à la communauté: elles se sentent progressivement inutiles à la société.

Le non-respect de la personne humaine et l'impasse dans laquelle se sentent de plus en plus de personnes peuvent conduire à une révolte, à une rupture d'avec les conventions sociales, à un recours à la violence. La montée de la **violence** caractérise particulièrement les rapports sociaux depuis quelques années. Les causes en sont un déficit d'intégration de groupes toujours plus importants d'individus, une montée marquée des inégalités sociales. La pauvreté, la concurrence entre individus, le stress, l'impuissance génèrent une violence à l'égard des plus faibles, des enfants et des femmes en particulier. La violence peut prendre des formes variées, physiques, psychiques (menaces, mobbing), structurelles (répression politique), sociales (mise à l'index). La segmentation de la société en groupes distincts, la ségrégation sociale entraînent des marques de violence dans des espaces inhabituels jusqu'ici, allant de l'école au lieu de travail. L'appel à la violence est contre-productif, il constitue une régression sociale. Les solutions préconisées passent principalement par un apprentissage à la tolérance et un apprentissage à la résolution des **conflits**.

La Suisse ne connaît pas une culture conflictuelle, contrairement à ses pays voisins. Son mode de fonctionnement est consensuel. L'appréhension du conflit est peut-être d'autant plus difficile. Pourtant, l'uniformisation dans les pratiques des rapports de travail tend à donner une actualité à la confrontation en Suisse aussi. La pratique consensuelle pourrait se

montrer inadéquate à résoudre des conflits plus globaux, lesquels requièrent un processus permanent de régulation des forces en opposition. Des conflits ouverts existent à propos de conceptions différentes dans de nombreux domaines, à commencer par l'Etat social. Les conflits se déroulant ailleurs dans le monde ont des répercussions aussi en Suisse dans la mesure où des tensions se reproduisent au travers de la présence de réfugiés. Nous devons nous montrer solidaires. Les conflits sont aussi présents dans nos institutions et les Eglises ne sont pas épargnées. Si elles ont pour rôle de proposer la concertation, elles doivent d'abord montrer l'exemple en la pratiquant en leur sein.

7 Les réponses sociales

Plus de 900 extraits tentent de proposer des réponses aux questions sociales. Le maintien de la **cohésion sociale** est un objectif essentiel à atteindre pour les sociétés démocratiques. Réaliser un tel but passe par l'octroi d'une place digne pour chacun. Le développement des comportements individualisants au sein de la société suisse tend à faire éclater cette cohésion. Trop de personnes sont exclues des avantages des développements socio-économiques de ces dernières années. En conséquence, les risques de comportements déviants augmentent qui rendent notre société violente, insécure et qui font naître les extrémismes politiques de tous bords. La recherche et le maintien d'une cohésion sociale est un objectif prioritaire pour une société qui cherche à préserver la paix civile. Les voies pour y parvenir sont politiquement multiples, mais l'intérêt commun doit primer dans toutes nos décisions.

L'**intégration** constitue une première réponse de la collectivité aux problèmes posés par l'existence de groupes d'individus socialement, physiquement, psychiquement différents. Il s'agit d'une attention particulière accordée aux besoins spécifiques de ces groupes afin de les englober au mieux au reste de la société. Le travail rémunéré, premier intégrateur social depuis des décennies, est aujourd'hui devenu un facteur d'exclusion. C'est pourquoi, il faut penser à de nouvelles façons d'insérer les individus. Un débat doit d'abord porter sur les rôles respectifs des pouvoirs publics et des formes privées d'aide à l'insertion. Les entreprises sont appelées à engager sur d'autres critères que ceux de la rentabilité immédiate. Des idées existent, comme celles de la mise sur pied d'un marché de travail

complémentaire (ville de Zurich) ou d'une bourse au travail. Elles peuvent contribuer à l'intégration par des solutions palliatives.

Mais des efforts d'intégration doivent surtout être consentis en faveur des catégories comme les personnes âgées mises en marge à la retraite, les jeunes qui peinent à entrer sur le marché de l'emploi, les immigrés, les réfugiés et les requérants d'asile, auxquels sont reconnues des obligations mais peu de droits. Ce n'est pas seulement l'affaire de l'Etat mais aussi celle des responsables de l'économie, des Eglises comme des individus. L'école, tout comme l'ensemble de la filière de formation doivent faire un effort particulier pour favoriser l'intégration de tous ces groupes de personnes.

Une des réponses clé, valorisée par les correspondants de la Consultation, réside dans le développement de la **tolérance**. Elle se construit dans la rencontre avec l'autre. Etre tolérant, c'est pouvoir se mettre à l'écoute d'individus qui ne partagent pas les mêmes convictions religieuses, culturelles, sociales ou politiques. Il s'agit de respecter les différences dans le paraître, dans le comportement de ceux qui ne nous ressemblent pas. Les développements conséquents autour de ce thème signifient, comme en contrepoint, que l'intolérance va grandissante, que l'erreur n'est plus permise, que l'insécurité est telle que des repères nécessaires résident dans l'exigence d'une forme impérative de conformité. La bataille de l'intolérance doit se gagner sur les fronts de la solidarité, de l'écoute de l'Autre, des recherches de coopération, de la lutte contre les préjugés empreints de peur, des jugements sur les apparences.

La **solidarité** est un thème récurrent dans les différentes prises de position; il est mentionné dans les 330 extraits en relation avec la question 8 de la base de discussion⁴. Les incitations au partage présentes dans cette brochure ont interpellé les lecteurs. La solidarité constitue un acte largement répandu. Néanmoins, ce n'est pas sans une certaine méfiance, avec une certaine volonté de contrôle que les réponses ont été nuancées. Aider certes, mais qui? Soutenir, oui, mais pas seulement matériellement. Donner, certainement, mais comment contrôler les abus? Comment être certain que l'aide apportée soit efficace et ciblée? Par ailleurs, un sentiment prédomine, celui de ne pas vouloir assumer seul la solidarité. Enfin, l'idée transparait que la plupart font déjà preuve de solidarité dans des

⁴ «Seriez-vous prêt à renoncer à une partie de votre bien-être au profit des membres les plus faibles de la société? A quelle condition seriez-vous prêt à le faire?»

lieux les plus divers comme la famille, des institutions et associations diverses, sous la forme de dons ou plus généralement par le biais de participation aux grandes réalisations institutionnelles telles que les assurances sociales.

Le geste même de solidarité est interpellant pour le «donateur» comme pour le bénéficiaire. Pour le donateur, avant de pratiquer une solidarité matérielle, un minimum de sécurité doit être assuré pour lui-même et les siens. Mais quelques personnes relèvent précisément que la perception de la solidarité est trop souvent rattachée à une idée de renoncement, alors qu'elle devrait être celle du partage, de l'amour pour le prochain. Pour le bénéficiaire, la solidarité ne peut aller à sens unique, au risque de devenir humiliante, d'engendrer des logiques de dépendance. Une certaine réciprocité doit pouvoir s'exprimer, sous forme de contre-prestation, par exemple. La solidarité a suscité des positions opposées quant à sa nature. Pour les uns, la solidarité doit être d'essence individuelle. Elle est à inscrire dans le courant de la philanthropie ou de la vision libérale du 19^e siècle prônant la responsabilisation de chacun, voire ses propres mérites d'avoir cotiser précédemment. Pour les autres, la solidarité relève du contrat social et constitue une manière de lutter contre les injustices sociales. C'est la base de toutes les formes de solidarités entre riches et pauvres, jeunes et personnes âgées. Les moyens évoqués pour dynamiser la solidarité sont une meilleure reconnaissance sociale des actes de solidarité, une éducation à la joie d'apprendre à partager, tant l'argent que le temps. Pour cela, elle requiert, pour beaucoup, un effort au niveau d'un système de fiscalité plus équitable.

Une forme de solidarité prend actuellement de l'essor, celle de l'**entraide** mutuelle. Elle se développe aujourd'hui sous différentes formes, comme le troc-temps ou le troc-action, qui permettent un échange de compétence sans transfert d'argent. Les services de proximité constituent d'autres développements récents dans lesquels l'argent est partie intégrante de l'échange. Les réseaux de solidarité offrent un espoir pour beaucoup de personnes même si leurs ambitions sont modestes à l'échelle des besoins. Des projets comme les micro-banques⁵ constituent une piste utile pour un renouveau du tissu économique. Mais d'autres pistes sont présentes dans les textes, comme celles de l'encouragement par les autorités politiques ou ecclésiastiques de groupes d'entraide mutuelle/naturelle, notamment

⁵ Il s'agit d'institutions qui accordent des microcrédits à des personnes ou pour des projets qui ne peuvent pas obtenir de crédits auprès des banques traditionnelles.

entre immigrés. L'entraide entre jeunes et personnes âgées est nécessaire, comme celle entre agriculteurs, celle entre voisins. La multiplication de tels gestes dans les situations de nécessité permet de garder l'espoir face à l'avenir.

Parmi les thèmes abordés dans la Consultation, le **bénévolat** apparaît comme une autre réponse possible à un certain nombre de problèmes sociaux. L'essentiel du propos a été focalisé sur l'insertion et la reconnaissance du bénévolat. Un changement fondamental de mentalité est nécessaire à ce stade afin que des budgets publics soient débloqués pour le financement des infrastructures nécessaires et que le travail rémunéré soit distribué de façon à permettre à tous ceux qui le souhaitent de s'engager bénévolement. Actuellement le bénévolat tend à devenir le «privilege» des couches aisées de la société.

A propos de la reconnaissance insuffisante du bénévolat, deux courants se font jour: le premier ne souhaite pas une rémunération pécuniaire: salarier des activités bénévoles risquerait de donner une fausse valeur à un tel engagement. La rétribution individuelle se fait par le biais d'un enrichissement et d'une formation personnels. Mais la reconnaissance passe par une place donnée à la valeur relationnelle. Le second courant propose une meilleure visibilité des activités accomplies, sur le plan statistique par exemple, mais également des possibilités de déductions fiscales.

Un autre pan des réflexions concerne les activités non rémunérées par opposition au travail salarié. Il s'agit d'un «bénévolat contraint», par insuffisance d'emplois rétribués. Un tel développement est une pathologie sociale, même si elle permet le maintien d'une certaine intégration. Dans ce cadre, pareil engagement doit être rémunéré, car le salaire est fortement intégrateur pour les sans-emplois. Cette approche n'est que palliative; la solution réside dans le partage du travail ou la création d'emplois. Le bénévolat s'inscrit en faux contre une telle manière de voir. Il est un don de soi, de son temps et doit être fortement associé à la solidarité; il est un libre-choix. Sa contribution est souvent décrite comme indispensable au bon fonctionnement de la société. Pour certains, de telles contributions sont si indispensables qu'elles pourraient prendre la forme d'une certaine contrainte. Par ailleurs, son caractère nettement sexué parle des conditions d'accès et de reconnaissance.

Ce sont essentiellement les femmes qui s'engagent dans la plupart des activités bénévoles. Un changement sur ce plan passe par une formation

et une valorisation d'abord au niveau scolaire. Le bénévolat est souvent associé à **bienfaisance** ou **charité**, lui donnant une connotation passivité. Les terrains sont à distinguer ou les mots à réhabiliter. S'activer auprès des autres ou avec les autres ne peut être seulement acte de charité. Cela doit être un partage dans ce qui est vécu par l'autre, dans les décisions qui sont prises avec l'autre et pas pour l'autre.

Parmi les formes de solutions avancées pour résoudre les tensions sociales, le **dialogue**, qu'il soit **interculturel** ou **interreligieux** est assez souvent prôné. Apprendre à connaître les autres cultures pour vaincre nos peurs. Pour cela il est nécessaire de rencontrer les autres, de les voir agir sur leur lieu de culte ou de vie. Sur le plan religieux, des appels en direction et en provenance des musulmans comme des orthodoxes sont formulés. Au travers du dialogue, les objectifs sont divers: faire baisser les tensions, réconcilier, apprendre à se connaître et à se respecter dans les différences, trouver des valeurs formulées et acceptées par tous. Les droits de l'homme sont plusieurs fois cités à cet égard. Quelques limites sont développées qui montrent qu'un dialogue interculturel ou interreligieux ne doit pas signifier opposer nos propres différences, mais vivre un partage. Par ailleurs, l'accueil de l'autre n'est possible que lorsque l'on a approfondi les racines de sa foi, de son identité.

Un dernier terrain de réaction est esquissé dans quelques prises de position autour d'une revivification de la **société civile**. Cette dernière est généralement présentée comme complémentaire à l'Etat et à l'économie. Elle regroupe globalement les individus, les familles, l'Eglise, la culture, etc. Elle est créatrice de valeurs et favorise la vie associative, le dialogue entre les gens. Par son biais, le citoyen prend part à la vie collective et participe à l'établissement de la dignité de tout un chacun. Elle peut/elle doit être un lieu de résistance en cas de besoin. Les protestations, les manifestations pacifiques, les initiatives constituent quelques-uns de ses outils. L'Eglise est un acteur parmi d'autres de la société civile. Elle ne peut prétendre la représenter tout entière. Des mouvements sociaux se profilent à ses côtés, représentant d'autres sensibilités comme les mouvements de consommateurs, écologistes, d'entraide, etc. Historiquement, ce sont les mouvements d'ouvriers et de femmes qui les premiers ont donné de la voix au nom de la société civile, imprimant un sens plein à la démocratie par le peuple.

8 Les composants sociaux

Les réflexions qui suivent s'appuient sur près de 300 extraits qui traitent des transformations des conditions de vie dans notre société. Le **cadre de vie** dans lequel nous sommes amenés à vivre s'est beaucoup complexifié. La logique du profit s'est imposée à l'échelle planétaire; elle a entraîné des concentrations et des fusions et remis en question le rôle du politique. L'Etat a échoué, sur le plan externe, face aux migrations, à l'environnement; sur le plan interne, dans sa politique de l'emploi et du social. Un peu partout les partis d'extrême-droite progressent sur le plan électoral. Il en découle une perte générale d'orientation chez les jeunes et une croissance des incertitudes chez les adultes. Notre société est à nouveau dominée par la peur face à la précarisation de l'emploi, à l'environnement, aux migrations. Les institutions traditionnelles perdent pied, comme les Eglises qui rassemblent de moins en moins, les familles qui ont perdu une grande partie de leur rôle, le politique incapable de s'imposer face à l'économique.

Le cadre de vie s'est modifié dans deux directions. D'une part, il s'est complexifié à cause, entre autres, des nouvelles technologies dans la communication et l'information qui ont étendu les possibilités de choix, nécessitant une formation adéquate pour définir son propre cadre de vie. Ceci est d'autant plus important que les cadres de vie traditionnels se fragmentent. D'autre part, le cadre de vie s'est détérioré essentiellement en raison des changements dans le rapport au travail. Le rythme et les conditions du travail affectent l'ensemble de l'existence, perturbant les équilibres, brisant toutes les sécurités, entraînant des changements incontrôlables. Le cadre de vie se désagrège. Dès lors des lectures opposées sont faites entre ceux qui pensent que l'affaiblissement institutionnel est un bien pour l'individu, lequel peut donner sa pleine mesure et être évalué selon ses performances et ceux qui constatent la perte de lien social, la crise sociale et la mise en danger de l'individu dans ses besoins et ses droits les plus élémentaires. Vie au travail et cadre de vie sont souvent mis en opposition, les exigences du monde du travail sapant la qualité de vie, rejetant une partie des individus, brisant en partie le consensus de base, anéantissant les valeurs sociétales au travers des logiques de consommation.

Les conséquences de ce clivage sont ressenties par une partie des rédacteurs comme périlleuses pour l'avenir d'une société de plus en plus

débridée, sans mesures. Le gaspillage et les atteintes à l'environnement imposent un retour à des formes d'existence, des **styles de vie** plus raisonnables, qui constituent aussi une forme de solidarité. Ecologie et mode de vie, respect des générations futures, constituent le leitmotiv des réponses traitant de ce thème. Le système économique actuel et un style de vie plus raisonnable sont souvent jugés incompatibles. Les oppositions sont soulignées entre les exigences d'une croissance à tout prix et les limites à la consommation, les appels à une responsabilisation individuelle face aux ressources naturelles et aux écarts entre pays du Nord et du Sud. L'adoption de modes de vie différents de ceux prônés par l'état d'esprit dominant, styles de vie simple, relève du privilège. Les produits naturels et biologiques, l'habitat sain, des transports non stressants, des relations sociales vécues selon les mêmes principes, tout cela est exigeant et coûte cher.

L'ambivalence entre travail et qualité de la vie traduit aussi cette situation. Travailler moins pour vivre mieux n'est pas à la portée de chacun. Les sacrifices à consentir sont importants aujourd'hui et demain (diminution des pensions de retraite). Un style de vie différent implique un autre rapport au temps et au travail. Tout en restant inséré dans le monde qui nous entoure, inventer et vivre un mode de vie différent est une gageure!

L'appréciation du **changement dans les valeurs** confirme, sur un plan plus fondamental, le délitement social. L'individu se réfère de moins en moins aux valeurs traditionnelles. La générosité dans l'engagement, la solidarité spontanée ont fait place à l'égoïsme, à l'individualisme, à l'indifférence, à la peur, à la pratique de la discrimination, à l'arrogance. La valorisation à outrance de la performance a altéré le rapport que les hommes ont à leur travail. «L'économisation de la société» a rendu caduque une discussion autour des valeurs, suscitant le développement d'une attitude de neutralité face aux valeurs, de désintérêt, voire de rejet complet. Le résultat est une marchandisation de l'ensemble des rapports sociaux, le personnel des entreprises devenant un bien interchangeable, etc. Faire face à ces changements constitue un véritable défi. L'objectif est de créer des valeurs communes autour de la reconnaissance de la dignité de l'homme, la réhabilitation des valeurs telles que justice, solidarité, amour du prochain. Pour y parvenir, un changement radical est nécessaire. Il ne peut être imposé par le haut. Il commence par chacun d'entre nous dans nos attitudes face à notre prochain, face à l'argent, face au matérialisme. Il s'agit d'un engagement personnel pour un travail public nécessitant du courage civique et civil. Des règles seront nécessaires là où les valeurs

n'auront pas été intériorisées. Pour quelques correspondants, une telle réforme est l'accomplissement du message chrétien depuis 2000 ans. En termes de valeur son message est porteur d'espérance et il est un **mouvement libérateur** face au dilemme des autres valeurs développées ponctuellement.

Notre **culture** occidentale est très imprégnée de foi chrétienne. Sa compréhension passe par la connaissance de ses racines religieuses. La culture, globalement définie, recoupe tout ce qui est spécifique à une société, de la politique au droit en passant par le système éducatif, les comportements, les valeurs et les normes, etc. Dans un sens plus pointu, elle recoupe les arts, la vie artistique et religieuse, en somme tout ce qui valorise la dignité de l'homme et le «rend noble». Dans cette acception, la culture est le fait d'une élite, tendance allant se renforçant. La culture populaire se focalise aujourd'hui sur le sport et la musique, pratiques dégradées par un utilitarisme commercial. La culture alimente l'identité de l'individu et lui permet de se situer en tant que membre d'un collectif. Avec la globalisation de l'information, la culture tend à devenir moins spécifique, les frontières culturelles s'effaçant avec celles des nations. Certains parlent de *McDonaldisation* de toute la société.

La création d'une culture tendant à devenir de plus en plus globale reste cependant à relativiser selon quelques personnes. En effet, parallèlement à la mondialisation de certains signes culturels, on assiste au développement de subcultures transnationales. Par ailleurs, les capacités de réutilisation et d'absorption, voire de détournement des cultures ne doivent pas être sous-estimées. Dans quelques prises de position, la multiculturalité est décrite comme une chance et l'occasion d'un enrichissement incomparable.

Les appels à un **pacte culturel** entre les principales religions et les principales cultures sont peu nombreux mais fermes et résolus. Il s'agirait de valoriser l'être humain par la reconnaissance de certaines règles et la pratique du respect de l'autre. Pour les partisans de l'ouverture, les craintes face à l'extérieur, comme les manœuvres pour la préservation de sa propre culture risquent d'être contre-productives. Des peurs existent pourtant que l'idée d'une unité religieuse offre la voie à une entreprise dictatoriale ou à une société *melting-pot*, tueuse des substrats culturels indispensables.

La **langue** constitue un composant social de premier ordre. Pourtant, peu de mentions sont faites à ce propos. Son importance dans la communica-

tion, notamment pour la religion, est relevée. Deux points de vue ressortent essentiellement à ce niveau. La langue contribue à la confusion quant à la portée et à l'utilisation des mots qui en est faite. Beaucoup de mots ont été vidés de leur sens originel, au point qu'il est difficile d'y avoir recours. Elle peut être un lieu de manipulation, une manière de ségrégation. Son usage est parfois difficilement appréhendable par le commun des mortels. Comment donner accès à l'expression à un certain nombre de marginaux qui ne parviennent pas à un degré de sophistication suffisant du langage pour le pratiquer? Ainsi en va-t-il de la base de discussion de la Consultation, jugée difficile à lire par quelques personnes ou groupes. Par ailleurs, la langue est un lieu de pouvoir. Plusieurs prises de position relèvent la domination de l'usage masculin de la langue.

Les changements sur le terrain économique entraînent une pression sur l'ensemble des **rappports sociaux**, qu'ils aient pour cadre la vie de famille, les relations entre générations, entre amis, au sein du voisinage, etc. La vie en commun est déstabilisée, chacun étant à la merci de brusques variations. Changements dans le parcours professionnel, licenciements, exclusion des moins performants menacent le tissu social, sacrifiant indistinctement cadres et employés et créant un nouveau groupe de laissés-pour-compte. Sortir de cette impasse nécessite d'interroger les institutions sociales dans leur capacité à relever les défis sociaux posés par ces changements dans le présent (soutien à la réinsertion), dans le futur (préparation à affronter ces situations, formation adéquate). L'Eglise doit aussi s'interroger sur sa capacité actuelle à jouer son rôle de pourvoyeuse de sens, comme les syndicats sont interpellés quant à leur qualité à défendre le salarié dans de telles conditions. Réactiver les rapports sociaux passe par une vivification des relations de voisinage, des cercles d'amis, de la vie associative sous toutes ses formes. L'important est le temps passé ensemble. Face à l'Etat, redéfinir le rôle des associations et du bénévolat et plus généralement les liens public-privé dans le domaine du social.

9 Les comportements sociaux

Parmi les éléments composant le tissu social, les **attitudes** sont importantes. Elles sont traitées dans près de 300 extraits de prises de position. Elles déterminent les liens de l'individu à son environnement. Nos sociétés se caractérisent par une dominante matérialiste. Dans un tel cadre, l'Homme se caractérise par un sentiment lancinant d'insatisfaction. L'envie de

posséder toujours plus ne connaît pas de sommet. L'économie est un moyen de satisfaire toutes les ambitions; dès lors seuls comptent les résultats, le rendement, le profit. Condamné à la réussite, l'individu en perd sa dimension humaniste, le moyen se transforme en but. Ainsi en va-t-il du travail dont la teneur oscille entre sa dimension utilitaire indispensable, une satisfaction à son exercice ou encore un service à la communauté. Le constat principal fait référence aux équilibres subtils à dégager entre les besoins personnels et les exigences sociales, entre l'amour de soi et celui des autres, entre matérialisme et spiritualité.

Un certain nombre de constats positifs sont relevés dans les prises de position de la Consultation: le rôle et la place des femmes dans la société se sont positivement développés, même si des progrès importants restent encore à faire; l'attitude globale face à la nécessité de maintenir un équilibre avec notre environnement, notamment au travers du concept de développement durable; enfin, la conscientisation aux liens existant entre le local et le global. Les lieux d'action répertoriés sont: *les Eglises*, susceptibles d'agir sur l'être au travers d'un message d'amour, par une sensibilisation aux questions relevant de sa mission et mettant en jeu la conception même de l'être humain; enfin, par des actions collectives dans lesquelles les Eglises peuvent s'ériger en interlocutrices indispensables; *l'Etat*, dont on attend qu'il développe une meilleure adéquation entre les solidarités verticales et horizontales et qu'il se dégage de l'emprise de l'économie; *l'économie* qui doit remettre l'homme au centre du développement en cherchant un meilleur équilibre entre rétribution du travail et du capital.

Cet appel aux **changements dans les attitudes** ne peut s'ancrer durablement dans la société que pour autant qu'il s'accompagne d'un changement dans les mentalités. Pour les institutions, telle l'Eglise, une adaptation dans la forme des messages est nécessaire. Des changements dans les habitudes de consommation sont également attendus, tout comme un retour aux valeurs essentielles de la vie en société. Cela passe notamment par la capacité que les individus sont en mesure de déployer pour faire valoir leur propre **autonomie**, de garder un espace pour soi et de décider de leur propre développement.

Parmi les comportements sociaux les plus fréquemment décrits, l'**individualisme** est souvent évoqué. Notre société helvétique est perçue comme individualisante. Le terme est rarement associé à une connotation positive parmi les répondants. Ce sont des termes comme égoïsme, anonymat, concurrence à l'école, sur le lieu de travail, dans le sport,

satisfaction immédiate des plaisirs et des émotions, etc. qui le définissent. Ses antonymes seraient le partenariat social, l'appartenance culturelle, le collectif, la participation, la solidarité. L'accent est mis sur les valeurs individuelles, sur la responsabilité personnelle qui sont associées à la liberté et qui prime la responsabilité collective. Le matérialisme qui prévaut dans notre société conduit naturellement à l'individualisme. Dès lors, *l'enfer c'est les autres!* Contre cette tendance, généralement jugée abusive voire effrayante, passé par la promotion de la famille, des activités sociales, de la vie en communauté, religieuses en particulier, leur valorisation par le biais des médias, de l'environnement scolaire. La sauvegarde de la forme actuelle de notre société dépend en partie du refus de cette tendance individualisante qui menace les fondements de notre appartenance culturelle et territoriale.

Le rapport de l'**individu** à la société a également fait l'objet de quelques réflexions. Elles relèvent que l'individu est de plus en plus isolé et que le poids de la transmission des valeurs lui incombe principalement aujourd'hui, alors qu'autrefois ce rôle était dévolu au groupe et à la famille. L'individu est appelé à être responsable de ses comportements; il doit faire des choix comme il lui est demandé de trouver un sens à sa vie et de tenir ses engagements envers les autres. S'assumer dans sa liberté de choisir, oser dire non, revendiquer sa place sont des attitudes qui devraient caractériser cet individu devenu centre de l'attention en société. Pour parvenir à atteindre de telles exigences, cet individu nouveau doit pouvoir s'équilibrer dans les liens qu'il entretient avec les autres, dans une harmonie intérieure.

Nos **comportements** sont des indicateurs très clairs que nous donnons à notre environnement. Ils incitent les autres à agir dans l'une ou l'autre des directions. L'indifférence, la passivité, le laisser-faire, l'absence d'indignation, de critiques constituent autant de comportements qui invitent à poursuivre dans le chemin engagé par notre société. La plupart des réponses envoyées à ce propos encouragent l'engagement à défendre des idées, des valeurs, une éthique; l'engagement à s'affirmer sur le terrain politique, en s'activant, en refusant l'abstentionnisme, en proclamant ses valeurs chrétiennes, des messages d'amour et de paix. Prendre conscience des conséquences de nos actes ou de nos façons de faire, de notre comportement face à autrui. Nos comportements peuvent fortement modifier le fonctionnement collectif. Face à l'immensité de certains défis, ne pas perdre courage, oser s'affirmer. Le poids d'un groupe, même

restreint, mais décidé, changeant de comportement peut avoir des effets considérables.

Les terrains d'action pour ce faire sont nombreux. Les propositions vont d'une participation toujours plus active à la vie sociale, à la multiplication des marques de solidarité envers les chômeurs, les démunis, en passant par des signes tangibles comme des achats différents en fonction des engagements des fournisseurs (habits fabriqués dans des conditions dignes, etc.). L'exemplarité de notre comportement doit pouvoir faire «boule de neige». Ainsi, les Eglises auront comme mission d'aider à définir des normes sociales, économiques et politiques susceptibles de cadrer les comportements. Elles se fonderont à ce propos sur l'enseignement du Christ.

Politique

Près de 8500 extraits dont la longueur varie beaucoup ont trait au politique. Les 120 mots clés qui interviennent ici sont imprimés par la suite en caractères gras, afin de permettre à la lectrice et au lecteur d'aller retrouver le contenu effectif des prises de position accessibles sur CD-Rom. Pour le rapport d'évaluation, nous avons regroupé les réflexions faites sur le thème en cinq parties: nous présentons d'abord les approches spécifiquement chrétiennes de la politique (1), puis résumons ce qui est dit des fondements de l'Etat (2). La sécurité sociale (3), les relations entre l'Etat et la société (4) ainsi que la place de la Suisse dans le monde (5) sont introduits à chaque fois par une partie réservée aux arguments comportant des éléments normatifs.

Le but essentiel de ce chapitre est d'identifier où sont mises les priorités dans les propos des répondants à la Consultation et de les comparer quand cela est possible au débat politique courant, tel qu'il a lieu dans les médias, d'attirer l'attention sur les différences manifestes et, enfin, de mettre en évidence des exemples instructifs tirés des prises de position. L'auteur de ce chapitre est tout à fait conscient de ne pas pouvoir offrir plus, vu l'espace restreint dont il dispose, qu'une impression nécessairement subjective de la richesse des réponses à la Consultation œcuménique.

1 Perspectives chrétiennes

Les deux mots-clés **amour du prochain** et **éthique sociale** (qui apparaissent dans 226 extraits) circonscrivent le terrain potentiel des Eglises dans le champ politique. Les textes n'établissent pas de limite très nette entre l'amour du prochain et l'engagement politique. La différence entre les deux apparaît plutôt dans le fait que l'amour du prochain est d'abord quotidien et peu spectaculaire et ne retient guère l'attention, contrairement aux interventions politiques dans le public et les médias. Ensuite, l'amour du prochain est toujours concret et de ce fait inconfortable, contrairement aux réflexions abstraites de l'éthique sociale. De manière générale, un engagement diaconique plus grand des Eglises est attendu, tant de la part de l'institution elle-même que de la part des chrétiens par leur engagement individuel. Ce second aspect est d'autant plus important que le danger est relevé de voir la solidarité institutionnelle de l'Etat social étouffer l'amour du prochain donné gratuitement.

Concernant l'éthique sociale comme discipline de l'Eglise, on n'obtient pas d'image uniforme. Il n'y a guère de prises de position qui s'expriment sur des questions de méthodologie. En revanche, il est contesté à divers endroits que l'on puisse faire intervenir le Royaume de Dieu comme critère de jugement (il en sera encore question par la suite à divers titres). Il est relevé plusieurs fois que l'éthique sociale de l'Eglise n'a pas la compétence de proposer des recettes valables pour résoudre les problèmes sociaux; une tâche beaucoup plus importante des Eglises serait d'amener l'éthique sociale dans la discussion politique. Les questions relatives à l'environnement sont relativement peu mentionnées (cf. ci-dessous dans la partie 4.4), ce qui pourrait s'expliquer par l'absence presque totale de cette thématique dans la base de discussion. Parmi les problèmes sociaux, c'est surtout le chômage qui est nommé. Une prise de position formule explicitement la question que l'on entrevoit plusieurs fois: la base de discussion attribue-t-elle trop de poids à l'éthique sociale par rapport à l'éthique individuelle?

2 Les fondements normatifs de l'Etat

2842 passages s'expriment sur des questions concernant l'orientation éthique générale de l'Etat. Trois tendances apparaissent en ce qui concerne la nécessité d'un nouveau **contrat social**, telle que la postule la base de discussion: les uns sont d'avis qu'il faut revitaliser l'ancien contrat social (sous sa formule actualisée tricolore liberté-égalité-solidarité), car il continue d'avoir un caractère obligatoire; d'autres estiment que l'ancien contrat social est devenu obsolète, face à l'évolution sociale et économique; d'autres enfin affirment qu'il n'y a jamais rien eu qui fasse penser à un contrat social. Les critiques concernant l'ancien contrat social, et en particulier sa description dans la base de discussion, avancent qu'il laissait de côté de nombreux apports féminins (reconnaissance et rétribution du travail familial et domestique ainsi que des prestations sociales des familles en général), les questions écologiques et qu'en outre il se limitait à la Suisse. A la place d'un contrat portant sur un contenu – contrat dont on ne sait ni qui le conclut, ni avec qui, et dont on ignore comment sanctionner les infractions – il est proposé d'instaurer des conditions-cadre formelles permettant la vie commune. On n'établit nulle part, semble-t-il, de corrélation entre la «compatibilité avec le Royaume de Dieu» et le contrat social. On réclame en revanche que la solidarité (voir plus bas) soit un élément constitutif central d'un futur contrat social. Certains correspon-

dants s'interrogent sur le rôle que peuvent prendre les religions et l'éducation dans la perspective d'un nouveau contrat social et si ce dernier pourrait remplacer un jour la conversion individuelle.

Les **valeurs fondamentales** citées dans la base de discussion (justice, liberté et responsabilité, participation, durabilité, solidarité) rencontrent l'approbation générale et leur portée est reconnue. On trouve toutefois dans les prises de position de nombreuses autres propositions. Il convient de relever en particulier la mention – même si elle apparaît isolément – de la non-violence et des vertus théologiques: la foi, l'espérance et la charité. Globalement, les valeurs fondamentales sont jugées plus importantes qu'un contrat social, quelle que soit la forme de ce dernier. A noter que les vertus typiquement helvétiques comme la propreté, l'obéissance et la ponctualité sont peu citées. Il est frappant de voir aussi que les valeurs fondamentales se rapportent toujours à l'individu (cela pourrait être lié aux réserves émises face à l'idée d'un contrat social); la notion de «valeurs fondamentales de la société» n'apparaît que là où l'on propose de prendre la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies comme une forme d'engagement social ayant force obligatoire. Les valeurs fondamentales sont, comme si cela était évident, mises en rapport avec les Suisses et les Suissesses; la dimension mondiale et le fait que ces valeurs fondamentales puissent être communes à l'ensemble de la population, donc aussi aux personnes d'origine culturelle différente vivant en Suisse, ne sont guère abordés. Le multiculturalisme n'est pas traité – peut-être parce que les étrangers et les étrangères sont très peu nombreux à avoir pris part à la Consultation. Par contre le fait que la dignité humaine est à la base de toutes les valeurs fondamentales est incontesté.

En parcourant les prises de position, on constate que le **bien commun** est souvent mentionné en corrélation avec les Eglises et la diaconie (service aux autres). Visiblement, les participants à la Consultation ne voient guère d'autres instances que les Eglises, pas même l'Etat, dont la tâche serait de préserver le bien commun (ce n'est pourtant qu'exceptionnellement que l'on s'appuie sur l'enseignement social catholique pour revendiquer une politique de l'Etat orientée vers le bien commun). Manifestement, les Eglises sont perçues comme les dernières avocates du bien commun et cela signifie sans doute aussi que l'on attend de leur part des protestations si elles constatent des infractions au bien commun. Les demandes d'élargir la notion de bien commun au monde, en englobant les générations futures, méritent une attention particulière.

La nécessité et l'utilité de la **solidarité** n'est pas contestée. Il faut dire que les prises de position n'abordent pas la solidarité de manière abstraite, mais qu'elles s'intéressent surtout à sa concrétisation: il ne peut y avoir de solidarité que comme acte réel, et non sous une forme institutionnelle comme elle existe à travers les assurances sociales. Elle est liée aujourd'hui, dans notre société très fortement individualiste, à un changement de mentalité individuel. Là aussi, les postulats d'une solidarité mondiale et avec nos descendants sont importants.

La nécessité d'une «conversion des cœurs» est également mentionnée en corrélation avec le mot-clé **justice sociale**. Il n'est guère contesté que pour les Eglises, la justice signifie en premier lieu la défense des défavorisés et des démunis. Si l'on regarde les textes de plus près, on constate un parallèle intéressant avec la manière dont est traitée la notion de solidarité: il ne s'agit pas tant de savoir abstraitement comment définir la justice que de reconnaître et de faire, à l'instar du bon Samaritain (Lc 10, 29-37), ce qu'exige une situation concrète. La justice est moins comprise comme un critère que comme une référence de l'action. Au niveau théorique, les critères permettant de définir la justice sociale restent controversés. Le fait d'établir une équivalence entre justice et égalité est en tout cas souvent remis en cause. Le malaise suscité par l'idée d'une justice selon les besoins est lui aussi très répandu (dans ce contexte, l'interprétation de la parabole des ouvriers de la dernière heure, tirée de Mt 20, 1-15, figurant dans la base de discussion est souvent critiquée). En revanche, il n'est pas contesté que la condition première de toute justice sociale doit être la garantie d'un minimum vital. Dans ce sens, il est dit aussi que l'on devrait moins parler de justice et davantage de dignité humaine: la garantie du minimum vital est en fait la preuve que la société respecte la dignité humaine – une preuve qui ne doit pas seulement être fournie par la société comme entité abstraite mais par chaque individu. A nouveau, on réclame qu'il y ait justice au niveau mondial et envers la Création. Il faut relever en outre que l'alternative «justice sociale ou liberté» souvent citée dans le débat politique actuel n'apparaît guère dans les réponses à la Consultation. De manière parfois explicite, parfois implicite, il est rappelé que la justice ne signifie pas seulement prendre et recevoir, mais aussi donner et fournir une prestation.

Les **droits humains** (en corrélation avec les mots-clés **être humain, dignité humaine, personne et droits fondamentaux**) sont mentionnés dans 800 passages. Etant donné l'importance cruciale de ce domaine,

on se serait attendu à un nombre plus élevé. Ce petit nombre peut toutefois s'expliquer par le caractère ressenti comme évident des droits humains: les fondements de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, la prééminence des droits de l'homme sur le droit positif, le fait que les droits civils ont été complétés par des droits sociaux, etc. ne seraient sans doute contestés que par une infime minorité des participants à la Consultation s'ils s'exprimaient effectivement à ce sujet.

3 Sécurité sociale

3.1 Thèmes généraux et aspects normatifs

La lecture des extraits se rapportant aux mots-clés **sécurité sociale, politique sociale, Etat social et composante sociale** (322 passages) indique qu'il y a un large consensus autour de l'idée que le modèle actuel de sécurité sociale (prestations des assurances sociales et de l'aide sociale pour toutes les personnes n'ayant pas de revenu propre suffisant) ne peut pas être maintenu indéfiniment dans sa forme actuelle. Les avis divergent toutefois quant à l'explication de cette impossibilité: certains pensent par exemple qu'à l'avenir, le nombre des personnes exerçant une activité lucrative «productive» sera toujours plus faible, d'autres relèvent qu'aujourd'hui déjà, le revenu d'un travail ne suffit souvent pas à garantir la sécurité matérielle; d'autres encore avancent qu'un soutien excessif de l'Etat pousse les individus à la dépendance. Les stratégies générales proposées pour sauvegarder la sécurité sociale sont hétérogènes et peu nombreuses; elles seront présentées dans la partie 3.4.

Il est intéressant de relever que les impasses financières bien connues des assurances sociales et l'évolution démographique de la société sont, à la différence de ce qui se passe dans le débat politique «officiel», relativement peu citées comme problèmes dans les réponses à la Consultation œcuménique. De ce fait, il n'y a pas d'appel au démantèlement de la sécurité sociale pour des raisons financières. Certaines prises de position soulignent en revanche que nous n'avons par le droit de financer notre sécurité par des dettes que nos descendants devront éponger. A cet égard, on constate aussi une large critique à l'endroit de la vision «sociale-démocrate classique» de la sécurité sociale en Suisse telle que la propose la base de discussion.

Le diagnostic des problèmes de la politique sociale de la Suisse déborde considérablement, dans les prises de position, la discussion politique habi-

tuelle. Ceci est particulièrement manifeste là où l'on affirme que le véritable problème de notre pays est sa place dans le monde: la Suisse devrait intervenir en faveur d'une politique sociale mondialisée et, de manière générale, elle ne peut défendre sa prospérité au détriment d'autres pays (voir à ce propos la partie 5.3.1). De la part des Eglises, on attend qu'elles fassent des propositions constructives permettant de dépasser la discussion actuelle. Malheureusement, on ne précise pas quelles devraient être ces propositions. Il faut mentionner enfin que l'on s'interroge de manière récurrente sur le rôle de la famille par rapport à la sécurité sociale et que l'on déplore l'absence de politique familiale en Suisse (voir ci-dessus *Le social*, partie 2.).

3.2 La sécurité sociale et son évolution

Les 445 extraits de prises de position examinés ici admettent, sous des angles différents, le fait que la **sécurité sociale** en Suisse est soumise aujourd'hui à rude épreuve. Il est clair d'une part que tout changement économique et social génère des cas de rigueur. Par ailleurs, les participants à la Consultation contestent, implicitement en tout cas, qu'il s'agisse cette fois d'une crise passagère. Il est avancé par exemple que le système social actuel est adapté aux problèmes des années cinquante (vieillesse et invalidité) mais qu'il n'est pas à même de répondre aux défis actuels (chômage de longue durée, familles monoparentales, formations inappropriées, etc.). Plusieurs prises de position relèvent que le système social se trouve dans une dépendance multiple et malsaine par rapport au marché du travail – sur le plan des recettes comme sur celui des dépenses – et que, de manière générale, les charges induites par le développement économique retombent sur la société. C'est dans ce sens sans doute qu'il faut comprendre les propos de ceux qui estiment que le climat social de la Suisse est devenu plus frileux et que l'écart entre les nantis et les personnes vivant dans une situation matérielle précaire s'est creusé (voir partie 3.3.). Le véritable problème de la sécurité sociale se situe donc dans le marché du travail (chômage, salaires trop bas, etc.). De manière générale, la légitimité des prélèvements sur les salaires pour financer la sécurité sociale n'est pas contestée. Mais certains répondants proposent des sources de financement supplémentaires (taxe sur la valeur ajoutée, taxe sur l'énergie ou les machines) afin de rendre le système social moins dépendant du marché du travail, au moins du côté des recettes.

parmi les remarques importantes concernant la sécurité sociale, il convient de relever la proposition d'assurer, grâce à un service social, le droit à une rente de base (n'assurant pas le minimum vital). On déplore aussi le fait qu'il n'existe pas de système social à l'échelon suisse, mais que nous ayons plusieurs systèmes cantonaux différents. Finalement, il est parfois admis implicitement qu'un système social solide est parfaitement compatible avec l'exigence d'une plus grande prise de responsabilités. Une fois de plus, on constate un refus des antinomies telles qu'on les rencontre dans le débat politique courant.

Concernant l'**AVS/AI**, on demande de diminuer le nombre des personnes qui ne touchent pas les prestations complémentaires alors qu'elles y auraient droit; on demande aussi un âge d'entrée à la retraite plus souple. Quelques correspondants s'inquiètent quant à l'avenir de l'AVS. On déplore en outre que même après la 10^e révision de l'AVS, les femmes continuent d'être désavantagées.

Dans le domaine de l'**assurance chômage** et de l'**aide aux chômeurs**, on trouve au premier plan la demande d'une étude plus approfondie de nouveaux modèles ou de modèles déjà expérimentés. Sont nommés l'exigence de prestations en contre-partie de celles qui sont fournies par l'assurance chômage ou l'exemple vaudois du Revenu minimal de réinsertion (RMR). Les personnes qui se trouvent sans emploi contre leur gré ne devraient pas être payées pour ne rien faire. Certains prises de position relèvent le fait que l'assurance chômage a aussi pour conséquence que les entreprises, à la différence des crises antérieures, licencient des collaborateurs de manière irresponsable. Ailleurs, il est demandé aux Eglises de s'opposer à tout abus de l'assurance chômage en instaurant une sorte d'éthique du chômage. Le montant des **allocations chômage** n'est guère abordé.

L'existence du **chômage de longue durée** n'est pas contestée: certaines personnes n'ont plus aucune chance sur le marché du travail normal. Les chômeurs de longue durée et les chômeurs en fin de droit constituent un groupe pour lequel notre système social n'a toujours pas trouvé de solution. Leur **réinsertion** est une obligation de la société et non pas un luxe social. Il faudrait pour cela une stratégie véritablement nationale. Toutes les propositions concrètes reviennent à dire qu'il ne faut pas se limiter à un appui matériel (garantie d'un revenu minimum, voir partie 3.4), mais

exiger une prestation en retour sous la forme d'une activité d'utilité publique ou d'efforts véritables de réinsertion sociale. Une prise de position mérite d'être relevée: elle demande que l'on constitue une véritable élite sociale qui s'occuperait de l'intégration des personnes en marge de la société.

Concernant l'**assistance sociale**, une prise de position demande s'il appartient à l'Eglise de compenser le retrait de l'Etat de l'aide sociale, mais n'apporte pas de réponse explicite. A cet égard, une thèse défendue ailleurs est intéressante: l'option pour les pauvres ne signifie pas seulement une aide matérielle, mais requiert aussi un changement d'attitude de la part de la société dans son ensemble. La pauvreté, est-il expliqué, ne signifie pas seulement besoin matériel, mais aussi besoin social, c'est-à-dire un engagement contre la marginalisation sociale. Dans ce sens, on souligne à plusieurs reprises que la (ré)insertion est à la fois une tâche sociale et économique.

Concernant les **allocations pour enfants**, un travail de diplôme envoyé comme prise de position part du constat que les ménages où vivent des enfants sont plus nombreux que la moyenne à être touchés par la pauvreté. Ceci traduit le désavantage structurel des familles dans notre société. Les enfants affectés par la pauvreté ont des chances plus faibles que leurs pairs issus de familles aisées. Diverses prises de position demandent en outre que les allocations pour enfants soient uniformes dans tous les cantons.

Globalement, c'est sans doute face à l'augmentation constante des primes de l'**assurance maladie** que l'inquiétude est la plus vive. Il est souvent demandé que la répartition soit plus sociale et prenne la forme de primes liées au revenu et à la fortune. Certaines prises de position estiment que la toxicomanie est une maladie et que les soins devraient, par conséquent, être couverts par l'assurance maladie.

Concernant les causes de l'explosion des coûts de la santé, on ne trouve en revanche pas de réflexions explicites. Il semble qu'il y ait un large consensus quant au fait que la vie professionnelle actuelle comporte des nuisances sensibles pour la **santé** et ceci, non seulement pour les salariés, mais aussi pour leurs proches. La santé continue d'occuper une position élevée dans l'échelle des valeurs de la société; en même temps, il est souligné de diverses manières que l'individu porte une part de responsabilité vis-à-vis de celle-ci. Il est aussi mentionné parfois que l'économie affecte

indirectement la santé en polluant l'environnement. D'autres interlocuteurs craignent de voir les programmes de prévention être réduits dès lors que les pouvoirs publics ont des moyens financiers limités. La manière dont on évalue l'évolution du **système de santé** diverge: pour certains celui-ci prend une direction positive malgré les coûts élevés, pour d'autres les prestations médicales deviennent toujours plus impersonnelles et cela suscite l'inquiétude. On ne trouve guère en revanche d'explications ou de réflexions plus approfondies sur ce sujet.

Les témoignages de personnes retraitées montrent que la **rente** allouée suffit pour vivre modestement. Concernant les **caisses de retraite**, on relève souvent que les stratégies de placement du capital accumulé sont souvent antisociales. Il s'agirait de trouver d'autres possibilités de placement, tout particulièrement pour la gestion des fonds des Eglises. Il est en outre relevé plusieurs fois que les personnes à bas salaire continuent d'être défavorisées par rapport au deuxième pilier.

Le nombre des prises de position qui abordent la question de l'**habitation** et de la **politique du logement** est faible. Il faudrait que l'accès à la propriété du logement soit maintenu (au moins pour les classes moyennes). Ce qui est important, c'est que l'on souligne que la politique du logement fait partie de la politique sociale, en particulier de la politique familiale. Quelques rares prises de position sont favorables à des communautés d'habitation de personnes actives à temps partiel qui pourraient s'entraider pour la prise en charge des enfants ou des personnes âgées et dans la réalisation de «communautés d'habitat».

3.3 Les peurs

Comme nous l'avons déjà constaté dans la partie 3.1, les 40 séquences qui peuvent être rangées sous le thème du **démantèlement social** vont bien au-delà du débat politique habituel. Par démantèlement social, on n'entend pas – il est intéressant de le relever – la diminution des prestations des assurances sociales ou autres, mais une dégradation du climat social en général, ce qui est visible et perceptible bien sûr tout d'abord sur le lieu de travail (stress, mauvaises conditions de travail, etc.) mais aussi dans le fossé qui se creuse entre riches et pauvres. On ne trouve nulle part de véritable opposition à la thèse avançant que le climat social est devenu plus rude. Il est frappant de constater que les paroisses ne sont pas citées comme un lieu de communauté sociale, ni pour les personnes aisées, ni pour celles qui sont matériellement moins favorisées. Les

paroisses ne sont pas perçues comme un lieu de rencontre qui aurait été épargné par ce démantèlement social pris au sens large. La thèse développée en détail dans une prise de position et alléguant que la pauvreté croissante menace la démocratie mérite d'être relevée. De manière analogue, il est souligné ailleurs que l'Etat se doit de garantir de manière fiable les droits sociaux fondamentaux, ne serait-ce que pour préserver la démocratie.

3.4 Propositions

Il n'est pas surprenant que la plupart des propositions en faveur d'une réorganisation du système social préconisent l'introduction d'un **revenu minimum** garanti (97 extraits). Les nombreuses propositions de modèles d'organisation et de financement recouvrent à peu près tout l'éventail de ce que l'on trouve dans les ouvrages spécialisés, si bien que nous pouvons renoncer à les décrire. Il faut relever que certaines réserves sont émises quant à l'idée de dissocier du travail salarié la garantie d'un minimum vital et la sécurité sociale. On trouve ainsi le postulat selon lequel tous les individus devraient pouvoir couvrir leurs besoins fondamentaux par un travail rémunéré – une position qui reste donc attachée au rôle déterminant du travail salarié dans la société. Une troisième tendance – rarement représentée – préconise un soutien ciblé de l'Etat dans les cas où le salaire ne suffirait pas à assurer le minimum existentiel; le cas échéant, ce soutien serait complété subsidiairement par des contributions des organisations ecclésiales ou privées d'intérêt public (la question du risque d'abus n'est pas abordée ici). Par rapport à ces tendances, on relève – et ceci mérite d'être souligné – que la garantie d'un minimum matériel ne suffit pas à résoudre à elle seule le problème de l'intégration sociale. D'autres propositions concernent l'obligation générale d'accomplir un travail non rémunéré (nécessaire à la société) et l'établissement de normes minimales pour le travail sur appel.

4 L'Etat et la société

4.1 Thèmes généraux et aspects normatifs

Les réflexions générales et normatives concernant les relations entre l'Etat et la société occupent une place extraordinairement importante puisqu'on en trouve dans 2530 extraits. Comme les explications reprises ici couvrent également un domaine très large, une subdivision de la présentation s'impose.

4.1.1 La transformation de la société

Près de 800 passages peuvent être classés en fonction des mots-clés **société, soutien à la société civile, politique sociale, changement social** et **participation**. Il n'est guère possible d'identifier des priorités claires dans la profusion des déclarations; l'énumération qui suit n'a donc aucune prétention d'exhaustivité.

De nombreuses prises de position s'expriment à propos des tendances communes ou contradictoires de l'économie et de la société. Plusieurs d'entre elles constatent que la société évolue en grande partie sous le commandement de l'économie. Ceci apparaît notamment dans le fait que la vie quotidienne sociale est marquée par la concurrence; le travail comme prestation évaluable devient la norme qui définit la vie individuelle et sociale et de ce fait, l'exigence du rendement devient stressante. Dans ce contexte, une prise de position prétend que les travailleurs et travailleuses peu performants auraient un emploi surtout dans les petites et les moyennes entreprises, mais pas dans les grandes. Cette évolution a pour conséquence que les pouvoirs publics ont de moins en moins de ressources pour remplir des tâches qui se sont multipliées ou, de manière plus générale, que le pouvoir social ou politique s'est affaibli par rapport à celui de l'économie. On pourrait citer ici comme exemple la privatisation des entreprises régies par l'Etat (les CFF, l'ancienne PTT) – cette tendance étant surtout critiquée par des prises de position romandes.

Ce point de vue négatif est contredit de double manière: on rappelle d'un côté que seule une économie performante et concurrentielle est en mesure de créer les conditions nécessaires à une société équitable, garantissant l'égalité des droits et des chances. Il est dit aussi que ce n'est pas le changement social en tant que tel – généré et poussé par l'économie – qui pose problème, mais sa rapidité; il faut donc d'une part distinguer entre une perspective à court terme et une perspective à long terme, d'autre part nommer et traiter comme tels les problèmes de transition et d'ajustement.

L'inquiétude quant à l'évolution de la société face à la mondialisation de la concurrence économique est cependant quantitativement plus vive. Une prise de position s'interroge par exemple explicitement sur la fin de la civilisation du travail; une autre se demande pourquoi il ne serait pas possible de remplacer la concurrence entre places économiques par une concurrence portant sur la qualité des sociétés, sur la qualité de vie de leurs

membres. Divers répondant(e)s espèrent un changement des structures temporelles du travail. Quelques autres contestent l'opinion très répandue selon laquelle le développement technologique accéléré aurait réduit le fossé entre riches et pauvres. À diverses reprises, on relève que le partenariat social est mis sous pression (voir chapitre *L'économie* partie 2.4).

Mais comment devrait se présenter, d'après les réponses reçues, l'évolution vers une société plus sociale et plus humaine? De nombreux objectifs sont nommés: par ex. l'orientation vers une communauté solidaire dans laquelle il n'y a pas de place pour un comportement égoïste, une culture de «la mesure» (savoir se satisfaire du nécessaire) plutôt que de «vouloir toujours plus», une nouvelle façon d'être à l'écoute d'autrui, le développement d'une culture de reconnaissance et d'estime mutuelle, mais également le renforcement de la responsabilité individuelle, qui seule permet d'assumer ses obligations sociales. Il convient de mentionner en passant qu'une telle société n'est guère désignée comme «compatible avec le Royaume de Dieu». Ce critère tiré de la base de discussion ne joue qu'un rôle secondaire dans les prises de position ou est même explicitement rejeté (le Royaume de Dieu ne résulte pas d'un développement social). Il peut néanmoins servir de motivation pour une action sociale ou un engagement politique.

Si les visions d'une société meilleure sont nombreuses, la perplexité des participants à la Consultation face à sa réalisation n'est pas moindre. Dans un premier temps, les prises de position sont nombreuses à constater qu'une société «juste» dans un sens général nécessite des changements de mentalité individuels. Nous devons remettre en cause notre système des valeurs effectif pour pouvoir modifier l'évolution propre à la société. Les approches plus scientifiques situent cette problématique dans le contexte de l'individualisation de la société. Le fait d'être très peu disposé à assumer des engagements, la disparition des réseaux privés de relations et d'appui (qui doivent être remplacés par le système social de l'État) n'occasionnent pas seulement des coûts déjà élevés aujourd'hui mais requerront aussi à l'avenir de nouveaux efforts d'intégration. Il convient d'insister particulièrement sur le large consensus (même s'il n'est pas toujours explicite) à ce propos, car pour autant qu'on puisse en juger, aucune ne propose des recettes «socio-techniques» pour garantir la cohésion sociale.

Le développement de la société se fonde sur des mentalités et des échelles de valeurs individuelles: cette thèse acceptée en général explique sans doute – indépendamment du fait que la Consultation a été lancée par les

Eglises – pourquoi les Eglises sont citées chaque fois qu'il est question du développement de la société. On n'attend pas seulement de la part des Eglises l'annonce prophétique d'une société respectant la dignité humaine et répondant aux besoins des plus faibles ou encore d'une économie au service des personnes. On attend surtout de leur part – et cela paraît une évidence – une participation plus déterminée au développement de l'indispensable nouveau système de valeurs collectif. Le fait que les valeurs chrétiennes ne soient plus une évidence dans notre société n'est pas considéré comme une contradiction par rapport à cette revendication, pas plus que l'idée que les Eglises ne puissent reconquérir leur crédibilité dans la société qu'au travers du comportement de leurs membres. Autrement dit: un rôle important revient aux Eglises dans la construction culturelle d'une société meilleure sans que l'on ait réfléchi aux possibilités dont elles disposent encore dans la société d'aujourd'hui.

Comment les Eglises peuvent-elles répondre aux attentes placées en elles? On mentionne parfois le comportement crédible des fidèles, l'engagement effectif des Eglises pour les plus démunis plutôt que la compassion traduite en mots, un discours prophétique permettant de sortir de l'impuissance politique plutôt qu'une attitude de «mouton» dans le processus politique établi.

Nous avons déjà évoqué plus haut la nécessité d'une meilleure culture du dialogue. À cet égard, de vifs reproches sont adressés à la base de discussion de la Consultation. La mise en garde contre le fait de classer l'autre dans le camp ennemi mérite d'être particulièrement soulignée. Personne ne dit par ailleurs comment une parole prophétique peut contribuer, dans une société caractérisée par les conflits, non pas à creuser des fossés, mais à les combler. Il est vrai que, comme l'expriment quelques répondants, la controverse politique ne devrait pas être simplement considérée comme mauvaise: le débat politique est nécessaire car il n'y a pas d'emblée de consensus sur ce qui est juste.

Nous reprenons ici encore comme exemple un sujet abordé fréquemment, à savoir le rôle de la famille dans l'évolution future de la société. Il n'est pas tellement surprenant que la défense d'une société favorable à la famille soit considérée comme une tâche de l'Eglise. Ce qui l'est par contre davantage, c'est le fait que ce thème ait été amené, alors qu'il n'était pas du tout mentionné dans la base de discussion de la Consultation et qu'il se trouve en outre en opposition directe à l'individualisme ambiant dont il a déjà été question. On demande concrètement les moyens de

mieux concilier travail salarié et travail familial et davantage de structures de prise en charge des enfants en dehors des familles. L'importance attribuée au thème de la famille montre une fois de plus que l'on ne pense guère pouvoir garantir l'avenir de la société par des recettes et des mesures simples.

4.1.2 L'évolution de la démocratie

La lecture des 150 passages qui s'expriment sur des questions touchant à la **démocratie**, à la **composante démocratique** et à l'**acceptabilité démocratique** montre que les questions abordées ici n'occupent pas le premier rang des priorités. On est conscient que la démocratie directe est liée à un nombre extraordinairement élevé de conditions préliminaires. Comme il n'est pas facile d'être citoyen, il faut des organisations intermédiaires, même si celles-ci sont soumises à une pression croissante en raison de l'individualisme ambiant. L'abstentionnisme aux votations est souvent mentionné comme un problème. A cet égard, on attend des Eglises qu'elles sensibilisent les croyants à leur responsabilité politique. L'éducation à la citoyenneté, tel est l'argument présenté dans une prise de position, équivaut à lutter contre la xénophobie et la violence. Cette affirmation et d'autres du même type doivent être comprises dans le contexte d'une perception normative de la démocratie. Celle-ci ne peut pas être la dictature de la majorité, elle signifie la primauté du politique sur les intérêts économiques et idéologiques particuliers. La démocratie présuppose qu'une majorité des citoyens s'intéresse sérieusement aux problèmes politiques. Elle a besoin aussi de s'autorestreindre: il peut y avoir des motivations nuisibles au bien commun dans le fait d'exiger la participation populaire, et les mécanismes de la démocratie directe, positifs à l'origine, peuvent devenir contre-productifs au fil du temps.

On cite parmi les problèmes rencontrés par la démocratie aujourd'hui l'absence de contrôle démocratique des organisations internationales (voir partie 5.3.2) et les rapports entre la démocratie et l'économie. L'aspiration d'introduire, après la démocratie politique, une démocratie économique est exprimée à plusieurs reprises, sans expliquer toutefois ce que cela pourrait signifier concrètement.

Selon ce que l'on entend précisément par action politique, la manière d'envisager l'engagement politique (accru) des Eglises diffère (voir également à ce sujet le chapitre *L'Eglise*, partie 2). Une tendance forte se dégage pourtant: les Eglises ont pour tâche de démasquer les mythes et les

idoles et de défendre des intérêts que les acteurs politiques ne peuvent ou ne veulent pas voir. Le refus d'une intervention politique des Eglises n'apparaît que dans quelques rares cas, surtout lorsque la politique est considérée uniquement comme partisane. L'opinion majoritaire est différente: les Eglises devraient réclamer les changements nécessaires sans tomber dans la politique partisane. Il faudrait qu'elles prennent le parti des défavorisés, même si cela ne plaît pas à tous les milieux politiques. Il faut se rendre compte en tout cas – ceci apparaît à plusieurs reprises – que la Bible elle-même ne contient aucune esquisse de programme politique. La politique des Eglises, respectivement la politique chrétienne, doit être ancrée dans des valeurs fondamentales tout en étant pragmatique. Si l'on résume les choses de manière plus pointue, on peut dire que la politique chrétienne ou la politique des Eglises ne signifie pas vouloir réaliser ici-bas le Royaume de Dieu; mais elle devrait permettre une résolution équitable des conflits – même si, dans une société ouverte, ces derniers existeront toujours. Comme nous l'avons déjà laissé entendre, l'absence de pouvoir politique de l'Eglise est aussi considérée comme une chance dans la perspective d'une parole prophétique et d'un regain de confiance et d'autorité.

Les postulats concernant l'avenir de la démocratie sont contradictoires, comme on pouvait s'y attendre: alors que les uns constatent un excès de démocratie au niveau national, d'autres ne veulent en aucun cas que l'on rende plus difficile l'utilisation des instruments existants de la démocratie directe. Le droit de vote des étrangers fait lui aussi l'objet d'une appréciation très diverse (en revanche aucune opposition ne se manifeste au droit de vote des étrangers dans les paroisses).

4.1.3 Aspirations politiques particulières

Il ne peut être question de présenter ici, parmi les 650 passages se rapportant aux mots-clés **politique**, **pouvoir** et **droit**, une liste complète des aspirations formulées (qui sont souvent très actuelles et perdront sans doute rapidement de leur importance), d'autant plus que de nombreux points réapparaissent ailleurs dans ce rapport. Nombreuses sont les voix qui déplorent que le débat politique soit réduit à la politique et à la tactique des partis et demandent davantage de sens civique. D'autres mettent en garde contre l'idéalisme de caractère éthique tel qu'il apparaît dans la base de discussion, car si l'on concentre sa réflexion uniquement sur les grandes visions, on risque d'oublier la nécessité et la faisabilité des petits

pas et de devenir intolérant envers toute tentative, nécessairement imparfaite, de trouver des solutions partielles.

Nous ne reprenons ici que quelques thèses particulièrement stimulantes: dans notre pays, il n'y a pas de politique cohérente concernant l'emploi et le temps de travail. On observe un contraste toujours plus grand entre la responsabilité individuelle au niveau social et politique et une puissance financière anonyme; de ce fait, des autorités capables d'organiser et de contrôler efficacement les marchés financiers internationaux sont souhaitables et doivent être imaginées. La mise en garde suivante figure enfin dans une prise de position: quand elle est placée au-dessus de tout, la loi ignore les réalités individuelles.

4.1.4 La particularité de la Suisse

Les mots-clés **Suisse, Etat, subsidiarité** et **Constitution** sont mentionnés environ 900 fois. Force est de constater que la dimension mondiale est pratiquement partout très présente et que le fait de se limiter à la Suisse est critiqué. Il est dit par exemple que la Suisse ne peut pas bâtir son avenir seule, en s'isolant du monde. Ailleurs, on se demande quel nouveau contrat social il faudrait en Suisse pour pouvoir contribuer de manière appropriée à résoudre les problèmes mondiaux. L'exigence d'une justice mondiale est considérée comme au moins aussi légitime que les autres objectifs «égoïstes» de l'Etat helvétique. Certaines voix s'opposent à l'opinion selon laquelle la mondialisation limiterait nécessairement les possibilités d'action politique au niveau national. La remarque suivante que l'on trouve parfois mérite elle aussi notre attention: malgré les critiques légitimes, les conditions de vie en Suisse continuent d'être bonnes si on les compare à ce qui se vit ailleurs dans le monde.

Concernant les tâches de l'Etat aujourd'hui et à l'avenir, les avis sont très partagés; la divergence bien connue entre «tout à l'Etat» et «responsabilité individuelle» apparaît aussi ici. On n'observe pas de consensus non plus quant à la manière dont l'Etat peut avoir une influence constructive sur l'économie – au niveau national et international – sous la forme de conditions-cadre ou plus modestement de conditions préalables, en exerçant une influence prospective ou en rattrapant simplement les erreurs.

De nombreuses prises de position critiquent le fait que la subsidiarité est occultée dans la base de discussion de la Consultation. Comprise comme une protection de la marge de manœuvre de l'individu et des unités sociales de petite dimension, la subsidiarité est étonnamment peu opposée au principe de la solidarité. Concernant la nouvelle Constitution fédérale, on relève avant tout les buts sociaux (art. 41) et le préambule. Il est demandé par ailleurs qu'il y ait une disposition constitutionnelle particulière à propos de la répartition équitable du travail rémunéré et non rémunéré.

4.2 Institutions et acteurs

Concernant les acteurs institutionnels de la vie politique en Suisse (**Conseil fédéral, Parlement, parti, association, ONG, canton, région**) on ne trouve que peu de remarques concrètes dans les 113 passages concernés. On ne discerne pas de critique générale des autorités ni de lassitude par rapport aux partis politiques. Néanmoins, au niveau international surtout, on croit que ce sont plutôt les organisations non gouvernementales que les acteurs politiques en place qui sont capables d'avoir des influences positives. Les groupements de pression politiques qui représentent une part importante de l'activité politique en Suisse ne sont pas mentionnés. En ce qui concerne les cantons, on relève les effets négatifs du fédéralisme, par exemple l'inégalité fiscale ou l'exigence de la majorité des Etats – jugée antidémocratique – lors des votations portant sur des modifications de la Constitution fédérale. Il est souligné dans une autre prise de position que la subsidiarité implique la promotion d'une approche régionale.

4.3 Idéologies

Les 220 passages qui peuvent être attribués plus ou moins directement aux mots-clés **communisme, socialisme, révolution** ainsi que **libéralisme** et **néolibéralisme** témoignent dans l'ensemble d'une grande vigilance face aux idéologies. L'une des prises de position définit l'idéologie comme la croyance en une idée ou une représentation uniques. Quelques contributions reprochent à la base de discussion des restes plus ou moins cachés d'idéologie de gauche, tandis que d'autres constatent plutôt une attitude trop peu critique à l'égard du marché. Globalement, les voix qui mettent en garde contre l'idéologie du néolibéralisme – un libéralisme économique grossier par rapport à l'authentique libéralisme éclairé –

dominant nettement. Jadis, lit-on dans une prise de position, c'est le libéralisme qui a amené la démocratie, tandis qu'aujourd'hui, le néolibéralisme menace de priver l'Etat de tout pouvoir. Il est question çà et là de radicalisme du marché et d'une liberté réservée uniquement à ceux qui sont bien placés. Quelques voix demandent aussi si le néolibéralisme ne passe pas pour un bouc émissaire et si l'on n'exagère pas son importance effective. Dans un certain nombre de prises de position, le libéralisme est en revanche mieux noté. Il est dit par exemple qu'il représente une vision du monde réaliste, voire humaine, dans la mesure où il part très lucidement de l'être humain dans son imperfection, son état de pécheur, et l'accepte en tant que tel. Ce point de vue peut être complété par une autre affirmation: dans une perspective libérale aussi, il appartient à l'Etat d'aménager les conditions-cadre de manière à ce que l'action conforme au bien public des entreprises et des individus ne leur soit pas dommageable.

4.4 Politique de l'environnement

Sur les 639 passages qui s'expriment sur des questions écologiques (regroupés en fonction des mots-clés **croissance de la population, énergie, durabilité, nature, écologie, ressources, Création, environnement, charge sur l'environnement, éthique de l'environnement, politique de l'environnement, protection de l'environnement, composante écologique, acceptabilité écologique et transport**) nous ne pouvons prendre en compte ici que ceux qui contiennent des réflexions spécifiquement politiques (voir également le chapitre *L'économie*, partie 1.2.4).

Selon l'opinion des participants et participantes à la Consultation, l'Etat doit accorder une très grande priorité à la préservation des bases de vie naturelles et subordonner l'économie à cet objectif. Diverses prises de position craignent toutefois que les politiciens aient une vision uniquement matérialiste et productiviste de la société, une vision qui ne peut pas être durable. De manière générale, les lois devraient être en accord avec la durabilité; elles doivent définir ce que le marché ne peut pas régler de lui-même. Une majorité des répondants s'expriment de ce fait en faveur de régulations écologiques de l'économie. Le libre marché ne garantit pas à lui seul la protection de l'environnement qui serait nécessaire. L'Etat doit donc le réguler et le corriger. A la longue, le marché ne peut fonctionner pour le bien des humains que s'il s'inscrit dans un cadre fiable.

Un impôt sur l'énergie (que ce soit sous la forme d'une taxe générale sur la consommation ou d'une taxe d'incitation sur les agents énergétiques non renouvelables) est jugé favorablement par de nombreuses prises de position, tout comme la promotion des agents énergétiques alternatifs, à savoir renouvelables. Le mauvais usage de l'énergie est imputé aux bas prix en vigueur; de surcroît ces derniers empêchent des investissements économiques compatibles avec l'avenir. En ce qui concerne les transports, un renchérissement par le biais d'une internalisation des coûts externes apparaît comme prioritaire. On attribue les causes de la démesure actuelle de la circulation routière aux prix trop bas du carburant et au réseau routier trop important. Quelques prises de position demandent aussi que la mobilité (des voitures privées) soit limitée par la loi.

De l'avis de divers participants à la Consultation, la libéralisation du commerce mondial (OMC) a eu des répercussions négatives sur l'environnement et les autres efforts consentis sur le plan international (Sommet mondial sur l'environnement et le développement de 1992) n'ont pas encore réussi à renverser la vapeur. Cependant, les problèmes environnementaux ne peuvent être abordés efficacement qu'au niveau international. L'objectif consiste à d'établir des réglementations mondiales et à fixer des normes minimales pour une gestion durable des ressources. Quelques prises de position demandent en outre la création de nouvelles institutions dotées de moyens de sanction précis. De la part de la Suisse, on attend précisément qu'elle lie l'octroi de garanties contre les risques à l'exportation à certaines obligations environnementales et que dans le cadre des négociations de l'OMC, elle adopte une position compatible avec les lignes directrices Nord-Sud du Conseil fédéral. Il est frappant de constater qu'ici précisément, on demande aux Eglises d'intervenir concrètement dans la politique et de prendre position en faveur de mesures écologiques.

Il vaut la peine de se demander à nouveau ce qui n'apparaît pas dans les prises de position: il n'y a ainsi guère de voix qui demandent à l'Etat de mettre davantage de moyens financiers à disposition pour la protection de l'environnement. Ce qui occupe le premier plan, ce sont très nettement les mesures d'incitation et non pas la limitation et la suppression des nuisances. Il n'est par ailleurs guère fait mention des réserves naturelles. Personne ou presque ne craint enfin que l'économie suisse perde une partie de sa compétitivité si elle est soumise à des lois plus sévères en matière de protection de l'environnement.

4.5 Autres thèmes

572 passages évoquent d'autres préoccupations. Pour certains sujets, les mentions sont si peu nombreuses qu'il n'est guère possible de tirer des conclusions (**dialogue interdisciplinaire, crèches, corruption, criminalité, armement, endettement, contrat, prospérité**). Concernant l'**agriculture** et le **sol**, il faut relever de nombreuses prises de position de la part de milieux concernés. Elles reflètent la situation de transition difficile dans laquelle se trouve l'agriculture aujourd'hui et donnent une bonne idée des problèmes auxquels sont confrontées les jeunes familles paysannes.

90 prises de position traitent de la formation (**recherche, école et science**). Elles soulignent l'importance primordiale de la formation et de la science pour notre société. Certaines voix demandent un accompagnement éthique plus étroit de la recherche et un cursus scolaire axé davantage sur les valeurs. Les aspects écologiques occupent ici une place particulière: diverses voix demandent que les élèves et le corps enseignant soient sensibilisés aux problèmes de l'environnement et que les questions de l'énergie soient intégrées aux plans d'étude. De façon générale, on juge nécessaire d'initier un processus d'apprentissage de la société en matière de durabilité, celui-ci devant également avoir des retombées dans la législation. Les jeunes et les chômeurs devraient par ailleurs être formés et occupés dans le domaine de l'environnement.

Une centaine d'extraits touchent à la thématique des **médias** (associée aux mots-clés **mass media, politique des médias, nouveaux moyens de communication et radio**). Ils témoignent d'une part d'une certaine déstabilisation quant au changement de rôle et de caractère des médias. A cet égard, la thèse suivante est tout à fait caractéristique: nous n'avons pas besoin de mauvais exemples dans les médias, mais de modèles. Le souhait de voir les Eglises apprendre à mieux utiliser les médias apparaît régulièrement. Plusieurs voix expriment un certain malaise face aux médias électroniques privés; un élément qui ressort est par exemple le vœu que les émetteurs privés ne dépendent pas exclusivement de la publicité pour leur financement. Il est frappant de constater en outre que les nouveaux moyens de communication sont jugés de manière tout à fait positive, comme une possibilité d'information et de contact directs avec le monde entier. Une prise de position attire l'attention sur les répercussions des nouveaux moyens de communication sur l'organisation du monde du travail et la réalité de l'entreprise.

Le thème des **impôts** (accompagné des mots-clés **fraude fiscale et réforme fiscale**) apparaît dans près de 250 prises de position. Force est de relever qu'une réforme fiscale écologique est demandée et même généralement saluée (voir partie 4.4). On plaide également en faveur du prélèvement d'une taxe sur les transactions financières internationales (*taxe Tobin*). De nombreuses prises de position sont favorables à l'introduction en Suisse d'un impôt sur les revenus des capitaux; d'autres font remarquer que, pour rester logique, il faudrait alors prévoir une ristourne en cas de perte sur le capital. De manière générale, on ne trouve guère de voix pour se plaindre d'une quote-part fiscale trop élevée et de la détérioration qui en résulterait dans la concurrence internationale entre places économiques. C'est là une fois de plus une différence intéressante par rapport au débat politique actuel dans notre pays. Il faut mentionner enfin les prises de position qui qualifient la fraude fiscale de tromperie moralement répréhensible et qui sont favorables à ce que l'Etat fasse de nouveau mieux comprendre aux contribuables à quoi servent les impôts.

5 La Suisse dans le monde

5.1 Thèmes généraux et aspects normatifs

Les 167 extraits qui ont trait à la position de la Suisse dans le **monde** (**composante mondiale, acceptabilité au plan mondial**) sont en majorité favorables – même si les formulations et les pondérations présentent de grandes différences – à ce que la Suisse assume mieux ses responsabilités dans le monde. Les objectifs cités sont entre autres: l'amélioration des conditions de vie dans les pays en développement par des moyens relevant de l'économie de marché; une coopération au développement plus étendue, qui devraient être au moins aussi importante que le profit issu du commerce avec les pays en développement; l'implication au sein de l'OMC en faveur de conditions-cadre mondiales acceptables sur le plan social et écologique; une politique fiscale harmonisée au niveau international et l'introduction de la *taxe Tobin* (cf. partie 4.5, souvent mentionnée en liaison avec le groupe *Action pour une taxation des transactions pour l'aide au citoyen ATTAC*); une politique extérieure ouverte, comprenant l'adhésion à l'UE et à l'ONU (voir à ce propos la partie 5.3.2); le désendettement, etc. Dans certaines prises de position, il est remarqué qu'il n'est possible de trouver de véritables solutions aux problèmes pour notre pays qu'en tenant compte des interactions au niveau

mondial. On va même jusqu'à se demander s'il ne faudrait pas laisser telles quelles certaines situations insatisfaisantes dans notre pays pour combattre des maux plus graves ailleurs dans le monde.

Face aux prises de position qui soulignent l'importance du rapport au reste du monde, rares sont les points de vue opposés: l'un d'entre eux demande que la solidarité internationale soit subordonnée à la solidarité à l'échelon national. Dans un cas extrême, le critère de «l'acceptabilité sur le plan mondial» est même clairement rejeté; à la place, on demande d'abord une solidarité avec son propre «peuple» et, dans un second temps, avec les autres peuples. Un autre avis remet en cause tous les efforts des Eglises en faveur de davantage de justice dans le monde en invoquant la parole de Jésus «Mon royaume n'est pas de ce monde» (Jean 18,36). Ces objections, et d'autres analogues, sont contrées par des prises de position beaucoup plus nombreuses qui, certes, font la différence entre le monde et la transcendance (et rejettent de ce fait aussi une «compatibilité avec le Royaume de Dieu»), mais restent malgré tout attachées au devoir des Eglises et des croyants de lutter contre la faim, la misère et l'injustice.

5.2 Questions internationales et mondiales

Comme la question posée par la Consultation œcuménique concerne l'avenir de la Suisse, on peut comprendre sans doute que seuls 44 passages aient trait aux problématiques internationales. Le **conflit Nord-Sud** est généralement envisagé, par les prises de position qui s'expriment à son propos, dans le contexte de la mondialisation de l'économie. Quelques prises de position soulignent que malgré la meilleure volonté du monde de tous les intéressés, des problèmes de développement subsisteront à court et à moyen terme. Plusieurs prises de position demandent, en liaison avec le mot-clé **dettes**, l'introduction d'un droit d'insolvabilité international ou soulignent la nécessité d'une remise de dettes. On observe un certain scepticisme quant au fait de vouloir justifier cette remise de dettes par la cinquième demande du Notre Père comme le fait la base de discussion; ce rapprochement est néanmoins approuvé, dans la mesure où il permet de motiver cette démarche.

5.3 La position de la Suisse dans le monde

Les réflexions concernant la position de la Suisse dans le monde sont, elles aussi, relativement peu nombreuses (329), ce qui s'explique par le fait que la base de discussion n'y accordait que peu d'attention. Comme il s'agit cependant d'une thématique importante à propos de laquelle des questions politiques se poseront ces prochaines années, les points de vue défendus à ce su et seront présentés de manière détaillée.

5.3.1 Politique de développement

La majeure partie des remarques concernant la **politique de développement** de la Suisse (ainsi que les mots-clés **tiers-monde, village planétaire, aide au développement** et **pays en développement**) peut être subdivisée grosso modo en deux groupes: les postulats politiques quant à l'action future de la Suisse et les attentes envers les Eglises. La nécessité de la coopération au développement n'est nulle part vraiment contestée. Il est intéressant de relever qu'on n'évoque pas seulement un devoir moral à aider les pays pauvres. On souligne aussi l'intérêt qu'y trouve la Suisse. Dans un monde où les rapports d'interdépendance sont toujours plus étroits, notre pays doit s'occuper des pays appauvris du Sud et de l'Est par réalisme politique; nous ne pouvons pas affirmer que nous ne serons jamais concernés par la pauvreté du tiers-monde. On retrouve aussi ce regard désabusé dans l'avertissement réitéré à de nombreuses reprises de ne pas diaboliser l'économie: d'une part, la mondialisation de l'économie comporte des avantages et des inconvénients pour tous et d'autre part, il n'est pas possible de combattre la misère mondiale sans l'économie ou contre elle. D'autres réponses à la Consultation font preuve, elles aussi, de réalisme en avançant que notre économie a profité jusqu'à maintenant de la misère du tiers-monde et qu'un équilibre entre riches et pauvres à l'échelon mondial signifie aussi un recul du niveau de prospérité que nous connaissons ici. On peut mettre dans cette catégorie des questions du type: pourquoi les fruits exotiques en provenance du Sud sont-ils meilleur marché en Suisse que les fruits indigènes? Pourquoi devrait-il être a priori mauvais de créer à nouveau, dans les pays du tiers-monde, des emplois que l'on a supprimés ici? Au bout du compte, une question présente dans plusieurs prises de position reste en suspens: une véritable politique de développement et donc une égalisation des différences de prospérité et de revenu entre les régions du monde n'est-elle

pas, dès le départ, vouée à l'échec au vu de la fixation du monde occidental sur le bien-être matériel?

On ne trouve en revanche pas beaucoup de propositions concrètes pour améliorer la coopération au développement de la Confédération. Il est demandé entre autres à la Suisse d'augmenter sa coopération au développement pour atteindre les 0,7% du PNB dont il a été convenu sur le plan international – cela veut dire l'accroître de plus du double par rapport à aujourd'hui. Ailleurs, on demande que la Suisse s'engage davantage pour soutenir les femmes (*empowerment*) dans le tiers-monde. Plusieurs prises de position demandent que l'on tienne compte de l'attitude gouvernementale du pays bénéficiaire lors de l'octroi d'une aide au développement (critères de *Good Governance – bonne gestion des affaires publiques*), pendant que d'autres relativisent cette exigence: nous devrions aider les jeunes démocraties du tiers-monde sur le parcours qu'elles ont choisi, plutôt que de vouloir mondialiser nos droits fondamentaux inspirés par un Occident bourgeois.

Le rôle de la **Banque mondiale** est presque toujours commenté de manière critique dans les quelques prises de position qui s'expriment à son propos: ses programmes d'ajustement structurel ont entraîné dans le tiers-monde un démantèlement social et ce sont les plus défavorisés qui en subissent les conséquences.

Le jugement porté sur les **œuvres d'entraide** est très différent: l'écho est positif à quelques rares exceptions près. La problématique de l'anonymat de la solidarité lorsqu'elle a lieu par le biais de canaux institutionnels mérite toutefois réflexion. Concrètement, on demande si les Eglises ne pourraient pas replacer l'aide dans des voies plus humaines et plus proches. D'autres relèvent que la critique des idoles modernes comme le néolibéralisme relève de la responsabilité des Eglises.

Le **désarmement** n'est abordé que dans un très petit nombre de réponses: elles estiment que sans désarmement mondial il n'est pas possible de combattre la pauvreté et que la Suisse devrait, elle aussi, réduire davantage son armée face à l'absence de toute menace militaire.

Tandis que l'on ne discerne pas de propositions vraiment nouvelles concernant la coopération au développement, on constate certaines attentes vis-à-vis des Eglises. On ne va pas jusqu'à prétendre que les Eglises devraient savoir comment répondre aux questions urgentes de l'avenir de l'humanité. Il leur est demandé cependant çà et là de promouvoir l'élabo-

ration de nouveaux concepts de politique de développement, en jouant un rôle moteur. Les paroisses sont aussi appelées à s'engager davantage en matière de développement et à mettre en place des partenariats entre les Eglises du Nord et du Sud pour surmonter la pauvreté et créer des structures plus équitables. Certaines prises de position vont encore plus loin en demandant, sous des angles divers, un dialogue interreligieux pour faire face aux problèmes mondiaux. L'engagement des Eglises pour un changement de mentalité en matière de politique de développement dans les pays industrialisés et en particulier en Suisse n'est par contre et étonnamment guère abordé explicitement; seuls les efforts d'information comme le calendrier de carême appellent des commentaires élogieux.

Dans le contexte de la position de la Suisse dans le monde, la **fondation de solidarité** mérite une attention particulière. La création de cette institution est saluée; quelque part, il est proposé que les entreprises ayant accumulé de gros bénéfices grâce au commerce international y participent, elles aussi.

5.3.2 Politique d'intégration

À côté de la politique de développement, ce sont l'**Europe**, plus précisément l'**Union Européenne** et l'**ONU** ainsi que la question de l'adhésion de la Suisse à ces deux institutions qui constituent le deuxième point fort des réflexions faites à propos de la place de la Suisse dans le monde. La lecture des quelques textes qui s'expriment sur la neutralité révèle la polarisation bien connue: si l'on parle de solidarité internationale, il faut aussi se pencher sur le thème tabou de la **neutralité**, disent les uns, tandis que les autres tiennent à la neutralité comme valeur éprouvée.

Concernant l'adhésion de la Suisse à l'Union Européenne, les prises de position deviennent rapidement plus contrastées: l'UE est perçue par beaucoup comme une union économique et monétaire mais pas comme une organisation qui s'occuperait également des droits de l'homme, des minorités et de sécurité (la participation de la Suisse à l'OSCE n'est d'ailleurs pas remise en cause). Partant de ce constat, deux argumentations opposées de force comparable et logiquement cohérentes sont développées: l'une dit que la Suisse devrait adhérer à l'UE pour l'améliorer de l'intérieur; l'autre est d'avis que l'adhésion n'aurait d'avantages ni pour la solidarité mondiale, ni pour la démocratie ni pour l'environnement. Il faut préciser encore que presque toutes les prises de position sont d'accord pour dire que la discussion européenne ne devrait pas seulement se

focaliser sur les aspects utilitaires pour la Suisse. La non-adhésion à l'UE ne devrait pas être motivée par un refus de la solidarité. Beaucoup plus rares sont les prises de position qui espèrent de l'intégration européenne un renforcement du pouvoir politique face à l'économie et qui considèrent l'unification de l'Europe comme un signe d'espoir. Tout aussi rares sont ceux qui affirment que la Suisse peut être considérée comme un modèle pour la construction de l'UE (et de l'ONU).

A côté de celles qui argumentent pour ou contre l'adhésion à l'UE, de nombreuses prises de position ne posent même plus la question de l'opportunité d'une telle démarche: elle est jugée inévitable. Seules quelques rares contributions précisent que la participation à l'UE et à l'ONU est inéluctable parce que les problèmes doivent être traités là où ils se posent. Ça et là, il est signalé aussi que la préservation de l'identité de la Suisse ne signifie pas isolationnisme.

Attend-on de la part des Eglises qu'elles jouent un rôle dans la discussion sur l'adhésion à l'UE? On rencontre certes l'avis selon lequel les Eglises devraient donner une âme au continent, mais des explications plus concrètes manquent.

Dans l'ensemble, on est plus favorable à l'adhésion de la Suisse à l'ONU qu'à l'entrée dans l'UE. L'adhésion à l'ONU semble cependant moins urgente. Il y a aussi des prises de position qui souhaitent uniquement l'adhésion à l'ONU, mais aucune, semble-t-il, qui demande exclusivement une adhésion à l'UE. On trouve aussi parfois le point de vue selon lequel la Suisse ne devrait pas faire partie seulement des organisations internationales financières, mais aussi de l'ONU. Ceci reflète un large consensus selon lequel l'adhésion de la Suisse à l'ONU et à l'UE devrait être motivées par des raisons politiques et pas seulement par des raisons économiques.

L'économie

Près de 6000 passages de prises de position touchent à des thèmes économiques; ils ont été classés en fonction d'une centaine de mots-clés (mis en évidence plus bas par des caractères gras). Presque la moitié des développements dont il est question dans ce chapitre traitent du système économique (partie 1) et 40% des autres du travail (partie 2). Les textes qui se rapportent à des questions de politique financière (partie 3) et à d'autres questions touchant au rapport entre l'économie et le social (partie 4) sont beaucoup moins nombreux. Comme il était assez difficile de regrouper de façon judicieuse les mots-clés liés à l'économie, il n'a pas été possible d'éviter entièrement les chevauchements entre les différentes parties, en particulier dans la partie 2 quand il est question du chômage. Ces chevauchements devraient toutefois faciliter la compréhension des réflexions faites par les participants à la Consultation.

1 Le système économique

1.1 Thèmes généraux et aspects normatifs

1.1.1 Réflexions générales à propos de l'économie

Les nombreuses prises de position qui traitent du développement économique en général (689 passages en rapport avec les mots-clés **producteur/trice, économie politique, économie** et **sciences économiques**) peuvent être réparties en gros en deux groupes: une forte majorité se dit préoccupée, inquiète et rend ainsi compte de l'image négative qu'une grande partie de la société a de l'économie; d'autres en revanche abordent l'économie avec un regard plutôt analytique et scientifique et ont d'elle une perception nettement plus positive. Si l'on pose comme hypothèse que les auteurs du premier groupe mentionné possèdent moins de connaissances spécifiques, cela conduit à supposer que – à quelques exceptions près – l'appréciation des phénomènes actuels de l'économie dépende des connaissances en la matière. Si cette hypothèse se vérifiait par un sondage d'opinion, ce constat pourrait être interprété de diverses manières: la différence d'appréciation de l'économie et de son développement pourrait être aussi bien l'expression d'une déformation professionnelle des économistes que la confirmation que l'image négative très répandue de l'économie est le résultat d'un manque de con-

naissances spécifiques. Quoi qu'il en soit il est nécessaire d'accorder la plus grande attention à ce que demande une des réponses à la Consultation: éviter de placer l'approche strictement «objective» conforme à la logique du système économique au-dessus de la perspective enracinée dans le vécu des personnes directement concernées. C'est pourquoi nous développerons ci-dessous plus en détail l'image de l'économie dans la société, telle qu'elle apparaît dans les prises de position.

La mondialisation, les fusions et les suppressions d'emplois qu'elles occasionnent sont les tendances de la vie économique citées comme les plus inquiétantes. Le clivage qui augmente entre pauvres et riches est mentionné un peu moins fréquemment. Par rapport à ce second élément, il faut encore relever la crainte exprimée parfois de voir le développement de l'économie entraîner une érosion de la classe moyenne (par ailleurs considérée comme pilier de l'Etat). On ne trouve guère de contributions qui chercheraient à dissiper ces craintes.

La diversité est plus grande à propos du constat souvent exprimé d'une distance croissante entre l'économie et la société, ou plutôt du primat toujours plus grand de l'économie sur le politique. Certaines prises de position font une appréciation toute différente. Ainsi, il est question une fois d'une symbiose entre l'Etat et l'économie; ailleurs, on estime que l'interdépendance entre l'économie et le politique nécessite l'institutionnalisation d'un dialogue entre les deux. Cette appréciation est contredite à nouveau par d'autres prises de position de type analytique dont le discours est le suivant: les instances politiques auraient de plus en plus une position de solliciteuses face aux responsables économiques en leur demandant de prendre en compte les conséquences sociales de leurs décisions. Aucune prise de position des milieux politiques n'affirme la primauté du politique sur l'économie. Bien au contraire, une prise de position avance que le politique ne peut que très peu influencer sur l'évolution de l'économie et doit tirer le meilleur parti possible de cette situation difficile. Ce point de vue est contredit par de nombreuses prises de position qui estiment que l'Etat ou la société doit fixer des conditions-cadre à l'économie. Certains affirment même clairement que ce principe devrait être également valable pour le niveau international ou global. Il est cependant rétorqué – une fois – que les conditions-cadre dictées par le politique ne devraient pas déboucher sur la réintroduction d'une économie planifiée.

A propos des relations entre l'économie et la société, on trouve aussi la thèse, pas véritablement contestée, selon laquelle une économie performante serait une condition à la stabilité de la société (à propos de thèmes particuliers, voir également la partie 4). Cette idée est toutefois souvent nuancée: il est dit par exemple aussi qu'une économie nationale saine ne suffit pas à garantir la stabilité de la société, il faut encore une vraie solidarité, une échelle de valeurs qui, de l'avis de quelques prises de position, serait minée par l'économie. Il est dit aussi qu'une économie fonctionnant correctement devrait permettre aux intérêts de tous de trouver un équilibre. Le refus qui transparait ici face à l'absolutisme du marché et à l'économisme semble correspondre à l'avis d'une large majorité.

Le souhait que l'être humain redevienne le centre et le but de l'économie apparaît souvent. C'est dans ce contexte que l'on peut situer les revendications demandant de donner davantage de poids au «facteur de production qu'est l'être humain», autrement dit, au travail de l'individu face au capital. De l'avis de plusieurs, il ne suffit pas de parler davantage de *ressources humaines*; au contraire, s'exprimer ainsi signifierait que dans la vie économique, les humains sont interchangeables.

De nombreuses prises de position déplorent que les décisions économiques soient souvent prises dans la perspective d'un rendement à court terme, ne tiennent guère compte des effets secondaires écologiques et sociaux et respectent uniquement les intérêts des investisseurs (*la shareholder value*, mais cette notion apparaît étonnamment peu dans les réponses reçues). S'ajoutent à cela les critiques des investissements qui ne considèrent pas les critères d'utilité sociale, mais seulement les critères de rendement; autrement dit, des investissements décidés en vue de la production, non de ce dont on a besoin, mais de ce qui est commercialisable. La suprématie du capital comme facteur de production fait l'objet d'une fréquente critique.

Parmi les nombreux autres thèmes abordés dans les prises de position examinées ici, nous signalerons encore le statut précaire de la famille dans la société actuelle fondée sur l'économie. Des personnes relèvent que le développement de l'économie met la famille sous pression de différentes manières, que ce soit par la sollicitation des parents dans la vie professionnelle, par la répartition inégale du travail salarié et du travail familial ou encore par l'influence de la consommation sur les enfants et les jeunes.

En ce qui concerne le jugement porté sur la concurrence, on ne peut en aucun cas parler d'un consensus. Alors que les uns déplorent que la concurrence soit devenue de manière excessive un facteur qui détermine la structure de la société, d'autres sont d'avis qu'il ne faut pas la diaboliser, car c'est elle qui produit les meilleurs résultats pour l'ensemble de la société et qu'elle ne peut en aucun cas être remplacée par un «contrat social». On peut faire des constats analogues en ce qui concerne la manière de juger les prestations des individus: on constate aussi bien des peurs face à une société guidée uniquement par les performances que le souci de créer les incitations permettant de récompenser les prestations effectuées. En passant: la critique qui apparaît à plusieurs reprises dans la base de discussion de la Consultation œcuménique à l'égard de la performance et de la concurrence rencontre de très vives oppositions; de nombreuses réponses mettent en garde contre une manière de voir trop partielle.

Nous avons souvent signalé que l'influence sur la vie économique et sociale de la mondialisation suscitait de nombreuses craintes. Il est frappant de constater cependant qu'on ne pose guère de questions sur la manière dont se présente le développement de l'économie mondiale. La situation économique dans les pays en développement par exemple ou la disparité de développement dans les pays industrialisés et différentes régions du tiers-monde ne sont guère abordées.

1.1.2 Le cadre politique

Il n'est sans doute pas surprenant que les opinions que l'on trouve dans les prises de position sur le système économique (351 passages liés aux mots-clés **capitalisme, marché, économie de marché, économie sociale de marché** et **ordre économique**) se situent en majorité dans les limites que connaît actuellement la discussion publique générale. On trouve aussi bien des réflexions critiques à l'égard de «l'extrémisme du marché» et du «dogme du libre marché» que des déclarations énonçant que le marché n'est ni un mythe ni un dogme, mais simplement un fait. Il est vrai que les extrêmes sont rares. Une majorité plaide en faveur d'une économie sociale de marché ou d'une économie de marché écologique et sociale. Le marché est généralement reconnu – après l'échec de l'économie planifiée que personne ne regrette – comme un instrument approprié pour une allocation efficace des ressources; les voix qui se montrent critiques à l'égard du marché n'esquissent pas d'alternative. Le principe d'efficacité de l'économie de marché doit cependant être complété,

comme l'expriment deux prises de position, par la prise en compte plus sérieuse, et fondée sur l'éthique, des réalités sociales et écologiques. Seul un tout petit nombre de prises de positions semble considérer cela comme superflu en demandant une «économie de marché sans qualificatif». La position majoritaire peut être résumée de la manière suivante: l'économie de marché doit être orientée de façon à ce que les résultats du marché s'avèrent socialement justes et écologiquement durables. Dans cette perspective, un marché qui fonctionne sans conditions-cadre ne pourra pas atteindre cet objectif.

Comme le soulignent diverses prises de position, les régulations sont également nécessaires pour des raisons internes au marché: les conditions permettant une compétitivité optimale ne se créent pas toutes seules; il faut au contraire faire d'abord jouer la concurrence et assurer une protection contre la formation de cartels. L'économie de marché a donc besoin de rails de sécurité pour des raisons à la fois économiques, sociales et écologiques. Mais, met en garde un participant à la Consultation, il ne faut pas que ces rails de sécurité étouffent la concurrence, sinon toute égalité des chances est inconcevable. Ou, comme le dit en gros une autre prise de position: l'alternative à la concurrence, c'est la corruption. Quelques prises de position voient encore une autre alternative à l'économie de marché, quelle que soit la manière dont elle est organisée, à savoir l'ordre économique naturel ou économie libre (Freiwirtschaft) – théorie qu'ils exposent avec beaucoup d'insistance.

Alors que les uns mettent largement en avant l'utilité du marché comme un instrument d'allocations et que les autres soulignent que le marché régulé peut être orienté en fonction du bien commun, diverses voix vont encore plus loin dans leurs analyses. Il est observé plusieurs fois qu'au-delà des rails de sécurité dont il a déjà été question, le marché s'appuie lui aussi sur des présupposés normatifs. On cite par exemple la vision de l'homme et le comportement moral correct des partenaires du marché. D'autres voix relèvent aussi que l'on ne peut pas ouvrir au marché tous les domaines de la vie. C'est dans ce contexte que s'inscrit encore la mise en garde face à l'économisme, compris ici comme la volonté de tout juger en fonction de la maximalisation des gains et de la mise en exploitation.

L'individu a-t-il une marge d'action face aux forces du marché ou doit-il simplement s'y plier? Les prises de position sont étonnamment peu nombreuses à avancer que les consommatrices et les consommateurs peuvent influencer le marché par leur comportement (cf. partie 4.2); elles

sont beaucoup plus nombreuses à laisser entrevoir un certain fatalisme mal défini. C'est sans doute ce qui constitue le fond de la critique du marché telle qu'elle s'exprime.

Une prise de position qui conseille de ne pas se figer sur la critique du marché en le diabolisant mérite d'être spécialement mentionnée:

«Il serait souhaitable d'avoir à l'égard de ce thème une attitude aussi dépourvue de peurs et de soucis que celle dont fait sans cesse preuve Jésus. Il n'avait visiblement aucune peur face à des structures économiques injustes, mais considérait que certaines conditions, dans sa société, étaient préalablement données. Comme il ne s'en préoccupait guère, il réussissait à démystifier complètement la toute-puissance des circonstances données (les contraintes extérieures) en brisant le système de l'intérieur. Pourquoi devrions-nous avoir moins d'assurance aujourd'hui?»

Nous relèverons encore que quelques rares prises de position portent le regard au-delà de la Suisse et mettent le doigt sur la «fairness» (loyauté) dans le commerce international. Une voix dit clairement qu'il est faux de parler d'un libre marché, alors qu'il ne repose sur des relations respectueuses ni du partenaire, ni de la nature.

1.1.3 Perspectives éthiques

Sur la base des extraits consacrés spécifiquement à des questions d'éthique économique (142 passages en rapport avec les mots-clés **exploitation, injustice sociale, justice économique et éthique économique**) il ne nous reste que quelques compléments à donner. La plupart des prises de position cataloguées ici défendent les deux thèses suivantes: l'économie est là pour les personnes et non l'inverse, et le marché ne peut pas fonctionner sans droit et justice. Le souhait que l'économie soit au service de la vie revient plusieurs fois. Il est parfois accompagné d'un refus de la maximalisation des profits comme seule motivation à l'action économique. La prétendue neutralité de l'économie est contestée explicitement plusieurs fois.

Les soi-disant contraintes extérieures sont abordées spécialement. De nombreuses prises de position rejettent cette manière d'imposer des normes en disant que la faisabilité économique va très souvent au-delà de ce qu'on veut bien admettre ou que la logique des contraintes extérieures est partielle et favorable aux intérêts du capital. Il est même dit très justement que les contraintes extérieures sont en réalité des contraintes imposées par des hommes.

Quelques rédacteurs vont même jusqu'à affirmer qu'une véritable éthique économique présuppose un changement de mentalité et de manière d'agir: que ce soit sous forme d'un renoncement volontaire à une partie de notre prospérité en faveur des personnes plus mal loties que nous, que ce soit en acceptant de nous contenter du nécessaire. Très concrètement, il est aussi proposé de placer sa propre fortune en tenant compte de l'environnement et du bien commun.

1.2 Le développement économique

1.2.1 Remarques générales

En parcourant les passages qui traitent du développement économique (277 extraits se rapportant aux mots-clés **crise, productivité, restructuration, développement économique et croissance économique**), on est tout d'abord frappé de voir que plusieurs participants à la Consultation contestent explicitement la thèse de la base de discussion selon laquelle la Suisse aurait connu, durant la seconde moitié du 20^e siècle, une sorte de contrat social ou de contrat économique. Selon ces prises de position, la Suisse vivait plutôt une sorte de compromis national fortuit qu'elle avait pu contracter d'autant plus facilement qu'à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale, elle était presque le seul pays d'Europe à disposer d'une infrastructure intacte. De plus, au cours des décennies suivantes, elle a pu maintenir une croissance économique très rapide sans rencontrer de gros problèmes et conflits quant à la répartition des richesses. Ce compromis a sauté dans les années nonante, non pas en raison de l'attitude durcie des partenaires sociaux, mais en raison du changement des conditions-cadre. Il n'est contesté nulle part que dans ces nouvelles conditions, la construction de l'avenir économique s'avérera plus difficile.

Dans différentes prises de position, on exprime l'espoir de pouvoir utiliser la crise actuelle (il n'apparaît pas toujours très clairement ce qu'on entend par là) comme une chance, précisément parce que, de l'avis de beaucoup, il s'agit d'un phénomène non pas conjoncturel mais structurel. D'autres vont plus loin encore et prétendent que la crise économique est en fait une crise de société, morale et culturelle, et non seulement un défi économique. Cela transparaît tout d'abord dans le travail salarié qui n'est pas seulement une donnée économique, comme on le répète à plusieurs reprises, mais aussi un élément structurel de la société: le travail rémunéré ne procure pas seulement un revenu mais aussi une reconnaissance sociale. Divers répondants se demandent s'il sera possible de maintenir ce

caractère déterminant du travail salarié sur le plan économique et social (voir à ce propos, pour plus de détails, la partie 2). Quelques voix mettent aussi en garde contre le fait que dans des situations de crise et d'insécurité, les positions d'extrême-droite ont le vent en poupe.

La crise pourra-t-elle être surmontée grâce à la croissance économique? Dans la façon de répondre à cette question, on trouve deux camps opposés: les uns soulignent l'importance de la croissance économique quantitative, grâce à laquelle il est possible de créer les emplois nécessaires; les autres sont convaincus en revanche que l'économie basée sur la croissance disparaîtra. Le second camp est certainement plus fortement représenté; on parle ici d'un «mythe de la croissance économique» et on rappelle aussi que dans le calcul traditionnel de la plus-value, il faudrait aussi prendre en compte des indicateurs sociaux. Dans ce camp, une remarque que l'on trouve à plusieurs reprises mérite une attention particulière: les conséquences écologiques de la croissance économique quantitative devraient être aussi prises en compte et nous devrions prêter attention à nos ressources qui sont limitées. Cette opinion, particulièrement bien exprimée par la formule suivante: «l'être humain est, dans ce monde, soumis à certaines limites», sera reprise de manière plus approfondie dans la partie 1.2.4.

L'évolution de la vie professionnelle et ses conséquences pour la société sont abordées dans de nombreuses prises de position. L'évolution vers un travail de plus en plus abstrait et intellectuel rendra, de l'avis de nombreux participants et participantes à la Consultation, l'accès à l'emploi et la conservation de celui-ci toujours plus difficile aux personnes peu performantes. Une question reste en fin de compte sans réponse: comment faut-il que la société gère ce problème, si on ne veut pas qu'elle se dirige vers une dualisation. Les prises de position provenant des milieux de l'économie voient, elles aussi, ce problème, même si elles l'expliquent plutôt par l'extrême rapidité des changements que par le changement en tant que tel.

Concernant une autre question très discutée actuellement – à savoir si l'augmentation de la productivité peut être utilisée pour diminuer le temps de travail à large échelle, ce qui permettrait de diminuer le chômage – on trouve également deux camps: l'un demande que le travail rémunéré soit réparti entre davantage de personnes, l'autre demande au contraire la création de nouveaux emplois. En fait, cette controverse est étroitement liée au débat dont il a été fait mention sur la croissance

quantitative et la croissance zéro, et on ne voit pas poindre de consensus ou même de tentative de chercher une direction commune.

Nous aimerions souligner encore que les milieux de l'économie s'exprimant dans le cadre de la Consultation insistent pour dire que, pour eux aussi, un développement de l'économie acceptable socialement est important. L'affirmation de la base de discussion selon laquelle certains milieux de l'économie viseraient à acquérir plus de pouvoir politique au détriment des associations établies ou mettraient en péril les équilibres ville-campagne est démentie avec force. Il est intéressant de voir que dans les autres prises de position, il n'y a guère de réactions positives à ces reproches.

Il est peu surprenant de ne trouver, en liaison avec le mot-clé restructuration, que peu d'explications justifiant celle-ci par l'économie d'entreprise. Le lecteur est toutefois impressionné par les nombreux témoignages et exemples vécus qu'il n'est pas possible de résumer ici en une formule percutante. Ils montrent bien les conséquences des restructurations d'entreprises pour les employés, les employées et les familles concernés.

1.2.2 L'internationalisation de l'économie

Il est notable que les prises de position ayant trait à la mondialisation de l'économie (431 passages en rapport avec les mots-clés **fusion, mondialisation, holding, délocalisation, protectionnisme, marché mondial** et **économie mondiale**) présentent plusieurs domaines consensuels de taille qu'il convient de relever. On est d'accord pour constater que la mondialisation de l'économie conduit à une augmentation de la pression sur les travailleurs, en Suisse comme ailleurs. La concurrence devient plus dure pour les entreprises comme pour les salariés et les salariées ainsi que pour le pays tout entier – la place économique suisse. Cela signifie (les participants à la Consultation seraient certainement peu nombreux à dire le contraire) que la position des salariés dans les négociations s'est affaiblie et que les normes sociales sont soumises à des pressions, tout comme les normes écologiques.

De cela résulte une seconde concordance très importante: la mondialisation économique ne s'accompagne pas encore d'une mondialisation de la politique, plus particulièrement du droit; de nombreux milieux demandent ainsi – comme l'exprime une prise de position – une «consolidation du cadre juridique international de la mondialisation économique». En aval de

cette description générale, le diagnostic révèle à nouveau des divergences: si les uns parlent d'une perte de pouvoir du politique (il n'est pas clair s'il s'agit là de l'échelon national ou de l'échelon supranational) et demandent par conséquent que l'on rétablisse la primauté du politique sur l'économie, d'autres s'opposent à la thèse de l'abdication du politique. On avance plutôt l'argument selon lequel l'économie mondialisée n'aurait pas comme vis-à-vis une société que l'on pourrait qualifier de mondiale. Et dans une société mondiale telle que l'entendent quelques prises de position, la Suisse ne serait plus en mesure de maintenir les divers privilèges auxquels elle s'est habituée ces 50 dernières années.

La troisième concordance importante réside dans le refus d'un retour au protectionnisme. Ce dernier ne peut pas être une voie d'avenir, de manière générale et tout particulièrement pour la Suisse, en raison du volume de son commerce extérieur. Cela ne signifie toutefois pas que l'on soit d'accord pour affirmer que le libre marché profite à tous. Il est plutôt dit à maintes reprises que la mondialisation bénéficie de fait surtout au capital et aux grandes entreprises.

Comment est-il possible d'introduire dans la mondialisation les dimensions humaines, donc également sociales et écologiques? Les réponses à cette question sont nombreuses et variées, mais la plupart sont peu concrètes. En voici quelques exemples: dans une prise de position, il est demandé que l'on donne une nouvelle orientation à la politique sociale suisse (selon le principe du besoin), de manière à ce que la mondialisation n'ait pas pour prix la désintégration sociale. Différentes prises de position exigent que l'on soumette les organisations internationales de l'économie (FMI, Banque mondiale et OMC) à un contrôle démocratique de manière à ce qu'elles respectent les orientations données par la société. D'autres encore parlent de la mondialisation de la conscience ou des normes et demandent, après la mondialisation de l'économie, une mondialisation de l'éthique: il ne faudrait pas que la mondialisation sacrifie l'humain sur l'autel du profit. On enregistre enfin avec satisfaction l'idée d'une mondialisation de la politique sociale, sans qu'il y ait de précisions concrètes à cet égard.

Ici ou là on fait observer que la mondialisation est aussi utilisée comme prétexte pour légitimer des mesures hostiles aux salariés et des comportements dommageables à l'environnement. Dans l'ensemble, on est d'accord pour dire que la mondialisation doit être acceptée et maîtrisée comme une réalité. Surtout en Suisse romande, celle-ci fait peur, cela est

frappant. Parfois, on observe des velléités de résistance. Les licenciements sont aussi très fréquemment mis en corrélation avec la mondialisation, si bien que cette dernière est a priori connotée négativement. Rares sont les prises de position qui considèrent la mondialisation comme positive, en indiquant par exemple que le christianisme est une donnée mondiale et l'Eglise un *global player*. Les prises de position relèvent rarement que la mondialisation n'est pas un phénomène vraiment neuf. Dans l'ensemble, on constate une divergence très nette dans la perception de la mondialisation: alors que les représentants de l'économie voient dans celle-ci un défi à relever – même si les mesures à prendre sont douloureuses – et une chance, une large majorité voit la mondialisation comme une menace.

Peut-être y a-t-il un rapport avec le fait que l'on pense manifestement surtout à la Suisse lorsqu'on parle de mondialisation. L'implication des autres pays et des autres régions du monde dans ce processus n'apparaît généralement que lorsqu'on aborde la question de la délocalisation des emplois à l'étranger. Et là aussi, l'appréciation donnée est en partie ambivalente: d'un côté, on déplore certes la suppression d'emplois en Suisse, mais d'autre part, on reconnaît aussi que par là, il y a création d'emplois et de possibilités de revenu dans d'autres régions où le chômage est peut-être beaucoup plus élevé qu'ici. Très peu nombreuses sont les prises de position qui mentionnent l'établissement de normes écologiques dans la concurrence entre places économiques ou le respect de droits sociaux lors de la délocalisation de la production.

Quelles sont les tâches qui reviennent aux Eglises face à la mondialisation économique? Peu de choses sont dites à ce propos. Par exemple les Eglises devraient s'intéresser aux répercussions de la mondialisation sur des valeurs profondément chrétiennes comme la justice sociale et la préservation de la Création. La fusion des grandes entreprises pour en former de plus grandes encore est souvent évoquée en liaison avec la mondialisation. Et cela est source de peur; il est dit par exemple quelque part que les concentrations d'entreprises dégradent les êtres humains en pions que l'on manipule. Dans quelques prises de position, on soupçonne les fusions d'occasionner souvent plus de suppressions d'emplois que nécessaire. Il est parfois demandé explicitement que l'on soumette les entreprises qui fusionnent à une imposition spéciale. Quelqu'un, développant une argumentation économiste pointue, demande qu'au-delà de la loi existante sur les cartels, les fusions soient soumises à l'approbation de l'Etat: elles

ne devraient être alors autorisées que si elles sont efficaces du point de vue de l'économie nationale – l'augmentation des gains en raison d'une plus grande puissance sur le marché ne justifierait à elle seule pas une fusion. On souligne aussi l'existence d'un changement culturel de taille: autrefois, un patron aurait essayé de garantir à tout pris la survie de son entreprise, aujourd'hui, il ne le fait que dans la mesure où des bénéfices élevés affluent.

1.2.3 La politique économique

Les passages qui concernant la politique économique (187 extraits se rapportant aux mots-clés **dérégulation, concurrence et politique économique**) ne peuvent pas être réduits, comme on s'y attendait, à un dénominateur commun, mais il est toutefois possible de dégager des points forts. Il convient de préciser au préalable que seul un petit nombre de réponses a explicitement des prétentions scientifiques.

La controverse bien connue entre les stratégies découlant du système keynésien et celles que l'on nomme néolibérales apparaît très nettement. Pour simplifier, la question est de savoir si l'objectif principal de la politique économique doit être le plein emploi ou la stabilité des prix. Comme on le sait, depuis près de deux décennies c'est la dernière position qui domine dans le monde entier et celle-ci est soutenue dans certaines prises de position, car c'est ainsi, dit-on, que l'on favorise le mieux l'emploi à long terme. Toutefois les demandes expresses ou implicites d'un retour aux préceptes de Keynes sont beaucoup plus nombreuses. Ceci correspond dans une certaine mesure au souhait d'un renforcement du rôle de l'Etat dans le jeu de la concurrence telle qu'il apparaît à de nombreuses reprises. Cependant, ce que cela peut signifier concrètement dans le contexte de la mondialisation économique n'est pas explicité davantage. Il n'est possible de trouver que des indices dispersés: par exemple que les mesures écologiques ne devraient pas aboutir à l'affaiblissement de la compétitivité et que, de manière générale, il ne faudrait pas fausser davantage la concurrence internationale par un dumping social et écologique; on voit ainsi qu'il n'est pas précisé de quelle manière la garantie du jeu de la concurrence peut se présenter à l'échelon mondial (voir plus haut partie 1.2.2). On ne contredit en fait pas la remarque souvent réitérée selon laquelle une concurrence digne de ce nom serait le moteur d'une économie performante. Ce qu'on critique, ce sont uniquement ses répercussions sur la société, sur les enfants, par exemple, soumis dès leur sco-

larité à des pressions plus fortes, ou sur les familles. Nous relevons encore à propos de la concurrence une remarque intéressante (non représentative) tirée d'une prise de position:

«Les entreprises se battent aujourd'hui pour survivre sur les marchés des capitaux et luttent moins pour offrir aux clients des produits au prix le plus avantageux possible.»

Quelles sont les propositions concrètes concernant la politique économique de la Suisse? Nous ne pouvons énumérer ici que quelques exemples. Divers participants à la Consultation demandent que l'Etat soutienne les entreprises qui créent des emplois, qu'il encourage davantage le travail à temps partiel et qu'il impose plus fortement les heures supplémentaires et les temps de travail qui dépassent la moyenne. La proposition qui demande la création d'un label pour les entreprises créatrices d'emplois poursuit le même but, à savoir que l'Etat récompense le comportement positif des entreprises. Régulièrement, on demande de mieux soutenir les petites et moyennes entreprises (PME). Quant à la question des taxes d'incitation écologiques, elle est abordée dans la partie suivante.

1.2.4 Economie et environnement

Comme nous l'avons laissé entendre dans ce qui précède, les réflexions relatives aux conséquences écologiques du mode de fonctionnement actuel de l'économie sont assez nombreuses (639 passages se rapportant aux mots-clés **croissance démographique, énergie, durabilité, nature, écologie, ressources, Création, environnement, charges sur l'environnement, éthique, politique et protection de l'environnement, composante écologique, acceptabilité écologique et transport**; voir également le chapitre *Le politique*, partie 4.4). Les principales inquiétudes concernent la pollution, le gaspillage des ressources naturelles, la mort des forêts, le trou d'ozone et les changements climatiques. Inversement, on constate – fait qui suscite l'espoir – que la production biologique gagne du terrain dans l'agriculture et que les consommatrices et consommateurs demandent effectivement ces produits. On enregistre également un certain changement de mentalité dans le domaine financier, par exemple avec la Banque alternative et les fonds de placement éthiques, à composante sociale et/ou écologique.

De nombreuses prises de position reprochent à l'économie d'avoir, face à la nature, un comportement sans scrupules, orienté vers le gain à court terme; des entreprises entières seraient ainsi déplacées à l'étranger pour

contourner des réglementations écologiques. Quelques prises de position relèvent d'ailleurs que dans de nombreux cas, il n'est guère possible d'attribuer précisément la responsabilité de ce comportement fautif, car dans une grande entreprise multinationale, les décisions se prennent en réseau. D'autres contributions laissent aussi entendre que nous nous sommes tous habitués à un mode de vie fondé sur un productivisme qui méprise la nature. Il est intéressant de constater que l'on n'évoque guère la possibilité de punir les entreprises qui détériorent l'environnement. Il est probable que les participants à la Consultation jugent plus prometteur dans ce domaine l'instauration de mesures incitatives que les sanctions.

Beaucoup sont d'avis que les progrès de l'économie et de la technique ont fortement fragilisé l'environnement. À côté des dangers naturels traditionnels, nous devons faire face toujours plus à des risques que nous avons nous-mêmes provoqués (par ex. augmentation de la concentration du CO₂ dans l'air, abaissement de la nappe phréatique et dégradation de la qualité du sol, risques liés au génie génétique). Il est parfois mis en garde contre des retours en manivelle imprévisibles. Il n'y a pas de concordance, enfin, quant au fait que la sensibilité écologique ait augmenté ou pas dans la population ces dernières années.

Nous avons déjà dit qu'il n'était pas possible d'attribuer des torts; les prises de position font apparaître clairement que la focalisation de l'économie sur la quantité, la productivité et le gain rapide est à l'origine des problèmes environnementaux actuels, tout comme notre haut niveau de consommation, les deux facteurs se conditionnant mutuellement. Dans la partie 1.2.1, nous avons déjà indiqué que les avis étaient divergents sur le caractère souhaitable ou non d'une nouvelle croissance économique. Il faut relever en outre que les prises de position mentionnent souvent la mondialisation lorsqu'il est question de pollution de l'environnement.

Existe-t-il des alternatives à l'utilisation actuelle de l'environnement? Les prises de position laissent parfois transparaître ici un certain optimisme. On estime que les activités économiques écologiques ont leurs chances à long terme. Quelques prises de position estiment que le secteur de l'environnement sera, dans le futur, le plus grand créateur d'emplois. Dans l'ensemble, les prises de position ne jaugent pas encore réellement le potentiel économique considérable du développement durable. Dans de nombreuses réponses, l'écologie et l'économie continuent d'être opposées l'une à l'autre, parce qu'elles semblent se gêner mutuellement. Les

diagnostics quant à l'avenir sont donc de ce fait très disparates: les uns prédisent une aggravation de la pollution, tandis que d'autres estiment possible une profonde transformation des activités économiques en vue d'un plus grand respect de l'environnement. D'une manière ou d'une autre, on ne demande nulle part l'abandon complet de certains domaines industriels.

Parmi les secteurs où il est urgent d'intervenir, on nomme en premier lieu celui de l'énergie. Dans ce contexte, on cite avant tout l'internalisation des coûts externes de la production d'énergie à partir de sources non renouvelables. De manière générale, on demande des prix qui reflètent le coût global d'une denrée. Les transports sont eux aussi mentionnés souvent, par exemple lorsqu'on demande que la production soit décentralisée pour raccourcir les distances jusqu'aux consommateurs et consommatrices ou que l'on préconise une utilisation plus intense des chemins de fer comme moyen de transport. Globalement on constate une convergence des points de vue quant au rôle central joué par l'économie dans le maintien des bases naturelles. De nombreuses prises de position demandent que l'économie prenne en compte systématiquement la durabilité. Ce qui est faisable techniquement et économiquement devrait être réalisé, même si le succès n'est prometteur qu'à long terme. En même temps il convient aussi de maîtriser les répercussions des nouvelles technologies sur l'homme et l'environnement. De l'avis de nombreux participants, les consommateurs et les consommatrices ont une responsabilité essentielle dans ce processus de transformation. Il serait possible de les soutenir en introduisant des labels sociaux et écologiques. Dans quelques prises de position, on souhaite aussi que la restructuration de l'économie dans le sens de la durabilité s'effectue à l'échelon planétaire. Pour ce faire, il est nécessaire d'instaurer des conditions-cadre sociales et économiques (voir plus haut partie 1.2.2). Personne ne précise toutefois qui doit fixer ces conditions-cadre.

2 Travail et emploi

Les transformations du monde du travail, la pression croissante sur le lieu de travail et, de manière générale, la détérioration des conditions de travail et le chômage: tels sont, pour les habitants de ce pays, les thèmes centraux (c'est ce qu'on peut affirmer sans aboutir à une généralisation abusive) en ce qui concerne l'avenir social et économique de la Suisse.

2.1 Le travail et la vie active

Que signifie le travail pour l'individu? La conception classique – pas seulement de l'enseignement social catholique – selon laquelle le travail serait pour l'être humain, outre un gagne-pain, surtout un facteur d'identité, un lieu d'épanouissement personnel et un service à la communauté est dans l'ensemble partagée par les intervenants traitant de ces questions. Mais ce n'est valable qu'en théorie. La lecture des 782 passages qui ont trait au travail aujourd'hui (en rapport avec les mots-clés **travail, conditions de travail, emploi, droit du travail et monde du travail**) donne une image différente. Cela mérite d'être pris en considération, même si l'on tient compte du fait que l'on a généralement tendance à citer plus souvent les éléments négatifs que les éléments positifs. Cette attention se justifie d'autant plus que, comme le remarque une prise de position, la question du travail n'est pas seulement de nature économique mais constitue un fondement essentiel de toute notre société.

Parmi la grande diversité des prises de position qui s'expriment à ce propos, on rencontre fréquemment la thèse suivante: au cours de ces dernières années, le caractère humain et social du travail s'est trouvé soumis à des fortes pressions. Souvent, on affirme que les exigences face au travail ont augmenté, que le travail est devenu plus concentré (augmentation de la productivité) et que les salariés et les salariées doivent assumer une flexibilité toujours plus élevée. Ce processus d'intensification a de nombreuses origines. On cite, entre autres, le durcissement de la concurrence – et ceci non seulement entre les entreprises mais aussi parmi les travailleurs et les travailleuses –, le fait que le travail est devenu plus cérébral, ce qui s'explique par l'informatisation et le caractère de service d'un nombre d'emplois toujours plus important, l'autonomie accrue, l'isolement et la responsabilité sur le lieu de travail, des instruments de contrôle toujours plus raffinés dans l'entreprise, etc. On mentionne également à diverses reprises des comportements déplacés envers le personnel (mobbing). La vie professionnelle devient de plus en plus exigeante et trépidante; la productivité et l'efficacité sont au premier plan. De ce fait, cela est souvent relevé, les personnes qui ne sont pas en mesure de prendre complètement le rythme risquent de se retrouver au chômage (voir à ce propos les deux parties suivantes). En réaction à cela, quelques prises de position formulent la proposition suivante: les entreprises devraient s'engager à réserver une partie bien définie de leurs postes de travail à des personnes qui ne seraient pas suffisamment compétitives, qui auraient trouvé autre-

fois sans problème une place dans la vie active. De nombreux participants à la Consultation déclarent toutefois que le processus d'intensification dont il a été question ne leur pose pas de problème en soi. Ce qui fait difficulté, c'est plutôt la rapidité des changements auxquels le monde du travail est soumis et le fait que ces changements semblent sans fin: la seule constante devient alors le changement. Il convient de remarquer, pour clarifier les choses, que parmi les prises de position évaluées ici, on ne trouve pas d'intervention relevant des tendances positives observées dans le monde du travail.

Le processus d'intensification décrit a des répercussions. D'après la perception de nombreux participants et participantes à la Consultation, il ne s'agit pas seulement du fait que l'accent mis sur la performance laisse de côté l'aspect «service» du travail. La définition de notre société comme société du travail prend plutôt une autre signification. A de nombreuses reprises il est dit que l'individu vaut ce qu'il produit et ce qu'il est capable de produire. L'être humain est reconnu par son travail, celui-ci n'étant de plus en plus mesuré qu'en fonction de la prestation fournie et du niveau du revenu engendré. Cela a pour effet que les ségrégations sur le marché du travail – travail non rémunéré par rapport au travail salarié, personnes ayant trouvé des emplois dans des secteurs marginaux en comparaison des travailleurs et travailleuses pleinement compétitifs – et en particulier le chômage – ont des conséquences sociales qui vont bien au-delà des aspects monétaires. Diverses prises de position soulèvent ainsi explicitement la question du droit (moral) au travail et à la reconnaissance de son travail. L'objectif doit en tout cas être (c'est incontesté) de permettre à tous de contribuer aux activités productrices de la société. Dans quelques prises de position on espère voir les Eglises concevoir des alternatives à la civilisation du travail. Malheureusement, les précisions plus concrètes manquent; sans doute pense-t-on au rapport entre le travail rémunéré et le travail non rémunéré (voir à ce propos la partie 2.2).

De nombreuses prises de position s'inquiètent des répercussions de l'évolution du monde du travail sur les familles. Sont d'abord nommées les conséquences sur la vie familiale du stress croissant sur le lieu de travail et des exigences toujours plus élevées en matière de flexibilité. On relève ensuite que l'implication accrue dans la vie professionnelle a généralement pour conséquence une diminution de l'investissement dans la famille et dans la société en général: le travail rémunéré évince le travail non rémunéré, même si celui-ci est nécessaire et souhaitable pour la

société. Enfin, la vie de famille est mise à trop forte contribution si elle représente l'unique îlot émotionnel dans l'océan de la concurrence. Les contradictions de la vie sociale sont exprimées ainsi dans diverses prises de position: dans le monde du travail, il faut être compétitif et concurrentiel et dans les autres domaines de la vie, il faudrait – d'après ce que disent les Eglises – être solidaire. Qu'en résulte-t-il, doit-on se demander, pour l'enseignement des Eglises?

De nombreuses personnes se demandent si – comme l'écrivait Hannah Arendt – nous n'allons pas vers une société de travailleurs sans travail, c'est-à-dire privés de la seule activité qui leur reste. Pourtant, la thèse selon laquelle le volume du travail salarié diminuerait et qu'il faudrait de ce fait le répartir différemment, est très vivement contestée, surtout par les milieux économiques. Ceux-ci misent sur l'innovation, les idées, une politique tarifaire compétitive, des parités monétaires favorables, la formation initiale et continue, etc. pour créer de nouveaux emplois. D'autres exigent en revanche un raccourcissement substantiel du temps de travail afin de mieux répartir les emplois; car, comme on le répète souvent, c'est un non-sens de voir les travailleurs soumis à un stress croissant, forcés de maîtriser les heures supplémentaires, alors que les sans-emploi vont timbrer. D'autres encore sont d'avis qu'il y aurait assez de travail à disposition mais qu'il manquerait les moyens financiers nécessaires pour le payer. Plusieurs aspects de cette discussion seront repris dans les deux parties suivantes, si bien que nous nous contentons de mettre en évidence ici quelques convergences: on est en grande partie d'accord pour dire que la quantité des emplois à faibles qualifications – activités manuelles et répétitives surtout dans le secteur secondaire – continuera de régresser. Une prise de position relève que les «petits travaux» (essentiellement des travaux d'entretien, de surveillance, domestiques et sociaux) sont comparativement peu touchés par la mondialisation et devraient, de ce fait, acquérir une autre valeur. Un autre point sur lequel on est d'accord, c'est l'importance croissante de la formation initiale et continue. Le vœu de voir émerger de nouveaux modèles de travail et de temps de travail apparaît souvent, mais sans que l'on explique concrètement ce que l'on entend par là.

Dans quelques prises de position on déplore le fait que la Suisse n'ait pas à proprement parler de politique de l'emploi: celle-ci est plutôt une déduction ou une conséquence de la politique économique. La politique de l'emploi devrait être, dit une prise de position, un compromis entre les

intérêts des partenaires sociaux appuyé et encouragé par l'Etat. D'autres attribuent davantage d'importance à la subsidiarité et souhaitent continuer de laisser le soin aux partenaires sociaux de négocier les conditions de travail. Une autre question se pose en outre: comment une politique de l'emploi nationale pourrait-elle se présenter dans un contexte de mondialisation? Dans une prise de position, on trouve la proposition suivante: les Etats dont les normes sociales sont similaires devraient convenir d'une politique de l'emploi commune, car le marché du travail doit être réglé sur le plan international comme les marchés des biens et des services.

Pour des raisons de place, il ne nous est pas possible de rendre compte ici de beaucoup d'autres interventions importantes concernant le travail. Il est peut-être utile de signaler cependant que plusieurs aspects sont totalement – ou presque totalement – absents. Il est étonnamment peu question, par exemple, de la situation spécifique des femmes sur le marché de l'emploi; peut-être est-ce dû au fait que ce thème ne figure pas dans la base de discussion. Par contre la thématique du travail non rémunéré, de sa nécessité pour la société est bien présente et c'est sans doute à partir de cet angle de vue qu'il sera possible d'élargir l'horizon (voir la partie suivante 2.2).

Les réflexions concernant la jeunesse sont plus rares encore, peut-être parce que les jeunes sont peu nombreux à avoir pris part à la Consultation. Ceci est particulièrement regrettable alors que les jeunes se trouvent confrontés à des questions spécifiques sur le marché du travail et que le rôle de socialisation de la vie professionnelle constitue certainement un facteur important de la vie sociale. Le manque de places d'apprentissage n'est guère évoqué non plus. La situation des personnes handicapées dans la vie active, enfin, n'apparaît presque pas.

Nous terminerons cette partie par un commentaire non-représentatif: quelques prises de position rappellent le précepte bénédictin *ora et labora*. La prière et le travail vont de pair. Et pourtant, ce point de vue est certainement très peu présent dans la réalité sociale actuelle du travail et des Eglises. Le sens religieux du travail humain, tel qu'il a été mis en évidence par les deux confessions à partir de la moitié du 20^{ème} siècle comme «théologie du travail», ne semble que très peu perceptible aujourd'hui. Cela signifie certainement qu'une nouvelle théologie du travail doit être développée, si l'on veut une présence plus marquée des Eglises dans le monde du travail.

2.2 Travail rémunéré, travail non rémunéré et chômage

Quand on parle aujourd'hui de travail on pense généralement au travail rémunéré et souvent la question du chômage apparaît. Les développements ici, comme ceux de la partie précédente, ne peuvent pas être vraiment séparés de ceux qui se rapportent au chômage (2.3). Et pour aborder la suite, il faut tenir compte du fait que la base de discussion de la Consultation œcuménique posait expressément la question: «comment partager cette 'denrée' devenue rare qu'est le travail rémunéré». Beaucoup de prises de position y répondent, ce qui explique peut-être que d'autres aspects de cette thématique aient été peu évoqués. Ce qui suit en tient compte et ne prétend donc aucunement à une représentativité mesurable.

587 passages peuvent être mis en rapport avec le thème du travail et du temps (mots-clés **temps de travail, diminution du temps de travail, système d'occupation, travail rémunéré, jour férié, loisirs, dimanche et travail à temps partiel**). Les réflexions qui concernent le *travail rémunéré et le travail non rémunéré* constituent un premier axe. De nombreuses prises de position demandent une répartition équitable, non seulement du travail rémunéré, mais également du travail non rémunéré qui est encore accompli aujourd'hui en majorité par les femmes. Des femmes surtout relèvent que l'idée selon laquelle la Suisse connaissait le plein emploi autrefois doit être nuancée: pour les hommes, il y avait «une activité professionnelle à temps complet» et pour les femmes «une occupation à temps complet». Partager à part égale le travail rémunéré et non rémunéré entre les sexes est une tâche de la société qui ne doit pas être confondue avec la maîtrise du chômage. Comment est-il possible alors de mieux répartir le travail familial et le travail bénévole? Et comment peut-on parvenir à ce que le travail non rémunéré nécessaire à la société et trop souvent négligé aujourd'hui puisse être accompli? Ce qu'on propose, c'est aussi bien la reconnaissance immatérielle, la valorisation, que le dédommagement financier. Quelques voix estiment aussi que si l'on payait le travail resté non rémunéré jusqu'à maintenant, cela représenterait une perte culturelle considérable. En réalité, comme le disent certains, c'est la primauté du travail rémunéré qui pose problème et on ne peut sans doute pas le résoudre en rémunérant le travail jusqu'ici non rémunéré. L'idée de rendre accessibles les assurances sociales par le biais du travail non rémunéré est une proposition intermédiaire; il serait ainsi possible d'assouplir le lien souvent déploré entre emploi rémunéré et sécurité

sociale. Dans quelques prises de position, il est demandé aux Eglises de rendre visible le travail bénévole effectué pour leur compte et de l'honorer, également de manière non matérielle.

Les propos tenus sur la *diminution du temps de travail, la répartition du travail rémunéré et le travail à temps partiel* constituent un second axe dans les réponses à la Consultation; ils sont avant tout liés à la crise sur le marché du travail. De nombreuses personnes estiment possible de surmonter le chômage par une meilleure répartition de l'emploi rémunéré. On serait alors prêt à accepter une réduction de salaire – graduée –, le cas échéant. D'autres, moins nombreuses, sont en revanche sceptiques. Elles demandent plutôt la création d'emplois, ce qui présuppose la mise en place de conditions-cadre favorables aux innovations techniques et économiques, la stabilité des prix et des finances de l'Etat saines, des conditions d'imposition et de taxation compétitives sur le plan international, la dérégulation et la privatisation d'entreprises de l'Etat, etc. D'autres prises de position attirent l'attention sur le fait qu'en raison du seul développement démographique, il faudra créer, dans un proche avenir, de nombreux emplois, surtout dans le domaine des soins et de la prise en charge. Si l'on considère les statistiques officielles qui indiquent que plus de 95% des personnes capables et désireuses d'exercer une activité rémunérée dans notre pays ont un emploi et si l'on compare cette donnée avec les taux de chômage dans les autres pays, on est en droit de se demander, à l'instar de diverses personnes, si le travail rémunéré est effectivement une «denrée rare» dans notre pays. Une prise de position apporte là une nuance de taille: le problème principal de la société n'est pas la création d'emplois mais la création et le maintien d'emplois pour les personnes peu qualifiées. La demande de lutter efficacement contre le travail au noir ne va guère susciter d'opposition. Par ailleurs, on propose aussi de prévoir des incitations fiscales pour le travail à temps partiel, respectivement l'imposition fiscale des heures supplémentaires.

Peut-être pourrait-on conclure que la promotion du travail à temps partiel est souhaitée, non pas pour maîtriser le chômage, mais pour des raisons sociales plus générales. Sans une diminution de la durée du travail, il n'est pas possible, comme le soulignent différentes personnes, de valoriser le travail non rémunéré, de répartir équitablement le travail rémunéré et non rémunéré entre hommes et femmes et, en particulier, de concilier travail professionnel et travail familial. A nouveau, les Eglises sont invitées à encourager activement le travail à temps partiel dans leurs rangs.

La diminution du temps de travail ne devrait pas – tel est le troisième point, moins marqué, – conduire simplement à une augmentation des loisirs, mais permettre d'instaurer ce que l'on pourrait appeler du «*temps social*». Comme il existe à ce sujet plusieurs publications d'auteurs suisses (les prises de position citent H. Ruh et P. Spescha), nous nous abstenons de présenter longuement cet aspect ici. Nous ne pouvons que signaler quelques interventions qui demandent le maintien du dimanche comme jour de repos collectif. Nous reprendrons enfin plusieurs fois des propositions visant à séparer l'emploi et le revenu et à créer un revenu minimum garanti (voir aussi à ce propos la partie 3.4 du chapitre *Le politique*).

Dans la discussion publique concernant les solutions pour vaincre le chômage et répartir équitablement le travail rémunéré et non rémunéré, on trouve de nombreuses propositions, même si leurs auteurs ne prétendent pas avoir trouvé la panacée. Généralement, le niveau culturel du problème est laissé de côté. En revanche, quelques réponses à la Consultation œcuménique soulignent expressément le fait que le travail non rémunéré ne pourra être mieux réparti que lorsque les individus cesseront d'être définis au travers de leurs performances, autrement dit de leur travail rémunéré. La maîtrise du chômage présuppose donc des changements de mentalité, tant individuels que collectifs. Ceci est particulièrement vrai du travail à temps partiel comme solution... partielle, car il présuppose que l'on est disposé à renoncer à une part de revenu.

Les prises de position n'abordent guère, malheureusement, la signification des questions posées par la problématique du travail et du chômage pour la réflexion d'éthique sociale des Eglises. Peut-être la réponse se trouve-t-elle dans l'interrogation suivante: le travail à temps partiel et la diminution du temps de travail sont-ils vraiment des thèmes qui concernent les Eglises?

2.3 Marché du travail et chômage

Dans les parties précédentes, nous avons déjà amené, à propos du chômage, des éléments que nous ne répéterons pas ici. De manière tout à fait générale, on ne peut que confirmer que dans les réponses à la Consultation œcuménique, le chômage est cité en première position parmi les peurs face à l'avenir. Et les jeunes, comme eux-mêmes l'expriment dans leurs contributions, jugent le chômage comme une très sérieuse menace.

Les réflexions examinées ici (433 passages en rapport avec les mots-clés **chômage, marché du travail, rationalisation et plein-emploi**) montrent clairement qu'il n'existe pas de recette simple pour venir à bout de la crise sur le marché du travail. L'éthique des Eglises ne peut pas non plus, comme le souligne une prise de position, avoir de telles prétentions. Ailleurs, on déclare attendre de la part des Eglises qu'elles s'impliquent plus en faveur d'un changement des valeurs, de manière à ce que, d'abord, le chômage ne soit plus interprété comme un échec personnel et qu'ensuite, l'ouverture à l'égard de solutions nouvelles augmente. Différents témoignages décrivent combien la perte d'un emploi peut être lourde de conséquences pour les personnes concernées. Quelque part, il est dit qu'il n'existe pas de pire humiliation pour un individu que le sentiment de ne plus être utile. Le chômage est perçu – par les personnes concernées et, plus encore, par leurs proches – comme une affaire personnelle, c'est-à-dire comme un échec personnel. Quant aux solutions envisageables, ni l'abaissement des frais salariaux, ni comme nous l'avons présenté plus haut (partie 2.2), la diminution du temps de travail, ni la mobilité des chômeurs et la dérégulation du marché du travail, etc. ne semblent vraiment convaincre les participants à la Consultation. L'objectif même ne fait pas l'unanimité: alors que l'on trouve dans quelques prises de position la conviction que le plein-emploi est possible et qu'il dépend en fait d'une volonté politique, d'autres affirment que le maintien du plein-emploi auquel on était habitué n'est plus réalisable.

Nous ne prendrons ici comme exemples que deux propositions de lutte contre le chômage. Le premier est une expérience concrète: le marché du travail complémentaire de la ville de Zurich. Dans le prolongement des activités des centres régionaux de placement, il propose des offres de travail et des possibilités de perfectionnement aux sans-emploi ne pouvant pas être réinsérés sur le marché du travail ordinaire. Ce marché du travail complémentaire a pour objectif la réinsertion professionnelle et sociale. Les témoignages concernant la perte de tout un réseau de relations sociales, de l'identité sociale et finalement de l'estime personnelle montrent bien le rôle, pour ainsi dire vital, de la réinsertion sociale. Le deuxième exemple est une demande: une amélioration des politiques de formation dont tous puissent bénéficier et qui prévoirait des spécialisations, sans porter préjudice à une formation générale solide. Un témoignage exprime l'idée ainsi: dans le domaine de la formation, il s'agit de réaliser l'égalité des chances.

Divers participants et participantes à la Consultation constatent qu'une part croissante de la population ne réussit plus par elle-même à accéder au marché du travail. La société, selon une réponse, ne peut pas s'accommoder d'une telle situation si elle ne veut pas favoriser l'extrémisme, la xénophobie et la violence. Les étrangères et les étrangers, notamment les jeunes, les chômeurs de longue durée et les personnes faiblement qualifiées ont besoin d'une attention particulière. La politique de l'emploi, dit-on, doit corriger le libre marché du travail, et donc être davantage qu'une politique de la concurrence liée au marché du travail (à propos de la critique sous-jacente du néolibéralisme, voir plus haut partie 1.2.3). D'un autre côté, on demande aussi, il faut le dire, de supprimer les obstacles inutiles aux activités des entreprises. On fait remarquer ailleurs que, sur le plan national, la marge de manœuvre du politique sur le marché de l'emploi a été sensiblement réduite par la mondialisation (voir à ce propos plus haut, la partie 1.2.2).

En lisant les passages touchant au marché du travail, on est quelque peu surpris de voir que le caractère spécifique de ce marché suscite peu de réflexions. Il est certes observé çà et là que les pères et les mères de famille ne peuvent que difficilement, et avec des coûts sociaux importants, assurer la mobilité et la flexibilité exigées par le marché du travail. On ne trouve guère de réflexions plus poussées à propos de cette denrée spéciale, le «travail», que l'on marchandise, à part les interventions qui rejettent globalement de le considérer ainsi. Comme le marché du travail est un marché très particulier sur lequel il n'y a pas de parité entre l'offre et la demande, la lecture des témoignages montre bien la perception subjective des chômeurs: après d'innombrables refus, on ne peut plus croire que la prochaine offre de service aura du succès.

2.4 Les partenaires sociaux

Dans la grande diversité des réflexions relatives au partenariat social en Suisse (238 passages en rapport avec les mots-clés **employeur, employé-e, conventions collectives, syndicat, paix sociale, partenaire social, grève** et **entrepreneur**), nous mettrons en évidence deux points. De manière générale, on admet que le partenariat social est soumis, dans notre pays, depuis des années, à dure épreuve. Ceci est valable aussi bien au niveau des différentes branches économiques où la négociation et le renouvellement des conventions collectives se sont avérés toujours plus difficiles, qu'au niveau des entreprises proprement dites où

les salariés et les salariées ont toujours plus le sentiment d'être considérés uniquement comme des facteurs de coût, alors que les employeurs demandent à leurs employés d'avoir une attitude loyale envers l'entreprise. Il apparaît donc clairement que le climat social du monde du travail s'est dégradé. De nombreuses prises de position jugent ainsi d'autant plus important d'entretenir le partenariat social avec le plus grand soin, car il constitue, fait-on remarquer, un élément central de la prospérité en Suisse.

La situation des entrepreneurs et tout particulièrement des patrons des petites et moyennes entreprises (PME) mérite une attention particulière, puisqu'il n'en était pas fait mention dans la base de discussion – ce qui a fait l'objet de diverses critiques. Les Eglises devraient cultiver les contacts avec les responsables de l'économie, car, comme on le dit une fois, les Eglises peuvent très bien être du côté des défavorisés sans devoir pour autant diffuser un esprit de croisade. On enregistre toutefois des changements dans la culture d'entreprise telle qu'elle a cours aujourd'hui. Une prise de position la décrit comme suit: alors qu'autrefois la réputation d'une entreprise reposait sur des produits de haute qualité, il s'agit aujourd'hui avant tout du succès financier. Cette tendance devrait être corrigée, cela reste incontesté. On peut se référer en cela aux déclarations d'un chef d'entreprise suisse de premier plan cité dans une prise de position:

«Nous ne devons pas nous imaginer qu'une entreprise est exclusivement une institution économique, que la mission de l'entreprise est remplie si elle fait des bénéfices et que pour tout le reste, l'entreprise n'est ni concernée ni responsable.»

2.5 Le revenu du travail

Si l'on considère l'ensemble, relativement peu de réponses traitent des questions du travail et du revenu (215 passages en rapport avec les mots-clés **revenu, salaire, coûts salariaux** et **working poor**) et presque partout, il ne s'agit pas de son propre gagne-pain. De nombreuses prises de position se montrent inquiètes face à l'écart croissant entre les salaires. On se montre préoccupé en particulier du nombre toujours plus grand de personnes qui ne réussissent pas à assurer leur subsistance et celle de leurs proches, malgré un emploi à plein temps (phénomène dit des *working poor*). La revendication de salaires minimaux fixés par l'Etat qui en découle est cependant elle aussi rejetée. On demande plutôt à l'Etat de compléter les salaires qui n'assurent pas le minimum vital. La solution à ce problème – jugé par beaucoup comme scandaleux – n'est qu'un

aspect; l'autre aspect, c'est la compréhension de ses causes. A ce propos, une prise de position voit les *working poor* comme le signe d'un mal-développement caractérisé par une rupture sans scrupules des liens de solidarité.

Quel salaire considère-t-on comme juste? Sur cette question, on ne parvient pas à trouver de convergence, comme on pouvait s'y attendre. Dans les réponses, on trouve aussi bien la revendication de la parité des salaires que le principe du salaire au mérite. La plupart des prises de position font cependant preuve d'une certaine distance par rapport aux deux extrêmes et jugent appropriée une combinaison de la notion de mérite et de la notion de besoin. Le principe selon lequel tout être humain devrait avoir droit à une existence assurée et pouvoir subvenir convenablement aux besoins de sa famille avec un emploi à plein temps est jugé conciliable avec le principe selon lequel les prestations devraient aussi être honorées. De nombreuses déclarations peuvent être réduites à la formule suivante: un salaire qui convient au marché n'est pas nécessairement un salaire juste.

3 L'argent et le capital

3.1 Politique financière et fiscale

Les réflexions qu'il s'agit de prendre en compte ici (162 passages en rapport avec les mots-clés **financement, politique financière et capital**) couvrent un domaine extrêmement large. Globalement on peut dégager quatre points forts. Le premier touche au problème du financement des assurances sociales. Celui-ci est pris très au sérieux, mais on pense qu'il peut être résolu. On ne trouve guère, en tout cas, le sentiment que la Suisse n'est plus en mesure de s'offrir un système d'assurances sociales solide. Le second élément est la demande fréquente d'une réforme fiscale (voir également dans le chapitre *Le politique* la partie 4.5). Parmi les objectifs d'une telle réforme fiscale, on cite l'harmonisation des impôts entre les cantons et les communes – on va parfois jusqu'à demander de supprimer l'instance fiscale cantonale – ainsi que l'introduction de nouveaux impôts: on cite l'impôt sur la fortune, sur les capitaux, sur l'héritage ainsi que sur l'énergie. Mais, et c'est le troisième point fort, les interventions les plus fréquentes concernent l'échelon international. On demande la taxation des transactions financières internationales qui se font aujourd'hui souvent à court terme et poursuivent des intérêts spéculatifs (*taxe*

Tobin), afin d'investir les recettes en faveur du développement. Un autre point très important est la remise de la dette des pays du tiers-monde fortement endettés. En quatrième lieu, on déplore souvent le pouvoir accru du facteur de production qu'est le capital. Les bailleurs de fonds ont aujourd'hui, dit-on, un pouvoir excessif par rapport aux autres groupes d'intérêts. On demande en contrepartie l'obligation, pour le capital, d'assumer ses responsabilités envers la société. La thèse suivante empruntée à une prise de position, mérite une attention particulière: en réalité, ce n'est pas vrai que le capital travaille, ce sont les humains qui travaillent pour le capital, de manière à fournir des dividendes et des intérêts.

3.2 La place financière suisse

Relativement peu nombreuses sont les prises de position qui traitent plus ou moins directement de la place financière suisse (88 passages liés aux mots-clés **banque, secret bancaire et marché financier**). Un point fort est la demande de supprimer ou d'assouplir le secret bancaire suisse. Celui-ci n'est défendu nulle part. On souligne au contraire souvent qu'il n'est pas acceptable du point de vue éthique, parce qu'il est utilisé à des fins condamnables et qu'il invite aux abus. Il est proposé aux banques de mettre en place un code de conduite volontaire comprenant des critères sociaux, écologiques et éthiques; cette démarche permettrait de passer d'une mentalité du rendement à un comportement orienté vers l'intérêt public, comme on le demande quelque part. Plusieurs réponses invitent enfin à soutenir des placements financiers alternatifs mettant au premier plan des préoccupations écologiques et sociales. Cette suggestion est également adressée explicitement aux Eglises qui gèrent de grosses fortunes.

3.3 Gain et richesse

De nombreuses réponses parlent du profit comme but de l'économie (390 passages se rapportant aux mots-clés **propriété, argent, placement financier, gain, investissement, richesse et accumulation de fortune**). On déplore presque partout que la maximalisation des profits occupe la position suprême dans la vie économique actuelle. Cette prééminence est jugée par diverses déclarations comme problématique du point de vue économique et dangereuse du point de vue social. On juge par exemple choquant de faire des gains qui s'élèvent à des milliards et de licencier du personnel. Il est aussi dit çà et là que les profits ne sont

pas mauvais en soi, qu'ils sont même nécessaires. Cependant, les voix qui estiment que les entreprises ne devraient pas avoir comme critère la maximisation des profits mais la durabilité ou encore, que certains gains peuvent être tellement élevés qu'ils en deviennent immoraux, reflètent mieux le ton des contributions relatives à ces questions. Une attention particulière est accordée à la manière dont les gains sont obtenus: pour beaucoup de personnes, il est différent que les gains proviennent d'affaires boursières ou de la production de biens et de services. Ainsi, il est dit quelque part à peu près ceci: le profit devrait résulter du travail et être créateur d'emplois. La tendance à privatiser les profits et à socialiser les pertes – à savoir les coûts externes de l'acquisition des gains – est fortement critiquée. Et bien évidemment, l'utilisation abusive de la situation de monopole et de cartel est, elle aussi, parfois qualifiée d'injuste.

Sur quoi repose en fait cet appât du gain? Les témoignages ne permettent pas de donner de réponse concluante à cette question. On se contente d'observer que l'argent représente, dans notre société, un potentiel de pouvoir énorme; l'argent prime sur l'humain. Et l'individu ne peut guère s'y soustraire. Pourtant, de l'avis d'un petit nombre, il existe encore des personnes, des jeunes surtout, qui placent la qualité immatérielle de la vie au-dessus de la richesse matérielle. Il est souvent demandé de manière abstraite de mettre l'argent au service de l'être humain et non l'inverse. Et une prise de position fait remarquer finement qu'avec l'argent, nous ne pouvons acheter que les moyens (par exemple un livre) mais pas les fins (dans le contexte présent, l'intelligence).

Quelle est la tâche qui incombe aux Eglises dans cette situation? Elles doivent d'abord se demander quel rôle joue l'argent dans leur vie et – concrètement – de quelle manière elles placent leurs fonds. Il est attendu aussi de la part des Eglises qu'elles remettent davantage en cause l'attrait des biens matériels et de l'argent. Le problème est délicat, comme le font remarquer quelques prises de position: si les Eglises demandent que «l'on s'éloigne du dieu Mammon», elles ne peuvent pas, inversement, poser des exigences de répartition (sociale) des richesses. Dans ce contexte, on reproche justement à la base de discussion de la Consultation d'être trop matérialiste. Peut-être trouve-t-on une aide dans l'idée que les Eglises devraient rendre les riches attentifs à leur responsabilité, de la même manière qu'elles-mêmes donnent suite à leur option pour les pauvres. La répartition inégale des richesses, peut-on en déduire, n'est pas un problème à résoudre sur le plan socio-technique, mais il nécessite que l'on fasse

appel à la responsabilité sociale de la propriété. Cette responsabilité est d'ailleurs valable expressément pour les entreprises: comme l'explique la même prise de position, elles sont coresponsables des personnes licenciées et des pauvres de la société.

Quelques rares réponses indiquent des alternatives à l'appât du gain dans l'économie. Certaines évoquent l'utilisation des bénéfices dans les entreprises proches d'un mouvement religieux: il est utilisé pour les salaires, le réinvestissement dans l'entreprise ainsi que pour les personnes nécessiteuses et indigentes. Dans d'autres prises de position, on demande l'abolition de la propriété foncière et des intérêts (économie libre). De nombreux participants et participantes seraient certainement d'accord avec le principe selon lequel les gains obtenus appartiennent en principe à l'entreprise et non pas aux patrons et aux investisseurs.

Il faut relever encore pour terminer que la répartition de plus en plus inégale de la richesse dans notre société – et en particulier la pauvreté et l'indigence manifestement croissantes – est grandement préoccupante pour beaucoup: «Les riches deviennent plus riches – les pauvres plus pauvres». Dans ce contexte, on demande que les droits et les devoirs liés à la gestion de l'argent soient intégrés à l'enseignement moral des Eglises.

4 Economie et société

Alors qu'il a été presque uniquement question, jusqu'à maintenant, de l'économie de notre pays, cette dernière partie offre l'opportunité d'élargir l'horizon à la dimension mondiale et sociale en amenant quelques éléments complémentaires.

4.1 Le contexte social de l'économie

Les prises de position sont relativement peu nombreuses à s'exprimer à un niveau général sur les rapports entre l'économie et la société (64 passages en rapport avec les mots-clés **société industrielle, acceptabilité au plan social** et **composante économique**). Un point central très net apparaît dans la conviction que le mode de vie en cours dans les pays industrialisés – pas seulement en Suisse – n'est applicable ni au monde, ni à l'avenir. Dans les pays riches du Nord, il s'agit donc de faire un pas vers le renoncement volontaire, pour que les pays de l'Est et du Sud aient une place pour se développer. L'enseignement des Eglises devrait apporter en

cela une aide spirituelle. Une réponse s'éloigne, il faut le dire, beaucoup de cette position; elle affirme que du point de vue de la théorie sociologique systémique, on ne peut pas s'attendre à imprimer une certaine direction à l'ensemble de la société en rappelant à un ordre précis du sens et des valeurs. Il y a lieu de noter aussi que la notion de «composante économique» de la base de discussion n'a suscité que peu de réactions auprès des participantes et des participants à la Consultation et que celles-ci se limitent pour l'essentiel à souhaiter que l'économie soit plus étroitement intégrée à la société.

4.2 Répercussions de l'économie sur la vie en société

Les prises de position sont un peu plus nombreuses à s'exprimer sur des thèmes précis touchant au rapport entre l'économie et la société (215 passages en relation avec les mots-clés **consommateur/trice**, **niveau de vie**, **dette publique**, **publicité** et **bien-être**). Répondant à la question de la base de discussion de la Consultation, de nombreux participants et participantes se disent prêts à renoncer à un certain bien-être – compris ici dans le sens de richesse matérielle – si cela peut vraiment servir. Mais il faut que ce renoncement aide réellement et visiblement quelqu'un: le but de la solidarité doit être clairement identifiable. Une prise de position mérite une attention particulière: elle affirme que le partage ne signifie pas nécessairement une diminution du bien-être, qui n'est plus compris ici seulement dans un sens matériel. Globalement, le niveau de vie a augmenté au cours de ces dernières années pour tous les segments de la population de notre pays. Mais en même temps, dit un autre témoignage, la violence et l'insécurité se sont aussi accrues. Une autre voix avance que cela pourrait provenir du fait que nous sommes trop fixés sur notre bien-être matériel et que, dès qu'il semble ébranlé, notre confiance (y compris religieuse) s'amenuise.

De nombreuses prises de position relèvent que les individus ont la possibilité, en tant que consommateurs et consommatrices, d'influencer l'économie. Cela présuppose certainement aussi un effort d'information sur les produits et leur fabrication, information aujourd'hui disponible. Différentes prises de position soulignent l'importance des labels sociaux et écologiques, car ils encouragent un comportement plus averti chez les consommateurs.

Nous relèverons finalement que l'endettement des pouvoirs publics – un problème qui est étroitement lié au système économique et à notre niveau de vie – est une source de préoccupation très vive. On n'enregistre en tout cas aucune prise de position qui prendrait à la légère les dettes publiques. Il n'apparaît cependant pas clairement – pas plus dans les réponses à la Consultation que dans le débat public – comment on peut remédier à cet état de chose sans créer de nouveaux problèmes dans le domaine social.

L'Église

Ce chapitre se compose de deux parties. La première présente la manière dont les participantes et participants à la Consultation œcuménique se comprennent comme chrétiennes et chrétiens, quelle signification ils donnent à la prière et à la Bible. Les mots-clés traités dans cette partie sont notés en caractères gras. La deuxième partie sera dédiée uniquement au mot-clé **Eglises**. Il sera illustré par un certain nombre de citations, sans prétention à la systématique.

1 Les chrétiennes et les chrétiens

1.1 Vie chrétienne et foi

250 expéditrices et expéditeurs environ ont dit explicitement ce que signifie vivre en tant que **chrétienne** ou **chrétien** dans notre société. Nombre d'entre eux ont souligné que la **foi** leur donne appui et force. Les uns donnent plus de poids à l'aspect éthique individuel de la foi, les autres davantage à l'éthique sociale. Amour de Dieu et amour du prochain sont considérés comme fondamentaux pour la vie chrétienne, **Dieu** devant pour certains être au centre. L'amour du prochain à lui seul ne constitue pas l'être-chrétien, seule la dévotion à Dieu y conduit. Divers aspects sont liés à «Dieu»: comme Créateur, il prête aux êtres humains, créés à son image, une dignité que tous doivent respecter; comme Seigneur universel, tous les êtres humains doivent répondre devant lui. Dieu est, pour ceux qui se sont exprimés à ce sujet, le fondement de leur confiance. Le Salut par le Christ est vécu par certains comme une libération. Divers participants à la Consultation ont confiance en Dieu pour les guider sous l'action du Saint Esprit. Pour certains, l'amour de Dieu pour les êtres humains est la raison pour laquelle ils se transforment. En suivant l'exemple du Christ, il peuvent alors aller avec amour vers d'autres êtres humains et résister à d'autres puissances (Mammon/argent).

La grande part des réponses considérées ici parle explicitement ou implicitement de l'amour du prochain, partie intégrante de l'être-chrétien. Certaines réponses d'enfants donnent des exemples, citant les fois où ils ont aidé quelqu'un. L'engagement en faveur des pauvres et des exclus est considéré ici comme essentiel, et ceci au niveau tant personnel que politique.

En outre, il est exigé des chrétiennes et des chrétiens une approche respectueuse de la création tout entière. Ils doivent être des personnes attentives à leur propre comportement, en particulier à leur consommation. Certains se réfèrent à la force de la non-violence vécue. Un autre aspect cité de l'être-chrétien est la dimension **communautaire**.

Témoigner de la réalité de Dieu fait partie de la vie chrétienne pour quelques-uns, et cela se réalise par une vie de foi cohérente au quotidien. Concernant les relations avec l'économie, on constate que les chrétiens ont des réticences à l'aborder. Cela diminue leur influence dans ce domaine. Les répondant(e)s soulignent que leur tâche est d'amener les valeurs chrétiennes dans le débat et encore de lutter pour des solutions réalistes. On demande un changement des valeurs qui replace l'être humain au centre; l'économie doit être à son service. Le besoin spirituel des êtres humains doit avoir plus de poids que les besoins matériels. Ici et là, on plaide encore pour l'ouverture et la rencontre avec d'autres croyances religieuses.

1.2 La prière

La question 6 de la base de discussion portait sur la **prière**¹. 270 personnes environ y ont réagi, à peine 80 autres ont traité de la prière sans rapport avec cette question. Nombre de ces indications soulignent que la prière et l'engagement en faveur d'un monde plus juste vont de pair. Elles rappellent la devise «*ora et labora*» (prie et travaille) solidement enracinée dans la tradition chrétienne. Divers aspects sont mentionnés. Les êtres humains puisent dans la prière la force, le courage et la confiance de s'engager en faveur d'un monde plus juste. Par la prière, ils connaissent mieux eux-mêmes et le monde. Elle les aide à voir une situation donnée de façon plus réaliste et à faire le nécessaire. La prière est ainsi pour eux un guide. Dans la prière, la personne s'ouvre à Dieu et à l'action de l'Esprit Saint. Sous son effet, elle agit selon la volonté de Dieu, donc dans le sens de la justice. La prière renforce, outre le lien à Dieu, la relation à d'autres personnes. La prière en commun peut conduire à la solidarité et à l'action commune. Pour l'équilibre entre la prière et l'action, il importe, disent les réponses, que l'action n'ait pas la haute main et que la prière ne devienne pas étrangère au monde en s'éloignant de l'action. Certaines réponses

citent la maxime suivante comme point de repère: «Prie comme si tout dépendait de Dieu, travaille comme si tout dépendait de toi».

Certaines réponses insistent tout particulièrement sur la pratique de la prière. Elles soulignent le manque de prière à notre époque et l'importance de la prière quotidienne, individuelle et au sein des communautés ecclésiales. L'aide en temps de crise est attribuée à Dieu, c'est pourquoi il est indispensable de chercher toujours et encore à être en relation avec lui. Dans la prière, l'être humain trouve nourriture pour l'âme, et l'amour croît en lui. Il revient aux Eglises d'encourager à la prière et à la méditation, et de trouver aussi de nouvelles formes pour ce faire. A la prière est attribuée une force qui peut changer et guérir les êtres humains. Il faut mentionner dans ce cadre la prière d'intercession. Il importe surtout, pour certains répondant(e)s, de prier pour ceux qui portent des responsabilités ou pour ceux qui sont dans la peine, mais aussi pour le monde dans sa totalité. Ici sont mentionnées les communautés religieuses, souvent sollicitées pour ce service de la prière d'intercession. De ce point de vue aussi, la prière est considérée comme un engagement en faveur d'un monde plus juste.

D'autres réponses donnent plus d'importance à l'action. Elles soulignent que la prière ne remplace pas l'action. Elle pourrait lui faire obstacle parce qu'elle rend étranger au monde. Chrétiennes et chrétiens doivent avant tout vivre concrètement l'engagement pour un monde plus juste, y compris dans la vie quotidienne. Une telle action est conçue comme une prière dans certains passages. D'autres encore situent prière et action concrète à des niveaux totalement différents. Ils voient dans la prière un appui personnel pour les individus, mais non une force qui peut changer le cours du monde. Ou alors la prière est considérée comme une délégation à une instance irréaliste, et par conséquent comme dépourvue de sens, l'être humain devant assumer lui-même sa responsabilité.

Seule la version française de la base de discussion demande comment mettre en relation le «Notre Père» (et non la prière en général) avec l'engagement en faveur d'un monde plus juste. Certaines réponses parlent donc explicitement du «**Notre Père**». Pour beaucoup, cette prière est un bon fil conducteur pour vivre la foi chrétienne au quotidien et par conséquent aussi pour s'engager en faveur d'un monde plus juste. En tant que prière collective et universelle, elle lie les chrétiens aux autres croyants et aide ainsi à franchir les barrières. Elle formule la dépendance de l'être humain envers Dieu et l'espérance qui y réside. Une difficulté consiste

¹ «Comment mettez-vous en relation la prière du "Notre Père" avec l'engagement en faveur d'un monde plus juste?»

cependant dans le fait que cette prière est souvent dite automatiquement, bien que chacun accepte qu'elle puisse avoir de l'effet sur l'être humain, même de cette façon. Certaines réponses soulignent que le «Notre Père» concerne la relation de l'être humain à Dieu; elle n'est pas transposable aux problématiques économiques. Certains regrettent un manque de dimension spirituelle dans l'interprétation qui en est faite dans la base de discussion. D'autres ressentent comme inapproprié de dégrader les intercessions du «Notre Père» en des demandes concernant la réalité socio-politique actuelle: c'est Dieu et non l'être humain qui doit être au centre.

Notre Père qui est aux cieux: pour beaucoup, cette adresse exprime l'appartenance commune. Les êtres humains sont les enfants du même Père. Cela les oblige à s'occuper de leurs frères et sœurs et à les rencontrer en tant qu'êtres de même valeur. La relation à Dieu en tant que Père est vue comme un privilège. Elle rend évidente l'amour de Dieu pour les êtres humains et relativise toutes les autres revendications de la vie. *Que ton règne vienne* est mis en rapport dans les réponses avec la justice et la paix. Elles soulignent que les êtres humains doivent s'engager autant que possible en leur faveur. Si l'être humain agit pour que la *volonté de Dieu soit faite*, cela conduit à un monde plus juste, puisque selon quelques réponses, c'est la volonté de Dieu que tous les êtres humains vivent dans la dignité. La *demande du pain quotidien* fait d'une part ressentir la dépendance à l'égard du Créateur – et par là le caractère de don du nécessaire vital (spirituel aussi) – et d'autre part fait apparaître le mandat qui est donné de contribuer soi-même à ce que le pain quotidien ne manque à personne. Certaines réponses soulignent que le *pardon des offenses* ne veut pas dire remise de dettes d'argent, mais bien libération au sens spirituel. D'autres saluent l'action entreprise en faveur de la remise de la dette des pays les plus endettés en l'an 2000. Le pardon est vu comme une force libératrice. Dans la confrontation au *mal*, le lien à Dieu est vécu comme une aide permettant de résister. Quant à *la puissance de Dieu*, parmi ceux qui prient, certains répondant(e)s parlent de transcendance; la prière donne ainsi un contrepoids au monde.

Certains interlocuteurs, par ex. des organisations religieusement neutres, ont explicitement refusé de prendre position sur la question de la prière.

1.3 La Bible

La base de discussion interrogeant à la question 5 sur la signification de la **Bible** pour la vie en Eglise et dans la société², il y a eu un nombre relativement élevé de réponses à ce sujet (près de 360). Elles représentent un vaste éventail, allant de celles qui ne donnent aucune importance à la Bible («Elle est désuète») jusqu'à celles qui lui accordent une très grande signification.

Beaucoup trouvent dans la Bible des directives éthiques. Sont spécialement et souvent mentionnés les Dix commandements, la «Règle d'or», le Sermon sur la montagne et son double commandement d'amour. La Bible est la base permettant de juger et d'agir en conséquence. Elle ne comporte certes pas de recettes toutes faites pour la société moderne, mais des lignes directrices. Les valeurs bibliques sont considérées par certains comme la base d'un contrat social durable. L'Eglise devrait elle-même vivre selon les valeurs bibliques et les lancer dans le débat social, politique et économique. L'économie toutefois ne peut être contrainte à la justice au sens où l'entend la Bible. C'est ce que soulignent diverses réactions à la citation, par la base de discussion, de la parabole des ouvriers de la onzième heure (Mt 20, 1-16). La plupart voient dans cette parabole une image de la justice de Dieu qui n'est pas transposable dans la réalité terrestre par les êtres humains. Les réflexions de la base de discussion sur la parabole du festin de noces (Lc 14, 16-24) sont par contre accueillies plutôt positivement, l'aspect communautaire étant souligné.

Une autre signification est attribuée à la Bible en tant que fondement de notre culture. Diverses remarques sont faites sur la manière dont on approche la Bible. Constatant que de nombreux êtres humains sont très loin de la Bible, plusieurs répondant(e)s désirent une interprétation de la Bible davantage en adéquation avec notre époque (par ex. en abandonnant le point de vue patriarcal). Adéquation ne veut toutefois pas dire adaptation. On demande de veiller au caractère spécifique de la Bible et d'éviter d'en distordre le sens à des fins étrangères à son orientation. La lecture quotidienne et en commun de la Bible est recommandée. Cela peut contribuer à en approfondir la compréhension. Pour y arriver, on cite aussi la lecture symbolique ou la lecture avec le cœur. On souhaite parfois que la Bible ait plus d'importance que la tradition. Et même ses côtés sombres devraient être travaillés. Beaucoup soulignent la signification de

² «Quelle est, selon vous, la signification de la Bible pour la vie en Eglise et en société?»

la Bible en tant que fondement de la vie chrétienne. Avec son aide, les croyants trouvent confiance, assurance et la force de suivre Jésus. La Bible montre la voie vers Dieu et aide à s'ouvrir à sa volonté. Elle est vécue comme la parole vivante qui peut changer l'être humain, la société et les Églises, qui permet un échange libre les uns avec les autres.

1.4 Le Royaume de Dieu

La notion de **Royaume de Dieu** fait apparaître l'avenir du monde. Près de 100 réponses ont abordé cet aspect. Elles sont généralement critiques par rapport aux idées exprimées dans la base de discussion. Cette notion aurait dû à leur avis être mieux expliquée aux personnes étrangères à l'Église; pour autant qu'elle soit encore compréhensible, tant elle rend compte de l'attente d'un accomplissement qui était propre à l'époque des premiers chrétiens.

Les réponses soulignent surtout que le Royaume de Dieu n'est pas de ce monde. La base de discussion en parle de façon trop matérialiste, sans tenir compte de la dimension spirituelle. En tant qu'ordre de la fin des temps (eschatologique), le Royaume parle à leur avis du retour du Christ à la fin du monde: c'est l'affaire de Dieu d'y mener le monde qu'il a créé, non celle des êtres humains. Faire référence à cette notion pour instituer un nouveau contrat social est donc ressenti comme fort problématique.

Pour les chrétiennes et les chrétiens, il s'agit d'attendre le Royaume de Dieu et de l'accueillir, mais aussi de s'orienter d'après lui et par conséquent d'agir selon ses valeurs. Les croyantes et les croyants doivent témoigner du Royaume et de sa venue. Certaines réponses mentionnent la tension entre le «déjà» et le «pas encore» du présent du Royaume de Dieu (Lc 17, 21). Il a commencé avec le Christ, mais il n'est pas encore accompli. Il est actuel comme la graine (Mc 4, 26-32) et fondement de l'espérance. Toutefois certaines réponses saluent l'approche choisie par la base de discussion. Elles soulignent que le Royaume de Dieu ne doit pas être cherché dans un au-delà éloigné, mais qu'il s'agit de le réaliser ici. On peut participer à sa construction en s'engageant pour un monde plus juste, sachant que Dieu l'accomplira.

L'idée d'une **compatibilité avec le Royaume de Dieu** lancée dans la base de discussion a été abordée dans 50 réponses environ. Elle a suscité une fois encore rejet et approbation: rejet, car selon certains le monde ne peut être mesuré à des catégories célestes sans être complè-

tement dépassé. Le monde ne peut pas s'y conformer, il n'est pas parfait parce que le péché fait partie de l'être humain. Approbation pour d'autres, car ainsi la justice est considérée comme la mesure de la société.

2 La mission de l'Église

2.1 Introduction

Les réponses concernant l'**Église** – deux tiers environ des plus de mille prises de position envoyées se sont exprimées à ce sujet dans quelque 1500 extraits³ – revêtent des formes multiples: Elles vont de convictions brièvement énoncées à des dissertations fort développées. La formulation des réponses passe, elle aussi, du langage narratif à des énoncés normatifs. Nous allons essayer ci-dessous de faire apparaître la multiplicité des réponses concernant la mission de l'Église.

«Plus précisément, nous pensons que les Églises sont appelées à former des "hommes nouveaux", c'est-à-dire des personnes qui apprennent à aimer de nouveau, qui sont capables de refuser la pression du matérialisme et de l'individualisme, qui sont prêtes au partage, à la créativité (aussi dans le champ social et économique), à l'unité. Concrètement cela signifie qu'à notre avis, il faut faire connaître mieux la doctrine et l'éthique sociale des Églises dans le peuple de Dieu, dans les paroisses et les communautés, les groupes et les associations ecclésiales. Cela suppose que les Églises, dans leurs institutions nationales et locales (Fédération, diocèses, paroisses, communautés, groupes, mouvements, etc.) donnent un témoignage fort de leur engagement concret en faveur des plus pauvres, en soutenant une culture de la sobriété, de l'équité et du partage.»

Mises à part les personnes qui remettent fondamentalement en question la mission sociale et politique de l'Église – quelques-unes l'ont fait sous forme d'articles de journaux –, tous les participants et toutes les participantes à la Consultation ont, au moins implicitement, une attente envers l'Église: ce qu'ils ont communiqué en réponse à leur invitation, les Églises doivent le mettre sur la place publique. S'ils n'étaient pas persuadés que les Églises le feraient, ils n'auraient pas réagi à la Consultation. Quand seront évalués les extraits de réponses liés au mot-clé **Églises**, il s'agira de montrer quelles sont les tâches dans la société expressément attribuées à l'Église. Ce que les réponses proposent pour l'Église dans l'organisation du social, du politique et de l'économie a été présenté chaque fois dans les chapitres correspondants.

³ La moitié d'entre elles répondaient à la question 4 de la base de discussion: «Quelle est à votre avis la mission à remplir par les Églises face à la situation économique et sociale de la Suisse?»

Afin d'ordonner les réponses concernant la mission de l'Eglise, nous nous baserons sur diverses conceptions de la mission de l'Eglise qui ressortent des attentes variées adressées à son attention. La question essentielle pour l'évaluation des réponses concernant l'Eglise peut être en effet formulée ainsi: Quel point de vue caractérise les attentes ou dirige la pensée des personnes et des groupes qui ont participé à la Consultation? Les conceptions développées ci-après indiquent des points forts dans les réponses. Une stricte séparation entre les diverses conceptions est impossible; elle ne serait pas appropriée aux textes envoyés. Nous pouvions d'ailleurs nous attendre à ce problème du fait de la formulation ouverte des questions. Une première attribution des réponses à telle ou telle conception spécifique a été possible le plus souvent sans grande difficulté. Mais souvent, en approfondissant la lecture des réponses, une interprétation plus fine fut nécessaire afin de déterminer si celles-ci ne pouvaient aussi être attribuées à une deuxième ou troisième autre conception.

La fin du chapitre comporte des remarques complétant la présentation des diverses conceptions de l'Eglise découvertes dans les réponses. Il s'agit de remarques portant sur la crédibilité de l'Eglise et sur l'organisation ecclésiale.

2.2 Conceptions de la mission de l'Eglise

a) *Première conception: «L'Eglise se concentre sur sa mission religieuse»*

Cette compréhension de la mission de l'Eglise se caractérise par le fait que les fonctions religieuses (prédication, enseignement religieux, rituels) sont déterminantes. Une autre caractéristique de cette conception est le renvoi à «deux mondes»: L'Eglise et la société se font face. Les fonctions dirigées vers l'intérieur de l'Eglise n'ont qu'indirectement à voir avec la société.

On peut encore distinguer des variantes, bien qu'elles soient peu nombreuses: une première variante distingue expressément l'Eglise du politique. Une deuxième se caractérise par un automatisme: «Tous les problèmes seraient résolus si davantage d'êtres humains étaient croyants.»

«Nous attendons de nos prêtres et pasteurs qu'ils nous aident à donner un sens à notre vie par la spiritualité. C'est leur seule mission. Et aussi de nous donner le bon exemple comme l'abbé Koch ou d'autres qui, individuellement, s'engagent en payant de leur propre personne (voir de leur vie pour certains) pour partager ce qu'ils possèdent. ... Les Eglises font trop de politique et ce n'est pas leur rôle.»

b) *Deuxième conception: «L'Eglise assume sa mission religieuse et fournit ainsi sa contribution à la société»*

Sont regroupées ici des réponses qui définissent une mission de l'Eglise tournée vers l'intérieur comme dans la première conception, mais décrivent moins précisément le rapport à la société. Une nette séparation entre Eglise et société n'apparaît pas dans ces réponses. Il faut toutefois supposer qu'un grand nombre de ces contributions établissent implicitement un lien entre l'Eglise et l'avenir social et économique de la Suisse: ces réflexions sont en effet présentées dans le cadre de la Consultation. De plus, certaines de ces mêmes réponses attribuent encore à l'Eglise d'autres tâches, sans cependant les relier directement à des fonctions religieuses. Lorsque c'est le cas, ces réponses sont classées sous la troisième conception.

«Aujourd'hui je sais que l'Eglise est pour moi, malgré tous les malentendus, une sorte de foyer natal.»

On trouve de nombreuses formulations marquées par la tradition dans les réponses concernant l'Eglise. Celles qui reviennent le plus souvent sont les suivantes: transmettre le sens de la vie ou du sens, susciter ou renforcer l'espoir, annoncer l'Evangile, attester des commandements de Dieu.

«Enfin nous devons adresser aux Eglises elles-mêmes des questions fondamentales. Les déficits en matière religieuse sont aussi incontestables: l'époque semble dominée par la formation de sectes et le fondamentalisme. Une partie de la crise d'orientation de notre société trouve là sa source.»

c) *Troisième conception: «L'engagement social de l'Eglise est une conséquence de la pratique religieuse»*

Cette conception de la mission de l'Eglise se caractérise par le fait que l'engagement au sein de la société représente une conséquence de la vie religieuse (un fruit de la foi).

[Question 6: Comment mettez-vous en relation la prière du "Notre Père" avec l'engagement en faveur d'un monde plus juste?] «Tous deux sont en lien étroit. Sans prière et sans orientation intérieure sur la venue du Royaume de Dieu, résignation ou retrait dans la vie intérieure seraient aujourd'hui inévitables. Le "rendre vécu" du Royaume de Dieu est un fruit de la foi, qui demande en même temps une attitude d'ouverture envers les croyants d'autres Eglises et les incroyants. Les Eglises doivent pouvoir vivre dans l'opposition entre intériorisation et activité visible, en résistant aux phénomènes hostiles à l'humain dans l'économie et la société. Nous allons prochainement nous confronter à l'explication que donne Dorothee Sölle de cette opposition ou de cette complémentarité: mystique et résistance.»

L'élément déterminant de cette troisième conception est, à l'opposé de la deuxième, que les fonctions religieuses de l'Eglise portent expressément sur sa mission dans la société: la mission sociale de l'Eglise prend source dans sa mission religieuse.

d) *Quatrième conception: «L'Eglise contribue au débat social»*

Sont thématiques ici les rapports entre la mission des Eglises et le débat social. Les aspects formels occupent le premier plan; l'Eglise doit participer à l'organisation du débat. Lorsque les réponses thématisent les contenus des débats publics (valeurs fondamentales), elles sont classées sous la cinquième conception (e). La distinction présumée, dans la détermination de ces deux conceptions, entre la confrontation éthique objective d'une part et les efforts en vue d'avoir une influence effective d'autre part est relative. Ici l'importance est donnée aux réponses indiquant que la lutte pour le meilleur argument a la priorité.

Les réponses correspondant à cette conception portent sur trois points :

- Quelques réponses remercient pour l'impulsion donnée par la Consultation. Aux yeux de ceux qui les ont écrites, celle-ci représente une importante occasion de s'exprimer sur les questions relatives à l'avenir de notre pays.

«Ces derniers mois, grâce à la Consultation œcuménique "Quel avenir voulons-nous?", la politique et notre avenir commun dans l'économie et le social sont devenus un véritable sujet de dialogue dans l'Eglise. Nous sommes heureux d'avoir reçu cette incitation dans les Eglises, et espérons beaucoup de courage, de la part des autorités ecclésiales, pour la poursuite de ce projet.»

- On trouve encore des réponses qui demandent directement à l'Eglise d'organiser des débats publics ou de participer à ceux-ci. Les objectifs mentionnés pour ces débats sont la promotion de la tolérance, la culture du dialogue et du consensus social. Les débats organisés par l'Eglise revêtent une importance particulière aux yeux de nos correspondants et correspondants lorsqu'ils sont organisés de façon interconfessionnelle ou que des représentants d'autres religions y participent.

[Question 4: Quelle est à votre avis la mission à remplir par les Eglises face à la situation économique et sociale de la Suisse?] «De continuer à être un bon exemple au sens d'une confrontation commune, publique, axée sur la vérité. ... Le débat doit inclure aussi d'autres religions et cultures et toutes les classes d'âge.»

- Quelques prises de position font un pas de plus dans la direction du travail thématique, sans faire toutefois d'allusion aux contenus: on demande à l'Eglise de prendre position, de contribuer à la formation de l'opinion publique, de mener des études sur des thèmes socialement importants comme la question du sol, de l'argent et des intérêts, de la biotechnologie ou de la médecine de pointe.

«Nous sommes reconnaissants du travail effectué par l'Institut d'éthique sociale de l'Eglise protestante et par Justice et Paix de l'Eglise catholique. Mais nous souhaiterions que les prises de position éthiques qui touchent la personne (droits de l'homme, bioéthique, travail, etc...) soient davantage répandues dans le public pour que grandisse une conscience commune des valeurs importantes pour un nouveau "contrat social". Il serait important que les Eglises se donnent les moyens pour développer et répandre ces informations et prises de position.»

e) *Cinquième conception: «L'Eglise s'engage pour les valeurs fondamentales»*

A cette compréhension de la mission de l'Eglise se rattachent des réponses qui exigent un engagement en faveur des valeurs fondamentales. Il est remarquable que les réponses font le plus souvent référence aux valeurs fondamentales sans préciser ce qu'il faut comprendre par là, à quelques exceptions près, comme: «lorsque quelqu'un est contraint de vivre dans une grande pauvreté, sa dignité est atteinte». De rares réponses demandent même uniquement un engagement pour les valeurs fondamentales en général.

«A mon avis, la mission des Eglises est d'amener l'éthique dans la politique. Mais ce n'est pas leur mission que de décider de questions de politique quotidienne.»

Ce sont surtout les valeurs fondamentales suivantes qui sont nommées: engagement pour les personnes défavorisées, dignité resp. dignité humaine, amour, tolérance resp. diversité culturelle, justice, solidarité, développement durable, une Suisse humanitaire, le bien du monde, la paix.

f) *Sixième conception: «L'Eglise incite les citoyen(ne)s à s'engager socialement»*

Cette conception découle de l'idée que la médiation entre le message de l'Eglise et la société se fait par l'intermédiaire d'individus. Les Eglises fournissent une contribution indirecte à la formation de la société. Les prises de position envoyées permettent de diviser cette conception en diverses variantes.

- Pour la première variante, les Eglises doivent s'engager pour que les êtres humains soient véritablement prêts à adopter un comportement fondamentalement éthique.

«Les Eglises doivent en premier lieu veiller à ce que chacun, riche ou pauvre, assume sa responsabilité envers la société.»

- Une deuxième variante consiste à limiter la mission de l'Eglise envers la société et la politique à la médiation des individus: Les Eglises en tant qu'organisations ne doivent pas se mêler des événements sociaux et politiques.
- Une troisième variante de cette conception se concentre certes sur les citoyennes et les citoyens, mais non dans un sens exclusif. Le soutien de toutes les personnes dans leur responsabilité en tant que citoyennes et membres de la société est considéré comme une voie privilégiée pour communiquer à la société au sens large les préoccupations de l'Eglise. L'Eglise doit, selon cette conception, autant contribuer à la motivation des citoyen(ne)s que leur transmettre des compétences.

«Et ce travail d'éducation peut être la tâche grandiose des Eglises chrétiennes: assumer cette tâche est possible et souhaitable, parce qu'elles ne sont pas liées aux puissances de l'argent et que leur autorité est fondée sur ce qui est puisé au monde spirituel lui-même. Les Eglises chrétiennes détiennent donc les éléments pour guider les progrès intérieurs des hommes. A elles de jouer!»

- Une quatrième variante met l'accent sur les responsables de la société, de la politique et de l'économie. L'Eglise doit en premier lieu se tourner vers ces personnes si elle veut réaliser ses objectifs sociaux.

g) Septième conception: «L'Eglise agit sur le terrain politique»

Cette conception est implicitement ou explicitement liée à la conviction que l'Eglise, comme d'autres acteurs sociaux tels les partis et les associations (ONG), s'engage pour des solutions politiques. Cette manière de voir doit être distinguée de celles qui situent la mission ecclésiale en relation au débat public. Celles-ci privilégient les contributions à la formation de l'opinion par le débat et l'argumentation, celle-là met en œuvre le lobbying pour la mise en œuvre d'objectifs déterminés. Dans un cas on discute de points de vue et on les développe (quatrième à sixième conceptions), dans l'autre on défend des points de vue par le travail de lobby.

Certaines réponses peuvent être classées sous cette conception, sans qu'elles formulent des exigences quant au contenu de cet engagement. Il s'agit de réponses qui affirment: «L'Eglise doit s'en mêler [de politique].»

Les réponses à la Consultation qui appellent l'Eglise à des prises de position, elles-mêmes conçues comme présentations d'arguments, ont été comptées dans la quatrième conception «Contribution au débat social» lorsqu'il n'y pas d'indication que l'auteur ait voulu mettre l'accent sur l'engagement délibéré de l'Eglise pour influencer l'opinion publique.

Du point de vue du contenu, les demandes formulées se laissent ordonner selon les diverses composantes du contrat social envisagées dans la base de discussion (économie, social, démocratie, environnement, monde, culture). La priorité est donnée aux composantes sociale et économique, les autres suscitant beaucoup moins de réactions. Pour la composante sociale, les réponses exigent de l'Eglise, outre un engagement pour les personnes défavorisées, souvent nommées, (voir sous 2.4), un engagement en faveur des familles ainsi que dans la politique des réfugiés, de la migration et de l'intégration des étrangers. Dans le domaine économique, la participation à la lutte contre le chômage est mentionnée suffisamment souvent pour qu'il faille la répéter ici. D'autres aspects ne sont que rarement cités. Quant à la culture, on compte quelques rares remarques sur la politique de formation. Celles-ci rappellent que la formation doit être garantie. Dans le domaine de l'environnement, les quelques réponses se concentrent sur la protection des ressources naturelles.

Les réponses citant des valeurs portant sur plus d'une composante du contrat social décrite dans la base de discussion ont été réunies dans la cinquième conception «L'Eglise s'engage pour les valeurs». Par contre celles qui n'ont abordé qu'une seule des composantes du contrat social ont été regroupées ici. C'est de cette manière que nous avons distingué cette septième conception de la cinquième. Une marge d'interprétation demeure toutefois. Cela se voit par exemple dans la notion de développement durable: elle est parfois comprise au sens large (la réponse fait alors partie de la cinquième conception), parfois plus étroitement liée à l'environnement et aux ressources naturelles (et par conséquent à l'aspect écologique et à la septième conception).

h) Huitième conception: «L'Eglise offre des prestations sociales»

Cette compréhension de la mission de l'Eglise dans le champ social apparaît sous deux variantes: la première se concentre sur la paroisse locale.

Cette dernière est invitée à s'engager pour les plus faibles et à cultiver une communauté ouverte aux personnes défavorisées. Les réponses indiquent plus rarement que les paroisses doivent offrir de l'aide à l'entraide ou être présentes sur le terrain par l'intermédiaire d'assistants sociaux et de leurs pasteurs.

«Les personnes défavorisées utilisent à contrecœur les administrations impersonnelles, électroniques, créées pour elles. Les personnes vraiment pauvres sont uniquement visibles par contacts personnels, ce que l'Etat ne peut que rarement faire. Cela concerne donc d'autant plus le travail ecclésial.»

La deuxième variante soutient de manière générale l'activité des œuvres d'entraide.

2.3 Compléments

Les conceptions décrites ci-dessus sont centrées sur la mission de l'Eglise. D'autres aspects ont cependant été mentionnés dans les réponses, mais ils n'entrent pas dans la grille de lecture retenue. Il s'agit de remarques sur la nature du «fonctionnement ecclésial». Elles concernent d'une part l'Eglise et son avenir, d'autre part sa crédibilité. Enfin un petit paragraphe doit encore être ajouté concernant l'enseignement social de l'Eglise catholique romaine, abordé lui aussi dans certaines prises de position.

2.3.1 L'Eglise et son avenir

Si la mission de l'Eglise est thématifiée, on ne trouve que peu d'indications précises sur qui est l'Eglise. Parfois on mentionne les autorités ecclésiales, tantôt la communauté des croyants, et il est parfois question des chrétiens qui ont des responsabilités au sein de la société.

On trouve peu de réflexions sur l'avenir de l'Eglise en tant qu'organisation. De rares réponses indiquent que l'Eglise doit initier la jeunesse à la foi chrétienne.

2.3.2 Crédibilité de l'Eglise

Les remarques concernant la crédibilité de l'Eglise ont une fréquence moyenne à faible: elles demandent à l'Eglise d'agir selon ses propres principes. Il n'est guère possible de dégager sur ce point des thèmes principaux. Nous citerons une prise de position à titre d'exemple:

«A notre avis, plus crédible que des demandes à l'adresse des autres, serait le fait que les Eglises montrent l'exemple en tant qu'"entreprises", c'est-à-dire:

Les Eglises en tant qu'employeurs veillent à tous les niveaux pour:

- *des conditions de travail respectueuses de la vie de famille pour leurs propres collaboratrices et collaborateurs, femmes et hommes, soit distribution par principe des postes à plein temps à deux personnes au minimum,*
- *un passage au travail à temps partiel en tant que condition d'une répartition équitable du travail rémunéré et non rémunéré,*
- *une réduction linéaire du temps de travail au lieu de congés en cas de réduction des postes (de pasteur-e),*
- *des quotas à tous les niveaux (aussi pour les postes de cadres),*
- *un calcul des années consacrées à la famille comme années de service pour les collaboratrices féminines (assistantes sociales, catéchètes, pasteurs notamment),*
- *un certificat pour les qualifications obtenues dans le "travail bénévole",*
- *une prise en compte du "travail bénévole" dans le calcul des rentes.*

Nous attendons des Eglises et notamment des instituts responsables de la Consultation qu'elles appliquent le critère de la "compatibilité au Royaume de Dieu" à leurs propres entreprises, mettent en pratique les mesures qui en découlent et tiennent compte de l'opinion publique à ce sujet dans le cadre de la Consultation.»

2.3.3 L'enseignement social catholique

60 réponses mentionnent cet enseignement. La proportion d'envois venus d'organisations chrétiennes et de l'espace italoophone est ici nettement au-dessus de la moyenne. Certains regrettent que la doctrine catholique ne soit pas mentionnée dans la base de discussion, tandis que d'autres saluent le fait que la Consultation soit conforme au contenu de l'enseignement social de l'Eglise catholique romaine, par ex. à propos des diverses valeurs fondamentales. Les réponses renvoient à plusieurs encyclopiques sociales. Elles soulignent surtout le principe de subsidiarité, selon lequel les individus, la famille, la commune reçoivent de l'Etat autant de responsabilité qu'il est possible et autant d'aide qu'il est nécessaire.

2.4 Conclusion

Il paraît le plus souvent peu indiqué de donner des chiffres quant aux diverses conceptions décrites. Il faut cependant tenter d'identifier des points principaux dans les réponses concernant la mission de l'Eglise:

La préoccupation à l'encontre des personnes défavorisées domine dans les remarques faites sur la mission de l'Eglise. La plupart des fois où ce thème est mentionné, l'engagement en faveur de ces personnes est perçu comme essentiel. Quelques réponses précisent qui fait partie des personnes défavorisées; des notions tant bibliques (veuves et orphelins) que contemporaines (chômeurs, étrangers) apparaissent. L'impression que les personnes défavorisées constituent le thème le plus important est renforcée par le fait que la solidarité et la justice sont, elles aussi, très souvent mentionnées par comparaison à d'autres valeurs fondamentales. Ce thème n'est cependant pas uniquement mis en relation avec les valeurs fondamentales. Un autre aspect apparaît parmi les revendications politiques: l'engagement de l'Eglise pour la suppression du chômage. Enfin les paroisses sont interpellées: elles doivent accueillir les personnes défavorisées dans leur communauté, ou, dit autrement, aller à leur rencontre en créant les services adéquats.

Le deuxième aspect le plus important dans les réponses est l'engagement de l'Eglise en faveur d'un comportement individuel fondé sur l'éthique et pour la mise en œuvre des valeurs fondamentales dans la société. C'était précisément l'objectif de la Consultation œcuménique: approfondir les bases éthiques du politique.

Souvent sont présentées des demandes concrètes individuelles pour les domaines du social et de la politique, sans qu'il soit possible d'en dégager des lignes de force. Nombres d'entre elles apparaissent de manière isolées.

Tant les voix critiques, qui remettent fondamentalement en question l'engagement des Eglises dans les affaires sociales (première conception développée ci-dessus), que celles qui établissent un rapport étroit entre la vie interne de l'Eglise et son engagement social (troisième conception), sont plutôt rares.

On trouve aussi rarement des remarques concernant les composantes culturelle et mondiale du contrat social présenté dans la base de discussion, et les remarques mentionnant la composante écologique ne sont guère plus nombreuses.

Les commentaires relatifs à la crédibilité de l'Eglise revêtent une fréquence moyenne. Les personnes qui s'expriment à ce sujet le font cependant souvent avec une netteté particulière: elles exigent davantage de crédibilité.

propos de la consultation

Nous nous proposons pour terminer de donner un aperçu des remarques faites à propos de la Consultation œcuménique elle-même. Il s'agit d'une part des réactions suscitées par la base de discussion (partie 1), d'autre part des attentes à l'endroit du message final des Eglises (partie 3). Nous jugeons tout aussi important de jeter un coup d'œil, même bref, sur les projets qui se sont développés dans le contexte de la Consultation œcuménique ou autour d'elle et dont certains peuvent être considérés comme des apports à l'avenir du pays (partie 2).

1 Réactions suscitées par la base de discussion

Les développements qui suivent s'appuient sur environ 1000 passages qui se rapportent à la base de discussion dans son ensemble ou à certains points spécifiques. Il s'agit tantôt de réponses, tantôt d'objections. Le ton peut aller de la bienveillance à la critique négative.

Parmi les réactions proprement dites, certaines se rapportent à toute la base de discussion et sont souvent générales, d'autres concernent les différentes parties de cette brochure qui sert de support à la Consultation. Enfin on trouve des commentaires déplorant l'absence ou l'insuffisance de certains thèmes ou aspects.

1.1 Remarques générales

De nombreux participants et participantes s'expriment positivement sur la base de discussion, soit qu'ils la jugent stimulante et adéquate pour travailler, soit qu'ils en approuvent le contenu ou l'orientation générale. D'autres estiment que la base de discussion est difficile à comprendre et élitaire en raison d'un langage théologique (dans de rares cas) qui n'est aujourd'hui plus partagé ni compris par tous ou en raison de l'imprécision des notions utilisées. Les critiques portant sur le contenu de la base de discussion sont assez vives et nombreuses (environ autant que les avis positifs). On la juge idéologique, subjective ou partielle. On lui reproche par exemple d'être proche de la pensée socialiste et de porter un jugement négatif sur l'économie. On constate un manque de partialité, par ex. en ce qui concerne le poids attribué aux questions sociales et économiques, si bien qu'on lui reproche çà et là d'être trop matérialiste. Elle est

même parfois perçue comme discriminatoire. Alors que les uns jugent les visions du présent et de l'avenir exposées dans la base de discussion comme trop pessimistes, d'autres y retrouvent leur expérience personnelle ou y découvrent des signes d'espoir.

La manière dont on juge l'apport de la base de discussion à la résolution des questions concernant l'avenir est très controversée, elle aussi. Certains y voient une « contribution importante et précieuse pour clarifier les questions de notre société quant à l'avenir », d'autres un « conglomérat de propositions irréalistes. »

Les participantes et participants à la Consultation font aussi remarquer à diverses reprises que le texte de la base de discussion a été rédigé par différents auteurs et n'est pas d'un seul tenant; les diverses parties ne s'adaptent pas sans faille les unes aux autres. Des voix saluent positivement le fait que les Eglises réfléchissent à des questions sociales et économiques, autrement dit assument ainsi leurs responsabilités. Le caractère œcuménique de la démarche est aussi parfois souligné de manière positive. En ce qui concerne la mise en œuvre concrète d'idées et de propositions, on renvoie soit à des documents déjà existants qui n'attendent qu'à être réalisés, soit à une véritable concrétisation dans le cadre du message final des Eglises.

1.2 Réflexions sur les différentes parties de la base de discussion

• *A propos des récits de vie*

Comparativement aux réactions suscitées par les autres parties de la base de discussion, les remarques concernant les récits de vie sont peu nombreuses. Certains correspondants y ont été sensibles en raison de leur vécu personnel. Le fait d'illustrer une situation en choisissant des exemples caractéristiques est parfois approuvé. En revanche, la critique qui porte sur les récits est plus vive. Elle concerne d'une part le choix des personnes et des situations, d'autre part l'attitude qui s'y exprime. Concernant le choix, on déplore le fait que seule une certaine couche de la population est prise en considération et que, relativement aux sexes, à l'âge et au domaine d'activité, les récits ne soient pas équilibrés et en général pas représentatifs. Différentes prises de position considèrent les histoires comme des destins individuels. L'atmosphère qui en ressort est jugée trop pessimiste, ce qui constitue plutôt un obstacle pour résoudre les problèmes. Les personnages mis en scène paraissent trop peu flexibles

et prêts à prendre des risques, trop attachés à ce qui est établi ou expriment une attitude prétentieuse alors que, si l'on songe à la maîtrise de l'avenir, il serait nécessaire de s'adapter ou de revenir à certaines vertus. Il serait possible aussi, à partir du vécu personnel, de présenter des récits de vie dans lesquels les intéressés ont trouvé leur voie. Mais dans cette perspective, les récits qui se trouvent à la fin de la base de discussion ne convainquent pas davantage.

• *Comprendre la société dans laquelle nous vivons (1ère partie de la base de discussion)*

La première partie de la base de discussion qui propose un regard sur la réalité présente ne rencontre pas une très large approbation. Et quand elle est approuvée, c'est plutôt d'une manière générale: on dit par exemple que l'approche proposée est réaliste ou qu'elle confirme ce que l'on a vécu personnellement. Le nombre des réponses qui critiquent cette première partie est beaucoup plus important. En gros, on déplore par exemple que l'analyse soit trop peu fondée, qu'elle soit limitée à l'aspect social, qu'elle n'ait en vue que le développement économique et que celui-ci pourrait être interprété autrement. Plusieurs prises de position relèvent qu'il n'y a pas d'analyse spécifique aux sexes, ce qui a par exemple pour conséquence que les prestations des femmes et leur situation – particulièrement quand elles sont touchées par la pauvreté – sont passées sous silence. Les réflexions de la base de discussion touchant à la mondialisation, aux causes du chômage, le jugement porté sur la croissance économique, la menace du démantèlement social ainsi que la notion de pauvreté sont particulièrement sujets à discussion et à correction. Selon les conceptions du marché et de l'économie de marché utilisées dans les réponses, les aspects cités sont placés sous un jour différent (par ex. la mondialisation) ou même entièrement réfutés (par ex. la critique de la base de discussion à l'endroit de la croissance économique).

L'ancien contrat social ne fait pas non plus l'unanimité. Les uns le voient déjà réalisé dans la Constitution fédérale, selon d'autres, il n'a jamais existé, d'autres encore soulignent avec insistance ses manques (cf. chapitre *Le politique* partie 2). Parfois, le concept de contrat social est rejeté en tant que tel, parce qu'il est trop idéologique et trop totalitaire s'il renvoie au *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau.

En parlant des normes imposées et des mythes actuels, la base de discussion a eu un effet provocateur. Cette représentation est assez unanimement rejetée à l'aide de divers arguments.

Les avis restent divergents quant aux causes des difficultés sociales et économiques. Pour les uns elles sont plutôt de nature matérielle (par ex. la mondialisation et ses effets sur le marché du travail), pour d'autres elles trouvent leurs racines dans une dimension plus spirituelle ou morale (par ex. absence de valeurs de référence ou orientation vers le profit).

«Non, le problème fondamental de la Suisse actuelle n'est pas d'ordre matériel, comme vous le suggérez, mais d'ordre spirituel!»

«A mon avis, la conclusion de la première partie expose de façon satisfaisante les grands problèmes actuels dans le domaine économique et social.»

- *Appréciation de la situation actuelle à la lumière de la foi (2e partie de la base de discussion)*

Les réflexions présentées dans cette partie qui se fondent sur la Bible et son interprétation rencontrent aussi bien l'approbation que l'opposition (parfois très vive). D'un côté, on approuve une conception de la société d'inspiration chrétienne ainsi que l'aspiration à une société qui n'exclut personne. Mais sur ce point, les Eglises elles-mêmes sont mises en garde quant à leur propre pratique. Par ailleurs, il y a des objections fondamentales. Les réflexions bibliques semblent par exemple trop fortement orientées sur l'aspect matériel, on craint aussi le totalitarisme dans la mise en œuvre de la vision d'une tablée n'excluant personne. De plus, on constate des lacunes. On déplore par exemple qu'il ne soit pas fait mention des Dix commandements – plus du côté catholique – ou que l'on ne se réfère pas à l'enseignement social catholique (cf. au chapitre *L'Eglise*, partie 2.3.3). On conteste que les Eglises aient à apporter une contribution au débat politique. Quand leur contribution au dialogue social est approuvée, on leur demande alors d'ouvrir leurs locaux et de mettre elles-mêmes de la bonne volonté en se montrant prêtes au dialogue, ce qui devrait comprendre aussi de nouvelles possibilités de participation à l'intérieur même des Eglises.

Le choix et l'interprétation des paraboles du festin (Lc 14, 16-24) et des ouvriers de la onzième heure (Mt 20, 1-16) ont choqué. Ainsi, on a demandé par exemple pourquoi on n'avait pas choisi la parabole de l'argent confié (Mt 25, 14-30 et Lc 19, 11-27). Certains voient aussi d'autres messages dans les paraboles retenues (par ex. en rapport avec le Royaume des Cieux) et dénie un lien avec des aspects économiques et sociaux. Les commentaires faits sur la possibilité de transposer des lignes de conduite bibliques dans la vie actuelle sont plus fondamentaux. La base de discussion relève certes qu'il est impossible de transposer directement au

temps et à la situation actuels des maximes bibliques. De ce fait, il paraît problématique d'opposer l'économie de marché à la Bible comme le tente la base de discussion. D'autres voix considèrent l'interprétation de la parabole des ouvriers de la onzième heure – à savoir une justice adaptée aux besoins comme une forme de justice supérieure – comme absolument impraticable. Parmi les avis relatifs à la pertinence du message biblique pour notre temps, on trouve la mention de l'épître de Jacques interprétée comme une critique sociale de l'Eglise et de la société.

Différents participants et participantes à la Consultation trouvent dans la présentation du Royaume de Dieu, telle que la propose la base de discussion, un ancrage positif et une motivation pour leur propre engagement de chrétiens ou de chrétiennes ici-bas (en étant conscients que le Royaume de Dieu est sans doute déjà présent, mais qu'il n'est pas encore accompli). D'autres estiment que ce n'est pas réalisable; déjà au niveau individuel, les critères de la compatibilité avec le Royaume de Dieu ne sont pas utilisables. La résistance est d'autant plus vive lorsque les développements de la base de discussion sont compris comme si le Royaume de Dieu pouvait être réalisé politiquement.

«Mais il est insupportable de penser que le Royaume de Dieu puisse être instauré comme un ordre que l'Etat imposerait par la voie politique.»

Il semble curieux en outre de prendre le Royaume de Dieu comme jauge de notre société actuelle. On critique la notion de «Royaume de Dieu» ou de «compatibilité avec le Royaume de Dieu» et leur interprétation. On voit dans les valeurs, dans l'éthique chrétienne ou dans l'image biblique de la dignité humaine une approche mieux appropriée. On relève que le Royaume de Dieu n'est pas de ce monde et qu'il représente quelque chose de spirituel, qu'il ne se laisse pas réduire à la justice sociale. On regrette encore que la dimension prophétique manque dans la base de discussion.

«La christologie du ressuscité ne voit aucunement, dans la notion de Royaume de Dieu, un élément politique, mais un élément spirituel; ce n'est que par la dimension spirituelle qu'elle espère un renouvellement de l'action politique des croyants, non pas des Eglises!»

Concernant l'interprétation du «Notre Père», on observe le même genre de divergences d'opinions. Elles tournent généralement autour de la mise en relation de cette prière avec des questions sociales et économiques. Certains sont favorables à un tel rapprochement, et le souhaiteraient même parfois plus fort, alors que d'autres estiment qu'il n'est pas adapté

à la prière, que l'on instrumentalise ainsi, notamment dans la question de la remise de dette ou de l'évaluation du salaire au mérite. Quelques voix s'expriment aussi à propos de la dimension spirituelle. On constate soit un manque, soit un lien entre l'éthique et la spiritualité personnelle.

«Dans les paroisses, il s'agit de mieux comprendre à beaucoup d'endroits que la pensée biblique/spirituelle et la pensée sociale/économique sont liées l'une à l'autre.»

- *Concernant la proposition d'un nouveau «contrat social» (3e partie de la base de discussion)*

Les réactions à l'idée d'un «nouveau contrat social», telle qu'elle est présentée dans la base de discussion, montrent que l'on juge cette proposition plutôt problématique. La définition même fait difficulté: elle est peu claire, ambiguë ou en tout cas difficilement compréhensible, si bien que l'on trouve çà et là la proposition de remplacer ce terme par celui de «consensus social de base» par exemple. A côté des voix qui rejettent quant au fond le nouveau contrat social, il y en a d'autres qui voient déjà les tensions susceptibles de se produire lors de son application en raison de formulations très générales. Certains participants à la Consultation auraient souhaité dans cette troisième partie des propositions concrètes, par ex. des idées concernant le partage. Quelques voix, et parmi elles des organisations et des institutions féminines, critiquent l'absence de la dimension de justice entre les sexes dans le contrat social et les diverses composantes de celui-ci. On regrette aussi que la dimension mondiale ne soit pas plus fortement présente. On met également le doigt sur les tensions qui existent entre les différentes composantes exposées et les valeurs fondamentales, alors que la base de discussion ne les prend pas en considération.

En ce qui concerne la «composante économique», on aborde surtout l'aspect de la régulation et de «l'humanisation de la concurrence»¹. A part le fait que cet aspect ne semble pas clairement décrit, on relève que l'économie est déjà soumise à certaines obligations du fait des conditions-cadre fixées par la politique. De nouvelles régulations ne sont pas souhaitables, d'autant plus que ce que l'on entend vraiment n'est pas clair. D'autres sont favorables à un renforcement du politique face à l'économie, allant même jusqu'à préconiser des normes légales claires.

¹ Cette expression apparaît dans la base de discussion (p. 24) au cours de la description de la composante économique.

Concernant la «composante sociale», la discussion porte sur les propositions de la base de discussion pour enrayer le chômage et financer les assurances sociales et l'Etat. Parfois d'autres propositions sont formulées. Les avis restent très partagés quant à la possibilité de fournir un emploi rémunéré pour tous. Alors que certains estiment cette idée irréalisable et recommandent de rendre à nouveau la maternité plus attractive pour les femmes, d'autres pensent au contraire qu'il s'agit là d'une question de volonté politique. Les opinions divergent également sur l'idée d'utiliser l'augmentation de la productivité pour diminuer le temps de travail et sur la valorisation du travail non rémunéré. Concernant le dernier point, les avis vont du refus d'une rémunération à l'exigence de revoir entièrement la répartition du travail payé et non payé, sous forme d'un partage équitable pour les deux sexes – un élément que la base de discussion a négligé aux yeux de quelques organisations et institutions féminines. La question du financement durable des assurances sociales et de l'Etat est abordée de manière très diverse, on est parfois favorable à la taxe sur les transactions financières (*taxe Tobin*). On estime également qu'il faudrait continuer de débattre de l'idée d'un revenu minimum.

Quant à la «composante démocratique», rares sont les prises de position qui abordent ce domaine. Nous nous contenterons donc de mettre en évidence une seule thèse: la base de discussion aurait dû mettre l'accent sur le devoir civique, autrement dit, aurait dû encourager les citoyens et les citoyennes à s'engager politiquement.

Concernant la «composante écologique», on est favorable à une orientation allant dans le sens de la durabilité, mais dans une mesure variable.

Les développements relatifs à la «composante mondiale» ont suscité des opinions fort controversées. Les uns sont d'avis, par exemple, qu'il aurait fallu plaider plus clairement en faveur d'une adhésion à l'ONU et à l'UE, alors que d'autres voix sont beaucoup plus sceptiques envers ces institutions (cf. au chapitre *Le politique*, la partie 5.3.2). Une mondialisation de la politique sociale rencontre aussi bien l'approbation que le rejet; on doute en outre de sa faisabilité.

La «composante culturelle» a appelé une réflexion sur nos traditions que l'on considère important d'entretenir. Les explications données à propos de la société multiculturelle sont jugées par certains insuffisamment mûries, alors que d'autres estiment qu'elles constituent une bonne base pour une mise en œuvre.

Les critères à prendre en compte dans le nouveau contrat social ont l'adhésion de la majorité. Différentes voix relèvent toutefois que la mise en pratique reste délicate. On regrette l'absence d'un «pacte intergénérationnel» (cf. au chapitre *Le social*, la partie 1).

La majorité des participants à la Consultation sont d'avis que la société a besoin de valeurs sur lesquelles s'appuyer. On relève à cet égard diverses lacunes. Il est incompréhensible par exemple que la base de discussion ne mentionne pas la subsidiarité et la famille. D'autres valeurs encore devraient avoir leur place; sont mentionnées l'égalité entre les sexes et l'équivalence de tous les êtres humains, la dignité humaine, l'honnêteté et d'autres encore.

Concernant les cinq valeurs fondamentales citées dans la base de discussion, ce sont les réflexions sur la justice et la solidarité (comparativement à la liberté et à la responsabilité, à la participation et à la durabilité) qui ont été les plus interpellatrices. De vives résistances apparaissent là où les développements concernant la justice établissent un rapport avec l'égalité. Concernant la justice sociale, on rejette l'égalisation, car la nouvelle répartition sociale des richesses qu'elle nécessiterait n'est pas acceptée.

«La justice sociale telle qu'elle apparaît dans la base de discussion conduirait vite à un Etat répartissant socialement les richesses. On passe également sous silence le fait que l'AVS et le système fiscal présentent aujourd'hui déjà des aspects importants de solidarité et de répartition sociale des richesses.»

La solidarité comme valeur fondamentale est rejetée pour diverses raisons, par ex. parce qu'elle ne peut pas être imposée par l'Etat. D'un autre côté, on approuve la solidarité et on la met en avant dans une perspective mondiale ou en l'appliquant à la société multiculturelle.

1.3 Thèmes et aspects manquants ou insuffisamment pris en considération

Ce sont surtout les thèmes suivants que l'on estime manquants ou insuffisamment pris en compte: l'environnement, la famille, les femmes et la justice entre les sexes. La jeunesse et les anciennes générations auraient également dû être plus fortement prises en considération. La formation, l'éthique individuelle, la dimension mondiale et la politique de développement, la paix, les droits et devoirs de l'homme étaient également trop peu présents. Certaines prises de position déplorent le peu de place accordée aux paysans et aux chefs d'entreprises. Quelques participants et

participantes à la Consultation estiment aussi que la dimension spirituelle, spécifiquement chrétienne, était escamotée, et notamment la transmission des valeurs chrétiennes à une époque où tout va très vite. D'autres auraient souhaité des propositions concrètes ou des idées pour des mesures directement applicables. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la remarque suivante: on déplore que ce qui est positif ne soit pas davantage mentionné et qu'ainsi les prestations fournies pour la collectivité ne soient pas reconnues, ce qui aurait pu avoir un effet encourageant et mobilisateur.

1.4 Fin

De diverses manières, les participants et participantes à la Consultation demandent que les idées et les convictions soient mises en pratique; parfois, c'est à eux-mêmes qu'ils font cette exhortation. Dans la base de discussion aussi, le souci de changement est perceptible; mais il a suscité des résistances, parce qu'il a été ressenti plutôt comme une contrainte, et que l'introduction d'un nouveau contrat social n'était pas jugée souhaitable. Fondamentalement, il est impossible de ne pas entendre l'avertissement mettant en garde contre la tentation de tout vouloir faire soi-même.

«Devons-nous, sommes-nous en droit d'obtenir de manière si crispée et têtue l'accord souhaité, dans l'idée que nous devrions parvenir à tout obtenir, à tout faire nous-mêmes, quel qu'en soit le prix? Ne faisons-nous pas confiance au Seigneur qu'il puisse nous faire cadeau de la réussite, qu'il puisse intervenir pour donner un coup de pouce à notre ouvrage imparfait? Ne devrions-nous pas espérer dans nos actes pleins d'erreurs et attendre que le Christ nous fasse voir, maintenant déjà, un petit bout de son Royaume et nous encourage dans l'attente et la nostalgie de l'avènement définitif de son Royaume? Il va de soi que notre attente et notre espérance en le retour du Christ ne doivent pas nous dispenser de faire des efforts.»

2 De la parole aux actes

Les questions relatives à l'avenir ont poussé des groupes et des personnes non seulement à réfléchir mais aussi à agir, pendant la Consultation ou avant déjà. Ainsi, le bureau de coordination a eu connaissance de nombreux projets ou idées de projets. Nous allons essayer ci-après d'en proposer une présentation structurée, tout en sachant que la palette des projets, des esquisses et des idées envoyés est très large.

Nous distinguerons tout d'abord entre les projets qui ont été élaborés (ou imaginés) dans le cadre de la Consultation et ceux qui ont été développés indépendamment de celle-ci, parfois même avant. Les projets indépendants de la Consultation, mais qui nous ont été communiqués, sont soutenus par des organisations de diverses natures: fondation ou association, d'inspiration religieuse ou non. Les «*Conseils de l'avenir locaux*» sont, par exemple, soutenus par la fondation «*Conseil de l'avenir*». Quant au projet «*Economie communautaire*», il a été initié par le Mouvement international des Focolari. «*Planet 21*», un projet pour des Agendas 21 locaux, est soutenu par la *Société suisse pour la protection de l'environnement*.

Ces grands projets, tournés vers l'avenir, existent parfois depuis plusieurs années (celui du Mouvement des Focolari par ex. depuis 1991), voire depuis très longtemps (comme par ex. le programme d'action pour les jeunes, soutenu aujourd'hui par *IPPI: Integration of Private and Public Interest* qui a démarré en 1976 déjà). D'autres en revanche comme celui des Conseils de l'avenir locaux sont en train de se développer.

Les projets qui sont liés à la Consultation se caractérisent en majorité par le fait qu'ils existent sous forme d'idées ou d'esquisses de projets (voir partie 2.4) et qu'ils ont été lancés par de petits groupes de travail, souvent dans le cadre paroissial. Alors que ces projets sont généralement comparables quant au fond ou qu'ils présentent en tous cas des similitudes, ils sont réalisés de manière différente selon les besoins locaux ou régionaux: à *Kyburg* (ZH) et à *Siggenthal* (AG), par exemple, on prévoit des groupes de discussion pour aborder des thèmes politiques et économiques actuels. La paroisse de *Worb* (BE) pour sa part souhaite susciter un *débat sur les valeurs*, mais contrairement aux deux paroisses citées plus haut, elle préfère une approche décentralisée, en introduisant la discussion là où se trouve un «groupe cible», c'est-à-dire, dans le cas présent, au sein de l'association du commerce et de l'industrie et à l'école. D'autres encore – des groupes ou des personnes – réfléchissent à la manière dont ils peuvent traduire dans une action sociale concrète leurs convictions et leurs visions de l'avenir. A cet égard, on peut citer la *paroisse de Bulle* qui envisage des projets à visée sociale, tels que *soupes populaires* ou *réseau d'entraide sociale*.

2.1 Projets à court, moyen et long terme et projets de vie

Par rapport aux projets qui prennent la forme de manifestations ou d'actions ponctuelles, on distingue un groupe de projets qui vise un engagement professionnel et personnel plus ou moins long, voire pour toute une vie. Nous avons ainsi reçu des comptes rendus de communautés de vie comme par exemple la *communauté œcuménique de Beinwil*, ouvertes à des hôtes extérieurs, et de la *communauté de vie de Nidelbad*, soutenue par l'*Association suisse de la diaconie*.

Le groupe indépendant «*sälbverständlich*» (ça va de soi) propose pour sa part des engagements d'une durée moyenne sous la forme d'un «*service à la communauté*» durant lesquels des jeunes «accomplissent un service utile à la communauté durant une certaine période de leur vie» et peuvent ainsi accumuler une précieuse expérience.

Le «*Treffpunkt Stutzegg*» (lieu de rencontre) à Lucerne se veut quant à lui un lieu pour vivre ensemble durant des périodes limitées, courtes mais non moins intenses; il souhaite être considéré comme une «auberge d'un type particulier». Des personnes qui se trouvent dans toute situation trouvent là un endroit où elles sont les bienvenues.

2.2 Du vin nouveau dans de vieilles outres: des approches nouvelles, inédites, des questions relatives au présent et à l'avenir

De nombreux projets qui ont été remis à la Consultation se caractérisent par l'originalité avec laquelle ils abordent les problèmes d'aujourd'hui et de demain. Nous citerons ici comme exemple le «*Luzerner Tauschnetz*» (réseau d'échange lucernois) où il est possible de recevoir certaines prestations non pas contre de l'argent mais contre une autre prestation; cela pourrait permettre d'introduire un nouveau mode d'économie.

L'idée lancée en 1998 dans le cadre de la *Diète dans le diocèse de Bâle* visant à distinguer des entreprises qui avaient une gestion écologique et sociale poursuit, de manière très différente, un but similaire au projet précédent: conquérir littéralement les gens à un mode d'économie alternatif.

A Lucerne, le «*Sozialkiosk*» constitue une avancée d'un nouveau type dans l'espace public: les aides et les institutions sociales existantes devraient parvenir directement aux gens sous un aspect nouveau et ceci, dans des

lieux qui ont un caractère essentiellement fonctionnel et garantissent, de ce fait, un certain anonymat.

2.3 Documents de travail

Nous avons regroupé un petit groupe de projets dans la catégorie «documents de travail». Ce sont des propositions méthodologiques et didactiques et des idées quant à la manière d'aborder en groupe des thèmes liés à l'avenir. Il s'agit en fait de matériel destiné aux activités de jeunesse et à l'enseignement religieux. Nous citerons par exemple la *série pédagogique pour l'enseignement des confirmands* conçue par un pasteur de Bâle-Campagne.

2.4 Idées de projets

Il convient de citer séparément les idées visant à «façonner l'avenir» qui sont parvenues au bureau de coordination. Le potentiel qu'elles contiennent mérite d'être examiné et si possible utilisé. Il est possible de citer comme exemples l'idée d'un *service à la communauté*, le groupe indépendant «*sälbverständlich*» et l'idée d'une personne de Genève de créer une *fondation pour promouvoir les valeurs fondamentales*. De nombreuses autres idées figurent également dans diverses prises de position envoyées à la Consultation.

Les indications précises et les adresses des projets cités ici et d'autres encore se trouvent sur le CD-Rom de la Consultation qui paraîtra en même temps que le rapport d'évaluation.

3 Remarques concernant le Message des Eglises

Dans près de 200 réponses, les participantes et participants à la Consultation œcuménique formulent leurs attentes à l'adresse du document final appelé pour l'instant «Message des Eglises». Le vœu le plus important est que soient formulées des revendications politiques claires. Le document final devrait orienter la réflexion et montrer dans quel sens engager l'action. Il est très rare que des exigences concrètes venant des Eglises soient remises en cause. Quelques prises de position – peu nombreuses – demandent que le Message final soit fondé sur une argumentation chrétienne et soit étroitement lié à la tradition ou à la liturgie.

Le modèle du «contrat social» est critiqué à plusieurs reprises. Comme alternative, il est proposé de parler de charte ou de thèses. Quelques prises de position réclament un document final moins polémique à l'endroit de l'économie. Le Message des Eglises devrait en outre être soumis à des spécialistes avant d'être publié. Il devrait bénéficier d'un «appui plus large», comme le soulignent différentes prises de position.

On nomme différents thèmes qui devraient figurer dans le Message des Eglises, en plus des aspects traités dans la base de discussion sur l'avenir social et économique de la Suisse. Sont nommés à plusieurs reprises: l'égalité hommes-femmes, l'idée générale d'une «Suisse durable», la défense des valeurs fondamentales par les Eglises, une vision globale des problèmes.

Responsables de la Consultation œcuménique

Présidium

Amédée Grab

Evêque de Coire, président de la Conférence des évêques suisses, Coire

Peter Henrici

Evêque auxiliaire du diocèse de Coire, vicaire général pour les cantons de Zurich et Glaris, Zurich

Rosmarie Dormann

Conseillère nationale, Rothenburg/Lucerne

Thomas Wipf

Pasteur, Président du Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse, Berne

Claudia Schoch

Juriste, Herrliberg

Marco Pedroli

Pasteur, Berne

Direction du projet

Jean-Claude Huot

Secrétaire de la Commission nationale suisse Justice et Paix, Berne

Hans Ulrich Germann

Collaborateur scientifique de l'Institut d'éthique sociale de la FEPS, Berne

Béatrice Bowald et Sonja Kaufmann

Bureau de coordination de la Consultation œcuménique

Responsables du rapport d'évaluation

Le présidium de la Consultation œcuménique édite le présent rapport. La responsabilité de son contenu est assumée par les membres suivants du groupe d'évaluation:

- **Françoise Boillat-Gauthier**, membre de la Commission nationale suisse Justice et Paix et du Comité de la section suisse d'Amnesty International, Delémont
- **Sybille Borner**, spécialiste en sciences naturelles, Winterthour
- **Béatrice Bowald**, théologienne et coordinatrice de la Consultation œcuménique, Kriens
- **Thomas Englberger**, théologien, sociologue et collaborateur de l'Institut suisse de sociologie pastorale à Saint-Gall
- **Hans Ulrich Germann**, pasteur, théologien, collaborateur scientifique de l'Institut d'éthique sociale de la FEPS et co-animateur de la Consultation œcuménique, Frutigen
- **Christian Kissling**, théologien, secrétaire de la Commission nationale suisse Justice et Paix, Berne
- **René Knüsel**, professeur en sciences politiques à l'Université de Lausanne et à l'Ecole supérieure de travail social de Fribourg, St-Sulpice, VD
- **Walter Lüssi**, pasteur pour des personnes handicapées mentales et directeur de maison d'édition, Glaris
- **Gudrun Schlenk-Niederbäumer**, théologienne VDM et collaboratrice théologique à la Maison du silence et de la méditation à Kappel, Kappel a. A.
- **Nanette Wälti**, étudiante en sciences sociales, Berne

Quel avenir voulons-nous? Le présent rapport d'évaluation de la «Consultation œcuménique sur l'avenir social et économique de la Suisse» donne un reflet de ce que les habitants et habitantes de notre pays pensent du présent et de l'avenir. Y apparaissent les valeurs qui leur tiennent à cœur, les changements souhaités. Ce rapport d'évaluation servira de base pour la préparation du Message des Eglises qui clôturera la Consultation œcuménique en 2001.

**Consultation œcuménique
sur l'avenir social et économique de la Suisse**

case postale 7442, 3001 Berne
tél. 031 382 23 28, fax 031 381 83 49